

Paris le 7 Octobre 1934

Monsieur le Directeur,

Je reçois avec un peu de retard les Numéros de "L'ECHO PERROSIEN" qui ont paru depuis le 26 Aout, et je dois vous avouer que je les ai parcourus avec un peu d'étonnement. Vous n'ignorez pas que je suis venu prêter à l'inauguration du monument de CHARLES LEGOFFIC le concours gracieux du cercle des étudiants bretons de PARIS. Or je n'ai vu mentionner, dans aucun de vos numéros ni ma présence ni la part que j'avais prise à la cérémonie. Il est inutile de vous dire que j'ai trouvé particulièrement étrange cette omission que seul de tous les quotidiens ou hebdomadaires bretons et parisiens, votre Journal a commise.

On m'a dit que mes paroles avaient blessé quelques personnes: sachez donc, Monsieur le Directeur, puisqu'il faut vous l'apprendre, que les idées que j'ai émises n'ont rien de commun avec celles de notre petite secte de séparatistes et qu'elles ne sont guère différentes de celles que, trente ans de sa vie, Charles Legoffic a défendues. C'est ce que l'on a peut-être un peu trop oublié à PERROS où je m'aperçois avec étonnement qu'il est fort mal porté de se dire breton.

Ce que je ne puis admettre, Monsieur le Directeur, c'est que cette omission que je relève dans votre journal prend, du fait qu'elle est sans doute volontaire, une signification désobligeante à mon égard. Croyez bien que si cette omission désobligeante n'avait atteint que moi-même je n'aurais pas pris la peine de la relever; mais ce que je ne puis tolérer, c'est qu'elle atteigne, à travers moi, la Société que je préside et au nom de laquelle j'ai pris la parole.

Je ne vous demanderai pas, bien que vous ayez annoncé dans un de vos numéros la publication de tous les discours, je ne vous demanderai pas la publication de mon allocution: j'aurais trop peur de vous attirer quelque ennui de la part de vos protecteurs officiels ou officieux. Mais il est de mon droit strict, de vous demander de faire paraître un additif spécial au compte-rendu de la fête du 26 Aout/. Je vous demande d'indiquer, comme vous avez fait pour tout le monde sauf pour moi, que j'ai pris la parole au nom de la jeunesse bretonne et que j'ai développé ses idées actuelles, continatrices de celles de Le Goffic. Vous ne remplirez d'ailleurs ainsi envers moi, qui suis venu apporter mon concours à une fête perrosienne, qu'un devoir de stricte politesse.

A moins toutefois que vous ne préféreriez rendre cette polémique publique, en insérant cette lettre dans vos colonnes. Personnellement je ne vous cacherais pas que c'est la solution que je préfère, et j'ajoute qu'au cas où il ne me serait sur aucun point donné satisfaction, je me réserve autour de cette question toute la publicité désirable. Aussi est-ce dans l'espoir de voir figurer cette lettre dans un des prochains numéros de "L'ECHO FERROSIEN" que je vous prie d'agréer Monsieur le Directeur l'assurance de ma considération très distinguée.

Yann FOUERE

Président des Etudiants bretons de PARIS,

Membre du Comité de l'Union régionaliste bretonne,

Membre du Conseil de la Fédération des Sociétés bretonnes de l'Ile de France.

# L'Echo Perrosien

CINQUIÈME ANNÉE

SAMEDI 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 1934

ABONNEMENTS ANNONCES  
Un an : 10 francs Judiciaires : 2 francs  
Départements non Particuliers : 11,25  
limitrophes : 12 fr. la ligne  
Le Numéro : 25 centimes

BUREAUX :

IMP. COTEL FRÈRES, PERROS-GUIREC  
C. C. Postaux Rennes 10298

Journal de défense et d'intérêt touristiques paraissant le Samedi (Tél. 1.32)

## L'INAUGURATION DU MÉMORIAL DE CHARLES LE GOFFIC FUT UN TRIOMPHE POUR SES ORGANISATEURS

« Grand homme, es-tu content ? » disait un personnage de François Coppée dans son admirable pièce « Pour la couronne » à Michel Branconir, un héros de la lutte des Serbes contre les Ottomans.

On aurait pu adresser la même exclamation au haut-relief de Charles Le Goffic en lui faisant contempler la foule immense qui, sur le plateau de La Clarté, entourait la Roche des Martyrs et s'étendait loin sur la lande, et l'ermite de Run-Rouz aurait acquis, 12.000, 15.000 personnes, peut-être plus, formaient une véritable mer humaine qui écouta avec une attention religieuse les discours des orateurs ou les chants des bardes.

Ce ne fut pas un succès, ce fut un triomphe que les plus optimistes n'auraient jamais osé espérer.

Grâces en soient rendues aux organisateurs de cette journée magnifique, et notre impartialité nous fait un devoir de dire aux deux organisateurs, à MM. Henri Ménét, l'infatigable Président du S.I.T. et à notre excellent confrère, ami et collaborateur Henri Domelier, de l'Echo de Paris.

Eux seuls, nous ne craignons pas de le dire, ont eu à cœur de mener à bien une œuvre hérissée de difficultés. Depuis deux ans, les deux Champenois bretonnés sont restés sur la brèche, ont repoussé tous les assauts, ayant décidé que selon le désir du poète, son mémorial serait érigé sur la Roche des Martyrs.

Ils ont voulu, ils ont lutté et ils ont réussi.

Un an de négociations pénibles a amené l'union que souhaitait la famille du regretté disparu.

Limités dans leur action par la souscription, ils ont trouvé les fonds nécessaires pour la couvrir.

Si l'Amiral Laurent a consenti à présider cette admirable manifestation, c'est à eux qu'on le doit. Si une publicité soigneusement préparée a fait valoir Perros, ses rochers et ses plages, comme l'annoncent les timbres de la poste aux quatre coins du monde, c'est qu'ils se sont adressés là où il fallait et que la presse de tous les pays a répondu à leur appel.

Voilà ce qu'on fait ces deux hommes. Voilà pourquoi Perros-Guirec doit leur être reconnaissant.

N'est-ce pas un honneur pour notre ville d'avoir, pour célébrer le grand Breton qui avait fait connaître leur région maintenant si fréquentée, reçu un chef aussi éminent que M. le Préfet Maritime



Le Haut-Relief de Charles Le Goffic  
(œuvre du sculpteur Louis Nicot)

qui se déroulaient dans le panorama merveilleux que l'on connaît. En effet, la semaine précédant le 26 Août était la semaine de la grande marée et l'on pouvait redouter que la pluie n'apportât ses pleurs désagréables à une solennité qui réclamait le beau temps. Heureusement le soleil ne manqua pas d'apporter sa contribution en irradiant dans un ciel d'azur le rocher glorieux des Chantres du Trégor.

La cérémonie débuta par la célébration d'un service à la mémoire du chrétien disparu. Bien avant la célébration de la messe l'église de La Clarté qui fit une fois de plus l'admiration de tous était tellement comble que les fidèles débordaient tout autour, jusque sur la place et la route.

M. le chanoine Gourronc, curé-doyen de Perros, vieil ami personnel de Charles Le Goffic, présidait l'office.

Assistaient à la messe, des deux côtés du chœur : l'Amiral Laurent, assis à côté de Mme Charles Le Goffic, le Docteur et Mme Jean Le Goffic, le lieutenant de vaisseau de Ségur, officier d'ordonnance de l'Amiral, Maurice Denis, peintre, membre de l'Institut, dont le beau Chemin de Croix orne la chapelle, et Mme Denis, Charles Brun, représentant la Société des Gens de Lettres, Auguste Dupouy, représentant la Société des Poètes Français, Henri Ménét, Président du S.I.T. de Perros, Domelier de l'Echo de Paris, Vincent, président de l'U. N. C. de Lannion, le sculpteur Louis Nicot, Albert Clouard, Jean de Kerlecq, le graveur Eugène Cauguet, François Ménez, le barde Cuff et Madame, en grand costume de gala du Finistère, les frères Scial-

la chorale féminine.

Le dépôt d'une gerbe de fleurs au cimetière de Trégastel

Après le service, le programme comportait le dépôt d'une gerbe de fleurs dans le cimetière de Trégastel où repose le poète auprès de sa fille Hervyne tant chérie et tant pleurée.

Nous nous permettons d'en emprunter le récit si imagé à notre très distingué confrère M. Clair-Guyot, rédacteur à l'Echo de Paris et à l'Illustration et envoyé spécial de ces deux journaux, qui l'a décrit avec la maîtrise poétique d'un grand écrivain doublé d'un artiste :

« Après la messe dite à Notre-Dame de La Clarté, écrit M. Clair-Guyot, on se rendit au cimetière de Trégastel, là où repose la dépouille de M. Charles Le Goffic. Les tombes de ce cimetière sont groupées autour d'une petite église bien jolie aussi, avec modestie, sans clocher, mais avec un haut mur qui domine son toit, pour porter vers le ciel trois cloches qui, aux heures des offices, se balancent pour lancer leurs notes d'agréables dans la campagne.

« Près de la tombe de Charles Le Goffic on voyait ce matin sa veuve et son fils, le docteur Jean Le Goffic qui fut médecin major au 3<sup>e</sup> bataillon du 2<sup>e</sup> régiment de fusiliers-marins à Ypres, puis l'Amiral Laurent, Préfet Maritime de Brest, M. Ménét, président du S.I.T. de Perros-Guirec et notre collaborateur et ami Domelier, qui, tous deux, ont pris l'initiative et réalisé les cérémonies d'aujourd'hui et puis de nombreux amis du poète disparu et des Bretons et Bretonnes en cos-

« Après Domelier, M. de Kerlecq de la Société des Gens de Lettres, dit quelques phrases émues. Notre ami M. Louis Evven récita avec une émotion qui tira les larmes de tous les assistants le beau poème de Charles Le Goffic « Le Cimetièr » consacré à sa fille Hervyne.

« Puis la chorale de Belle-Isle-en-Terre sous la direction du barde Cuff, chanta le « Souviens-toi, Bretagne ! » dont les paroles, de Taldir, sont, sur un très vieil air celtique, encore connues de nos jours, tant en Bretagne qu'en Irlande.

La Réception à Trégastel

Après la cérémonie du cimetière, l'Amiral Laurent, Mme Charles Le Goffic, M. le Docteur Jean Le Goffic, M. H. Ménét et les invités furent reçus à l'Hôtel de l'Armorique par MM. Le Bivic, maire de Trégastel, Aubert, ancien maire et Gourhand, Président du Syndicat d'Initiative de Trégastel qui prononça une délicate allocution où Charles Le Goffic fut célébré comme écrivain, poète et Trégastellois.

Le Banquet

A midi-trente les convives se pressaient dans les salles artistiquement décorées de l'Hôtel de La Clarté où un menu de choix les attendait.

Au champagne, M. Ménét, Président du Syndicat d'Initiative et du comité d'érection du haut-relief présenta les excuses de MM. Le comte et Doumic de l'Académie Française, Rageot, Président de la Société des Gens de Lettres représentée par M. Charles Brun, M. l'Amiral Guépratte qui avait manifesté ses regrets de ne pouvoir assister à cette cérémonie, M. le Préfet des Côtes-du-Nord qui s'était fait représenter par M. le sous-Préfet de Lannion à la cérémonie d'inauguration, MM. A. Dayot, R. Dautry, Audren, conseiller général, Ch. Meunier, Président du Conseil général, Le Guen, adjoint au Maire de Lannion, Le Morvan, André Baudrillard, Armel Beaulieu, etc.

M. Ménét remercia toutes les personnalités présentes et tout particulièrement Mme Charles Le Goffic, M. le Docteur Jean Le Goffic, son fils, M. l'Amiral Laurent, préfet maritime de Brest, qui avait bien voulu accepter de présider cette belle cérémonie, M. le Capitaine Townroe, secrétaire général des associations franco-britanniques qui a beaucoup fait pour la France, M. Louis Nicot, le grand statuaire breton qui a su si merveilleusement faire revivre les traits du génial é-



La Roche des Martyrs

à gauche le médaillon d'Anatole Le Braz

à droite le médaillon de Gabriel Vicair

La Roche des Martyrs

et le médaillon

de

Charles Le Goffic



de Brest, cet homme charmant, aimable, qui a salué l'écrivain et la Bretagne qu'il aime comme Charles Le Goffic l'aimait, avec la finesse d'un gentilhomme, l'argumentation d'un érudit et la délicatesse d'un poète et d'un artiste, d'avoir applaudi M. Charles Brun, vice-président de la Société des Gens de Lettres, qui apportait, avec quelle éloquence, l'hommage de la Société qu'il représentait en l'absence de son président, M. Gaston Rageot, et Auguste Dupouy qui parla si élégamment au nom de la Société des Poètes français.

La réputation de Perros-Guirec est finalement consacrée, c'est le dernier service qu'à rendu Charles Le Goffic à sa petite patrie.

Le Service Religieux à la chapelle de La Clarté

Le ciel avait tenu à récompenser les organisateurs de ces fêtes magnifiques

leur, joueurs de binious. De nombreux représentants de journaux parisiens et régionaux étaient également présents.

Pendant la messe, l'excellente chorale féminine de Belle-Isle-en-Terre, sous la direction de Mme Vallée, chanta de nombreux chants bretons de son répertoire. Toutes les jeunes filles portaient avec autorité et grâce le costume de gala du Trégor.

Après la messe le « Libera » fut chanté en mémoire de Charles Le Goffic, qui, ainsi que l'annonça au prône le chanoine Gourronc, fut un grand bienfaiteur de la chapelle, à l'embellissement de laquelle il contribua puissamment.

Les coins du drap funèbre remplaçant le catafalque, étaient tenus par MM. Albert Clouard, Maurice Denis, Henri Ménét et Henri Domelier.

Le Libera fut remarquablement chanté, de sa chaude voix de baryton, par le barde Emile Cuff, assisté de toute

tumes, en vieux costumes d'autrefois, de plus en plus rares hélas ! et pourtant si gracieux et qui étaient pour une si large part dans l'attrait de notre Bretagne.

« Après que les cloches de la petite église de Trégastel eurent tinté, notre ami Domelier prononça quelques paroles pour rappeler la volonté du poète de reposer pour toujours dans un coin du petit cimetière dans le pays qu'il avait tant aimé.

Une gerbe fut déposée sur la tombe, puis Domelier demanda qu'on observât une minute de recueillement. Alors le hasard fit que, tandis que devant la tombe chacun se tenait la tête penchée, dans un silence impressionnant, les voix des fidèles qui chantaient la messe dans la petite église toute proche se firent entendre en sourdine. Et ce fut comme un chœur céleste qui célébrait avec les humains recueillis, celui qui avait été un si bon chrétien.

crivain dans son haut-relief qui est un véritable chef-d'œuvre.

M. Ménét adressa également tous les sincères remerciements du Comité d'érection à tous les artistes et poètes qui avaient bien voulu prêter leur concours à cette inoubliable journée.

Deux charmantes Bretonnes, dans le somptueux costume du pays, passèrent parmi les convives, offrant les photographies du haut-relief que M. Nicot, avec sa bonne grâce coutumière, avait autographiées.

Le Cortège Breton

Le service du banquet, un peu ralenti par suite du nombre insuffisant du personnel de serveurs, ne permit pas aux convives d'arriver au Carrefour de La Clarté à l'heure fixée par le programme.

Ce n'est qu'à 15 h. 1/2 que le cortège put se mettre en mouvement.

En attendant le public qui ne cessait

de s'amasser et de devenir de plus en plus compact, eut le temps d'admirer les pittoresques costumes bretons, tous plus riches les uns que les autres et réflétant dans le velours et les broderies d'or, l'histoire de la Bretagne, de saluer les rudes matelots du canot de sauvetage de Ploumanach aux visages hâlés sous le soleil et surtout le détachement des fusiliers-marins. Ah ! les fiers soldats que les jeunes successeurs des héros de Dixmude et de l'Yser ; quelle belle tenue sous les armes, quelle fierté dans le regard quand l'Amiral les passa en revue. La Bretagne peut être fière de ses cols bleus !

C'est devant des milliers de spectateurs qui formaient une haie infranchissable, que se déroula le magnifique cortège à travers le vieux bourg de La Clarté aux accents sonores de la clique et criards des biniou et bombardes et de la cornemuse de M. Jaffrenou fils, un maître sur son instrument.

Précédé de la clique, le détachement des fusiliers-marins ouvrait la marche, suivi des délégations des anciens combattants et des Médailleurs militaires, avec leurs drapeaux.

Cornemuse, biniou et bombarde venaient ensuite accompagnant l'archidruide de Jaffrenou Taldir, les bardes et la délégation des Etudiants bretons à Paris.

À la suite, les jolis chœurs des gracieuses jeunes filles de la Chorale féminine de Belle-Isle-en-Terre faisaient contraste avec le rude costume des braves marins du bateau de sauvetage. Le cortège se terminait par les Bretonnes et Bretons en costumes locaux et les nombreuses personnalités présentes. Les braves pompiers de Perros formaient la haie aux officiels et fermaient le cortège.

#### À la Roche des Martyrs

Et c'est l'arrivée à la Roche des Martyrs où Charles Le Goffic, caché sous un voile attend le geste rituel. Le cortège se trace difficilement un chemin à travers une masse compacte de milliers de spectateurs qu'il était difficile de repousser, malgré un service d'ordre pourtant judicieusement organisé par MM. Planacassagne, sous préfet de Lannion, le commandant de gendarmerie Bridié de St-Brieuc, le lieutenant Chauviré de Lannion.

On eût voulu grouper autour du monument Bretons et Bretonnes formant autour des officiels une corbeille vivante. Malheureusement, il fut impossible d'évacuer le terre-plein qui avait déjà été envahi avant midi par des personnes à qui l'esprit de discipline ne fut jamais inculqué.

Des critiques se sont élevées à ce propos. Elles sont injustes, et Boileau eut raison quand il écrivit : « La critique est aisée, mais l'art est difficile ». Certes, le Comité d'érection eût pu demander un service d'ordre plus nombreux, mais c'eût été retirer à l'inauguration, le caractère de fête populaire qui plaisait tant au Chantre de la Côte de Granit Rose.

Certes l'ordonnance eût été plus parfaite mais plus froide aussi, tandis que le peuple breton, en étouffant dans un cercle trop restreint M. l'Amiral Laurent, la famille du poète, les orateurs et les invités, manifesta un enthousiasme qui fut une consécration de la reconnaissance bretonne.

On se tassa tant bien que mal. Le détachement des fusiliers-marins se plaça devant le Haut-relief et rendit les honneurs en présentant les armes. La minute fut poignante.

Tandis que le voile se déplaçait lentement, les clairons des fusiliers-marins sonnaient la touchante sonnerie « Aux morts » et toutes les têtes se découvraient. On passa alors aux discours. M. François Ménez, notre sympathique confère de La Dépêche de Brest, qui fut d'un précieux concours pour remettre le monument à la ville de Perros que M. Hippolyte Le Toiser reçut en prononçant d'excellentes paroles.

Nous nous proposons d'ailleurs de reproduire les discours dans nos prochains numéros.

M. François Ménez a récemment écrit un éloge de Charles Le Goffic de Mlle Antoinette Cuny.

Le barde et Mme Cuffeuf interprétèrent avec beaucoup de sentiment le chant si profondément breux de « Kouk Breiz-Izel » et le barde Cuffeuf seul, la mélancolique cantilène de « Marguerite » de Charles Le Goffic.

Ensuite M. Henri Domelier, après avoir présenté les regrets de M. Henry Simond, Directeur de L'Echo de Paris, de ne pou-

voir assister à l'inauguration, et l'hommage de la rédaction de ce journal, unit la Marine Française et le chant de « Dixmude » et de « Bourguignottes et Pompons rouges » dans un même sentiment de reconnaissance pour les héros de l'Yser et les vaillants marins des Dardanelles.

M. Le Trocquer, Sénateur, ancien Ministre des Travaux Publics, prit ensuite la parole. Dans une éloquente improvisation, il rappela les souvenirs de cette époque tragique où il était le collaborateur du Ministre de la Marine et où Le Goffic publia « Dixmude », de même que ses lettres du « Moniteur », « aux marins aux yeux clairs, ces marins bretons qui n'ont jamais trompé ». Il célébra en Charles Le Goffic l'historien et aussi le prophète qui ont prévu la tristesse et l'incertitude des lendemains de la victoire.

M. Charles Brun, au nom de la Société des Gens de Lettres, rappela la longue amitié qui le lia à Charles Le Goffic et les luttes régionalistes qu'ils menèrent côte à côte. « Le Goffic, dit-il, a été un moment de la Bretagne dans l'histoire littéraire ».

M. Auguste Dupouy, représentant la Société des Poètes Français, analysa avec le talent qu'on lui connaît le charme tant verlainien de la poésie de Charles Le Goffic : « On y retrouve, a-t-il dit, le goût de ce qui est fuyant, insaisissable et par la même difficile à fixer ».

L'Archidruide Jaffrenou-Taldir rappela ensuite les circonstances où Le Goffic, dont il fut le disciple, fonda l'Union régionaliste bretonne. Puis il lut, au nom des poètes de langue bretonne, un poème très émouvant « *Estig ar Garantez* ».

Enfin l'Amiral Laurent, chez qui le grand marin se double d'un érudit à qui rien de ce qui concerne l'histoire et l'art de la Bretagne n'est étranger, prononça un magnifique discours, plein de finesse et d'humour même, qui fut chaleureusement applaudi. Nous nous faisons un plaisir de le reproduire ci-dessous *in extenso* :

#### MESDAMES, MESSIEURS,

« Nous nous sommes réunis ici pour honorer la mémoire de Charles Le Goffic, écrivain, poète et Breton. D'autres, plus autorisés, ont su mieux dire les hautes qualités de l'homme et du poète dont la modestie souffrirait si ma voix s'ajoutait à ce concert de louanges. Mais Charles Le Goffic lui-même serait heureux qu'un marin ayant longtemps travaillé avec des Bretons, célébrât, à travers lui, les vertus de sa province et des hommes de son sang ».

Il est dans l'œuvre de Charles Le Goffic une note qui m'impressionne chaque jour davantage : c'est celle par laquelle il exprime son mélancolique regret de voir sa chère Bretagne évoluer de plus en plus vite et prendre, en dépit de la parure de ses calvaires et de ses clochers, une allure prétendue... moderne... Mélancolie bien justifiée, regrets bien inutiles, parce que la Bretagne ne saurait échapper à la loi de l'évolution qui nous emporte tous.

Certes, les transformations perceptibles à nos yeux, de cette province ont eu depuis cent ans, quelque chose de prodigieux. Songez, par exemple, qu'en 1834, dans le département du Finistère, pour ne parler que de celui-là, il n'y avait en tout et pour tout que 740 kilomètres de routes régulièrement entretenues ; aujourd'hui, entre grandes et petites, en parfait état, il y en a 7.658. Il y a cent ans le chemin de fer était inconnu et les gens de La Feuillée ou de Plouneour-Ménez s'en allaient à la fête à Morlaix entassés sur des charrettes que traînaient à travers la lande de maigres bidets. Maintenant, chacun va le long des routes goudronnées dans un char automobile ou, à tout le moins juché sur une bicyclette.

Les chemins, le service militaire, la lourde épreuve de la grande guerre, la mode venue de l'intérieur, bien d'autres choses encore ont, semble-t-il, tout bouleversé. Les coiffes, les baux tabliers brodés, les chapeaux à ruban de velours paraissent s'en aller petit à petit. Mais il paraît bien difficile d'empêcher les filles d'ici de suivre, comme les autres Françaises, les décrets de cette déesse impérieuse qu'on nomme la mode... surtout quand elle est étrangère. Peut-être se rencontrera-t-il quelqu'un pour persuader les Bretonnes qu'elles sont infiniment plus gracieuses dans leurs atours traditionnels, que pour cette seule raison, elles devraient bien, toutes, imiter la constance des Plougastelens, si élégantes et si nobles d'allure avec leurs longs corsages, leurs fichus bariolés et les rubans de leurs hautes coiffes monastiques, et, qu'enfin, il est plus facile de conserver sa dignité sous la vêtue des aïeules en vertu de ce principe que lorsque la discipline est dans les formes, elle n'est pas loin d'être dans les mœurs.

Oui, tout change ou tout paraît changer en Bretagne, mais moins et moins vi-

te que ne le disent les esprits chagrins. Il est vrai qu'on ne porte plus de poules blanches ni d'avoine dans des bonnets d'enfants à Notre-Dame-du-Relecq. Il est vrai que les gens du Vannetais et ceux de la Cornouaille ne se battent plus chaque année autour de la statue de Saint-Gurvest-ar-Vihan ; mais on porte toujours des mottes de beurre à Notre-Dame-du-Gran et, près d'Audierne, le bon saint Tugen vous préserve toujours de la morsure des chiens enragés par l'intermédiaire des petites clefs de plomb. On agit un peu partout des idées que l'on suppose avancées, mais les croix de la procession et les bannières défilent toujours dans les chemins creux au chant des vieux cantiques. Touchantes croyances, vénérables coutumes, qu'il serait bon de conserver pieusement, parce que l'homme ne vit pas que de pain.

En tout cas, il est en Bretagne quelque chose qui ne change pas et c'est le cœur des Bretons. Dans la sérénité des jours paisibles, comme au cours des pires épreuves qu'ils supportent avec une constance admirable, les Bretons gardent leur cœur d'enfant : cœur d'enfant, clair, simple sans détour et tout d'une pièce, incapable de comprendre les demi-mesures et, à plus forte raison, les roueries des compromissions, n'aimant qu'une justice à la fois ferme, rapide et simple, prompt à la révolte dès qu'on les égratigne, parce qu'ils doivent être victimes de l'injustice, l'indifférence ou le mépris, prêt à se donner à qui les aime avec sincérité, totalement ignorant de l'art de se reprendre.

Que Charles Le Goffic se rassure : tels étaient les Bretons il y a 45 ans au moment où j'ai commencé à les connaître quand je suis entré dans la marine, tels ils sont aujourd'hui, tels ils resteront toujours, je pense, pour la gloire de leur province et le réconfort de leur France bien aimée.

Enfin, Madame Berthe Derévin du Théâtre Sarah-Bernhardt et Madame Georges Day, de la Société des Gens de Lettres et Poètes Français, Secrétaire Générale de l'Œuvre des Amis des Gardiens de Phares, dont Charles Le Goffic fut un fondateur, récitèrent avec talent de beaux poèmes de Charles Le Goffic, d'Anatole Le Braz et Gabriel Vicaire, et la chorale de Belle-Isle-en-Terre termina par le chant breton *Bro goz ma zadou*.

Aux sons des biniou et bombardes, la dérobée clôtura cette magnifique cérémonie d'inauguration.

Ainsi se trouve réalisé le vœu le plus cher de Charles Le Goffic qui avait toujours exprimé le désir d'être placé sur cette roche aux côtés de ses vieux amis Anatole Le Braz et Gabriel Vicaire.

#### Le Concert du Casino de Perros-Guirec

Le programme des fêtes se terminait, le soir, par un admirable concert donné, en l'honneur du poète, au Casino Municipal de Perros-Guirec, concert radiodiffusé par le poste d'Etat de Radio-Rennes, relayé par la circonstance par les postes de Lille et de Limoges et par Radio-Colonial.

Y assistaient, parmi de très nombreuses notabilités : Mme Charles Le Goffic ; M. le vice-amiral Laurent et son officier d'ordonnance, le lieutenant de vaisseau de Ségur ; la famille du poète ; le sculpteur Nicot ; MM. Charles Brun, Auguste Dupouy, Thielemans, Gauguier, président des Finistériens de Paris ; Mlle Yvonne Clarinval ; Mme et Mlle Empis de Vendin ; M. Ménet, président du S. I. de Perros-Guirec, et Mme ; M. le Maire de Perros-Guirec ; M. Gelfroy ; Mme Jaffrenou-Taldir ; M. Peuvrier ; M. Penanhoat, barde Skril Coat-an-Noz ; Mme Vallée ; M. de la Barre de Nanteuil ; M. Louis Even, etc...

Notre collaborateur, M. François Ménez, qui avait le soin de radiodiffuser la manifestation, a retracé l'histoire de la Fête des Chantres du Trégor, qui fut célébré pour la première fois, le 28 août 1910. À cette occasion fut inauguré, sur le tertre de La Clarté, le médaillon du poète Gabriel Vicaire scellé dans la roche dite des Martyrs. M. Ménez a rappelé comment Vicaire devint l'hôte de la mère Aimée, à qui Charles Le Goffic l'avait recommandé comme un brave homme, un bon poète et un bon buveur.

Mme Empis de Vendin a ensuite dit avec une grâce exquise ces trois poèmes de Le Goffic : *Printemps de Bretagne*, *Marivone*, *les trois matelots de Groix*. Elle fut très applaudie, de même que le barde Jean Le Bonniec qui chanta d'une voix chaude, *Salud Breiziz* de Taldir et *Son ar Amzer Nevez* de Botrel.

Mlle Piau, une toute jeune fille à qui semble réservé le plus brillant avenir musical, nous fit entendre successivement avec une rare virtuosité, le *Caprice* de E. Guiraud ; un *Menuet*, de Lefort, et la *Ronde des Lutins* de Basini. Elle fit preuve d'une très vive sensibilité dans l'interprétation d'une des quatre pièces de la *Petite Suite* de Debussy : *En Ba-*

teau.

La chorale féminine de Belle-Isle-en-Terre, dirigée par Mme Vallée, exécuta à la grande satisfaction de l'auditoire, de très vieux chants bretons, dont *Ar Barod*, attribué à Saint Hervé.

Le barde Cuffeuf, qui apportait au vieux Trégor, le sourire de la Cornouaille des enchantements, a détaillé avec art de vieilles chansons de mer *Sur le Pont de Tréguier* et *La Boîte de Chine*. Il a chanté, accompagné par le barde Le Bonniec et la toute gracieuse Mme Cuffeuf, éblouissant dans ses atours de Pont-Aven, *Les Filles de Pont-Aven* et *Le Bûcheron*, de Botrel. Ils ont remporté un grand succès.

M. David Blitz, pianiste-virtuose des Concerts Lamoureux, avait composé un programme de choix : en première partie, il fit entendre *Le Carillon de Cythère*, de Couperin, puis une *Gavotte* de Glück-Brahms, interprétés avec une rare délicatesse, et, dans la deuxième partie, consacré à la musique romantique, une *Berceuse*, puis la fameuse *Polonaise* de Chopin, exécutée avec beaucoup d'émotion et de passion.

Enfin, cette soirée nous permit d'applaudir un très grand artiste, M. Jacques Dorfman, virtuose-violoncelliste, premier prix du Conservatoire, qui joua avec une virtuosité et une précision remarquables d'archet, un *Scherzo* de Van Goens ; une *Tarentelle* de Popper, et un *Allegro Spiritoso* de Sènaillé Salmon. Il traduisit ensuite, avec une passion douloureuse qui alla au cœur de l'auditoire, l'*Élégie* de Fauré ; le *Nocturne* de Tschai-kowsky, qui n'est qu'un long sanglot et, appelé par l'assistance, littéralement transportée, la *Réverie* de Schumann. Il fit revivre, d'autre part tout le pittoresque, toute la couleur de l'Espagne dans *Andaluz* (danse n° 5) de Granados. Il nous permit en outre d'applaudir une *Songerie*, aux sonorités étonnantes, de Mme Lucie Baranton. Le public put ainsi applaudir à la fois l'interprète et l'auteur, car Mme Lucie Baranton accompagnait elle-même M. Dorfman. Ce fut un régal musical, d'autant plus apprécié, que nous avons rarement l'occasion d'applaudir des artistes de cette valeur.

La soirée se termina par le chant du *Bro Goz ma Zadou* exécuté par les bardes Taldir, Le Bonniec, M. et Mme Cuffeuf. Ce fut une soirée d'art dont les auditeurs gardèrent longuement le souvenir.

Et maintenant que les fêtes sont terminées, adressons nos remerciements les plus chaleureux à M. François Ménez qui fut un collaborateur dévoué de MM. Ménet et Domelier, et contribua, ainsi que M. Louis Even, avec un zèle digne d'éloges, à la parfaite réussite de la journée ; nos remerciements également aux Municipalités et aux Syndicats d'Initiatives de Perros-Guirec et de Trégastel qui accordèrent leur haut patronage et qui secondèrent les organisateurs ; aux bardes et aux artistes qui rehaussèrent de leur beau talent l'éclat de la cérémonie ; à M. de Baigne, le sympathique Directeur du Casino, pour avoir accordé gracieusement la salle des fêtes du Casino si brillamment éclairée et dont le service fut impeccable ; aux anciens combattants, Médailleurs Militaires, Sapeurs-Pompiers, à l'équipage du Canot de Sauvetage, et à tous les Bretons qui prouvèrent ainsi dans quelle affection ils tenaient le grand poète d'Armor qui a tant fait pour la Bretagne.

Merci, enfin, aux touristes pour avoir assisté en si grand nombre à ces fêtes mémorables et inoubliables ; à notre confrère L'Echo de Paris qui, depuis deux ans, a aidé à la réussite du projet qu'il avait lancé, et à toute la Presse qui a prêté son précieux appui pour annoncer et relater dans des comptes-rendus élogieux, l'inauguration du Mémorial de Charles Le Goffic.

Nous exprimons de même nos plus sincères remerciements au Poste de Radio-Rennes et en particulier à son aimable chef de Station M. David d'avoir bien voulu radiodiffuser le beau concert qui a clôturé cette fête.

L'Echo Perrosien

(A SUIVRE)

## LE MARTYRE DE L'OBÈSE

au « SÉLECT-CINÉMA »  
à partir du Mardi 4 Septembre  
avec A. Berly et Colette Darfeuil

## L'AMI FRITZ

au « SÉLECT-CINÉMA »  
à partir du Vendredi 7 Septembre  
avec Lucien DUBOSC  
de la Comédie Française

**CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, le samedi 1<sup>er</sup> Septembre 1934, à 15 heures, en séance ordinaire.

**ORDRE DU JOUR**

**Communications du Maire**

- 1 - Extension du quai du Linkin ; entente entre la Chambre de Commerce et la ville de Perros pour l'adjudication des travaux qui pourront commencer dans le courant d'octobre ;
- 2 - Location du droit de chasse des terrains du Parc Municipal de Ploumanach ;
- 3 - Mise en adjudication du mur de soutènement le long du terrain de la gare devant le bassin de chasse ;
- 4 - Lotissements Le Guyon et Paternotte
- 5 - Parc des Sports, nouvelle proposition de la propriétaire ;
- 6 - Projet de création d'une 5<sup>e</sup> classe à l'école de Ploumanach ;
- 7 - Utilisation d'un petit terrain communal attenant au nouveau cimetière ;
- 8 - Erection à Paris d'un monument au défunt roi des Belges, demande de subvention ;
- 9 - Terrains départementaux sur les bords des chemins G. C. ;
- 10 - Nomination des classificateurs ;
- 11 - Chemin de Traubic ;
- 12 - Lettre du Directeur de l'Energie Electrique ;
- 13 - Droits de place et de stationnement ;
- 14 - Noms à donner à quelques rues ;
- 15 - Marchés de gré à gré ;
- 16 - Affaires vues au Bureau de Bienfaisance.

**TROUVÉ** entre Kerret et Kerabram une montre d'homme, en argent. S'adresser au journal.

**Réunion des chasseurs**

Les chasseurs de Perros-Guirec et St-Quay sont priés de se rendre à la réunion générale des chasseurs, qui aura lieu au Restaurant du Quai, à la Rade, le dimanche 2 septembre prochain, à 16 heures, chez Madame Bitoux.

Objet de la réunion : paiement des cotisations et questions diverses. Les sociétaires qui n'auront pas réglé leur cotisation pour le 15 septembre prochain seront exclus de la société « L'Amicale ».

Le Président : AUREGAN P.

**Prix du pain**

A la suite de la réunion tenue le 20 Août, à la Préfecture, par la Commission consultative des blés et farines, il a été décidé que le prix maximum du kilogramme de pain dans les Côtes-du-Nord était ramené, à partir du 1<sup>er</sup> septembre, de 1 fr. 95 à 1 fr. 80.

Etude de M<sup>e</sup> LAURENT, notaire à Lannion

**VENTE**

PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE

Le dimanche 2 Septembre 1934

à 2 heures,

En la salle des fêtes de Trebeurden

Un bateau de plaisance nommé **MAURICE**

gréé en côte, demi ponté, moteur CILROEN, 4 cylindres, jauge 1 tonne 70. Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> LAURENT, notaire, ou à Monsieur Pierre RIOU, route du Sémaphore, Trebeurden.

Etude de M<sup>e</sup> R. DEROUIN, notaire à Perros-Guirec

**CESSION**

de fonds de commerce

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> DEROUIN, notaire à Perros-Guirec, le 18 Août 1934, enregistré au même lieu le 23 du même mois, folio 84, numéro 459, Madame Léontine-Marie BERGOT, ancienne hôtelière, épouse de Monsieur Joseph-Marie LE FLOCH, demeurant à Perros-Guirec, en état de liquidation judiciaire :

Et M<sup>e</sup> Yves PHILIPPE, docteur en droit, avocat, demeurant à Lannion, liquidateur judiciaire de ladite Dame LE FLOCH.

ONT, en exécution d'un jugement rendu par le Tribunal Civil de Lannion du 16 Mai 1934, vendu à :

1<sup>o</sup> Monsieur Hippolyte-Guillaume-Marie LE TOISER, propriétaire, Maire de la Ville de Perros-Guirec, et Madame Marie-Françoise LOGIOU, son épouse, demeurant ensemble à Perros-Guirec ;

2<sup>o</sup> Et Monsieur Albert-Ernest ROBINET, exportateur propriétaire, et Madame Francine-Marie PERROT, son épouse, demeurant ensemble à Saint-Quay-Perros ;

Le Fonds de Commerce d'Hôtel-Restaurant et Débit de Boissons alcooliques, connu sous le nom d'HOTEL DE LA ROSERAIE et exploité à Trestraou en la commune de Perros-Guirec, et comprenant :

1. - Le nom commercial, l'enseigne, la clientèle et l'achalandage y attachés, ainsi que le droit à la grande licence.

2. - Et les marchandises en dépendant. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues jusqu'à l'expiration du délai de dix jours après la deuxième insertion, en l'étude de M<sup>e</sup> DEROUIN, notaire à Perros-Guirec, où domicile a été élu à cet effet,

POUR PREMIERE INSERTION.  
R. DEROUIN

**Patronage de Perros-Guirec**  
CINÉMA PARLANT

Vendredi 31 Août, Samedi 1<sup>er</sup> Septembre  
Dimanche 2 Septembre à 21 heures,

**LES CINQ GENTLEMEN MAUDITS**

Un drame de mystère pittoresque et saisissant, avec :

Harry Baur et René Lefebvre

VILLE DE PERROS-GUIREC

Au DANCING de la TERRASSE  
(face la Gare)

Dimanche 2 septembre à partir de 21 h. 30

Grande soirée dansante

avec le concours du réputé JAZZ AUDUC de Morlaix

En venant à « LA TERRASSE » vous y trouverez gaieté et entrain.

**A VENDRE A L'AMIABLE**

A PLOUMANACH

**BEAU TERRAIN**

de 5.000m. sur la baie de Ploumanach, entre les Traoïeros et la route de la Corniche.

Ce terrain convient pour la création d'une belle propriété avec jardin d'agrément et potager, tennis et parc.

Possibilité de morceler.

**Autre TERRAIN de 500 m.**

au même lieu en bordure de la Corniche. Pour visiter et traiter, s'adresser à M<sup>e</sup> DEROUIN notaire et aux Agences, et à l'Agence de Bretagne, 46 rue St-Guillaume, St-Brieuc.

**A LOUER** 4 pièces non meublées et véranda. Eau courante au premier étage. S'adresser à Mme Veuve Rayer, rue Emile Le Gac, Perros.

A partir du 1<sup>er</sup> Novembre prochain

**Jardin et Verger à Louer**

à PERROS-GUIREC

S'adresser à M. J. Cossic à Quimper.

**A VENDRE A L'AMIABLE**

Objets mobiliers, paravents, sommiers, cadres, glaces. S'adresser au gardien, villa « Kaëran-Gwell ».

**A VENDRE** 2 cabines à Trestraou, N<sup>o</sup> 23 - 96.

S'adresser au Chalet Bleu.

**PERDU** Plage de Trestrignel

JEUNE CHIENNE DE CHASSE blanche, taches jaunes. La rapporter au Garage Electric Auto, carrefour Régina Celtic.

**LE TRAVAIL**

Compagnie Mutuelle Française d'Assurances sur la VIE et sa « PENDASTRAVA »

Agent général : J. LEFÈVRE, rue du Léandy - Lannion - et sur rendez-vous.

Pour toutes

**VOS PEINTURES**

Adressez-vous à

**RÉMI**

Peintre - Près la Gendarmerie

LANNION

**NOUVEAU MAGASIN**

**TOUT CE QUI CONCERNE LA MACHINE A COUDRE**

Vente - Echange - Poinitures - Huile - Aiguilles

Réparations et Accessoires de Machines de toutes marques

**A. LE CIZIAT**

Rue de la Mairie - Lannion  
Ancien Magasin OFFRET, Tailleur

**Agence « La Générale »**

En Face la Mairie

**Plusieurs Villas**

à vendre sur Trestraou et Trestrignel

**Joli Sloop**

2 Tonneaux avec petite cabine et couchette en parfait état de marche - Grément très complet - Construit en 1923 au Pouldu. A VENDRE - Prix très intéressant.

Pour vos Assurances, Accidents, Incendie & Vie, adressez-vous à l'Agence « LA GÉNÉRALE » qui vous conseillera au mieux de vos intérêts

**VOTRE VIEUX POSTE VAUT ENCORE DE L'ARGENT!**

Profitez des conditions intéressantes que nous pouvons vous consentir pour la reprise de votre vieux poste.

Échangez-le contre un Philips 834 à "Super-Inductance", qui, lui, donne pure et musicale la totalité des stations qu'il "accroche".

● Demandez-nous une démonstration gratuite; nous en profiterons pour voir de près votre vieux poste.



Fr. 1.850 facilité de paiement Pour Fr. 1250 seulement, un excellent Philips 1 le 938

**PHILIPS 834**

A "SUPER-INDUCTANCE"

Prix : 1850 fr. — PHILIPS 938 1250 fr.

Distributeur - réparateur officiel de la S. A. PHILIPS P. MERLEAUX Téléphone 29 — PERROS-GUIREC

**La Nationale**

VIE - INCENDIE AGENTS GÉNÉRAUX ACCIDENTS

Paul de KERVASDOUÉ Guy de KERVASDOUÉ

Rue des Capucins - LANNION

AGENT PARTICULIER

M. Jean LOGIOU, Villa Ker Jean-Jacques, près la route de Pleumeur, Perros-Guirec

**LA POISSONNERIE PERROSIENNE**

(TÉLÉPHONE 169)

PLACE DE L'ÉGLISE

**EST OUVERTE**

Poissons Frais, crustacés, coquillages

— Arrivages journaliers —

Rayon de fruits, volailles, Beurre, œufs, etc... etc...

**AGENCE VILLENEUVE**

Perros-Guirec Téléphone 62

**A VENDRE**

1<sup>o</sup> Belle Villa bien située, pouvant convenir à tout commerce ou à Pension de famille

Prix très intéressant

2<sup>o</sup> Une Villa comprenant : trois chambres, salle à manger, cuisine et sous-sol habitable, jardin et garage - Bien située

Prix 57.000 fr.

3<sup>o</sup> Plusieurs lots de terrain à La Clarté

5 francs le mètre (lots de 400 à 800 m<sup>2</sup>)

L'Agence Villeneuve s'occupe de toutes les Assurances: Incendie, Accidents & Vie

# "AUX GALERIES PERROSIENNES" MAISON DUCLOS

Rue du Maréchal Joffre — PERROS-GUIREC

▲▼▲ Confections — Chemiserie — Chapellerie — Bonneterie ▲▼▲

du 1<sup>er</sup> au 30 Septembre **SOLDES** de fin de saison

Aperçu de quelques Prix  
 Complots pour hommes 95 fr. - Pantalons 19 fr. - Costumes garçonnets 39 fr.  
 Pull-over 15 fr. - Casquettes 6 francs

Vêtements de travail de la Maison « Adolphe LAFONT » de Lyon

## La Maison Le Théo

Coiffeur-Parfumeur

Se tient à votre disposition pour vous coiffer, suivant les derniers procédés de la technique moderne, dans ses nouveaux salons de la place de l'Hôtel de Ville, tous les soins de la chevelure et de la beauté. PERMANENTE - MISE EN PLS - TEINTURE etc.

Spécialistes pour Dames et Messieurs

Un bon coiffeur, les meilleures marques de produits — Dépositaire de « ANTOINE » Institut de beauté, place Vendôme et de la parfumerie « GUERLAIN »

CHAUFFAGE CENTRAL

Téléphone 129

## A. Pasquiou

Docteur en chirurgie dentaire

Chirurgien-Dentiste

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Consultations tous les jours, Mercredi excepté, de 9 h. à midi et de 2 heures à 6 heures et sur rendez-vous

Ker Orby - Rue Anatole France TELEPHONE 171

PRÈS LA NOUVELLE POSTE - PERROS-GUIREC

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — PHOTOGRAPHIE

## LA MAISON HUBERT LE FUR

Boulevard Aristide Briand

Préviens ta clientèle qu'elle trouvera chez lui un beau choix de montres, bracelets, pour hommes et femmes. Travail de photographie d'amateur très soigné, exécution en 16 heures. Pellicules Agfa, Lumière, As de Trèfle etc., Appareils de toutes marques

## Serrurerie - Mécanique - Electricité

YVES LE ROUX

Rue des Bons Enfants et Boulevard Aristide Briand  
MAISON FONDÉE EN 1912Grilles - Marquises - Vérandas - Serres - Tennis  
TOUS TRAVAUX SUR PLANS ET DEVIS

La Maison n'a aucune succursale

## GRANITERIE I. ETIENNE

Exploitation des Grandes Carrières de Granit de la Vallée des Traouïéros à Ploumanach

Travaux d'art et d'architecture

Polissage inaltérable

## LOTISSEMENT DU PRÉ

approuvé par arrêté préfectoral de Juillet 1955

Terrains avantageux à partir de 30 francs  
VENTE PAR PETITS LOTSM. H. PATERNOTTE, Agent Général des Compagnies d'Assurances  
« LA PRÉVOYANCE », Tél. 15 à LANNION

Etablissements L. G. M. - MORLAIX

Commande unique - Lecture directe des Stations - Fonctionnement normal sur fil de 3 à 4 mètres - Haut-puissance Electro-dynamique - Prise Pick-up - Volume contrôlé à interrupteur - Alimentation tous voltages 110 - 125 - 220 volts

Prix imposé . . . . . Frs 1790  
 PAYABLE EN 7 MENSUALITÉS DE 250 FRANCS

Démonstration gratuite à DOMICILE

agent exclusif pour le canton de Perros-Guirec de L. G. M.  
**G. Kernanet** PERROS-GUIREC

Superhétérodyne Modèle 205 à 6 lampes. — Sonorité, Sélectif, Puissant et Moderne

Superhétérodyne Modèle 320 Antifading et Antiparasite, 7 lampes sur cadre groupé perfectionnement. Antifading différent permettant le réglage silencieux, montage compact sur très petit cadre constituant le procédé antiparasite le plus efficace.

Poste L. G. M. Modèle 320, Prix imposé . . . . . Frs. 2.800

## MONUMENTS FUNÉRAIRES

EN GRANIT ROSE ET GRIS

G. Gourdon &amp; Stiglio

LA CLARTÉ, EN PERROS-GUIREC

## E. LE SAINT

PERROS-GUIREC — Tél. 109

Cidre doux en fûts et en bouteilles  
Dépôt bière « Paillette »

## Jean

Coiffeur Parfumeur

Rue du Maréchal Foch

Salons de Dames et Messieurs  
MESDAMES.

Faites-vous faire un indéfrisable FUYA. Vous en serez satisfaits.

Grâce à son sachet à bandes huilées, vous n'aurez jamais les cheveux jaunis ni desséchés.

C'est le meilleur protecteur existant qui conserve aux cheveux toute leur souplesse.

DÉPOSITAIRE DE LA PARFUMERIE « GUERLAIN »

Spécialisé dans toutes les branches du métier

Chauffage Central

Alimentation — Vins fins — Liqueurs

Cidre doux en fûts et bouteilles

aux meilleurs prix

Bière - Eaux gazeuses - Eaux minérales

LIVRAISON A DOMICILE

**E. GRALL** Perros-Guirec  
 TELEPHONE 63

## Crystal Source

La meilleure et la moins chère des eaux de table

Fabrique de glace alimentaire - Limonade

Sodas - Siphons - Sirops

Dépositaire des bières:

Graff (Rennes) - Vezelise (Lorraine)

Spatenbraü (Munich)

**LE GUILLERMIC** Téléph. 16 Perros

## POUR LA RENTRÉE DES CLASSES

N'OUBLIEZ PAS QUE LA

Près la Gare  
PERROS-GUIREC

# MAISON LAINÉ

TELEPHONE 119

Vous livre à des prix **Imbattables**

Tout le trousseau nécessaire Draps - Couvertures - Chemiserie  
 Chandails - Chaussures - Tabliers etc.

## TOUJOURS MIEUX - TOUJOURS MOINS CHER

# L'Echo Perrosien

CINQUIÈME ANNÉE

SAMEDI 15 SEPTEMBRE 1934

ABONNEMENTS ANNÉES

Un an : 10 francs Judiciaires : 2 francs

Départements non Particuliers : 14,25

limitrophes : 12 fr. la ligne

Le Numéro : 25 centimes

BUREAUX :

IMP. COTEL FRÈRES, PERROS-GUIREC  
C. C. Postaux Rennes 15308

Journal de défense et d'intérêt touristiques paraissant le Samedi (Tél. 32)

## Après la Fête de Charles Le Goffic..

(SUITE DES DISCOURS)

Allocution prononcée par M. Le Maire de Perros-Guirec

Mesdames et Messieurs,

En ma qualité de Maire de Perros et de représentant de la municipalité de cette commune bretonne, j'ai tout d'abord le devoir de vous souhaiter la bienvenue à la façon dont jadis les vieux Bretons honoraient et saluaient leurs hôtes, les invitant à prendre place au foyer où flambait le feu de l'ajonc sec pétillant de lumière.

Vous êtes bien ici les invités qui s'assistent afin d'entendre, émerveillés, la belle histoire de l'écrivain breton, du fils de la Bretagne dont l'image va s'incarner, si j'ose dire, dans la roche magnifique où sont incrustés déjà les médaillons de Gabriel Vicaire, venu du pays de Bresse pour vivre et s'inspirer de notre Bretagne, et d'Anatole Le Braz, ce fils des monts adopté par la mer, venu des sommets de l'Arcout, attiré de façon invincible par un vieil instinct ancestral vers l'Armor.

De tous les trois, en effet, Charles Le Goffic était bien l'enfant de l'Armor ; il était issu de notre race et de notre sang, il est sorti tout entier de notre sol, et les bruyères, les ajoncs qui colorient et qui embaument ce terre d'où je vous parle, en sont les témoins les plus certains ; aussi, comme je vous le disais tout à l'heure, c'est bien en ma qualité de maire breton, mais plus spécialement en ma qualité de Breton de l'Armor, que je vous salue et que je salue le souvenir du grand poète ressuscité ici par la magie du ciseau du grand artiste Nicot.

Au nom de la municipalité de Perros, laquelle s'instituera désormais la gardienne vigilante du monument que lui confie le comité qui a entrepris la glorification de la mémoire de notre concitoyen, je vous assure, en outre, qu'à mon sentiment personnel, c'était bien ici, à cet endroit, à cette place que cette image devait se trouver fixée pour parachèver l'ensemble de cette trinité adorable : Vicaire, Le Braz, Le Goffic.

Je ne me risquerais pas à entreprendre la critique de l'œuvre littéraire de Charles Le Goffic, d'autres voix plus autorisées se chargeront de ce soin, mais, cependant je pourrais dire que Charles Le Goffic était si près de nous parce qu'il était si simple, si doux, si prenant, si captivant, si accessible ; alors que j'étais tout enfant, je me suis laissé prendre à la douceur de son verbe, à la clarté de ses récits, à l'intérêt prodigieux que se dégageait, par exemple, de « Morgane » et du « Pirate de l'île Lera ».

Par lui, j'ai fait la connaissance de la douce Viviane, de l'enchanté Merlin et surtout, par-dessus tout, mes enthousiasmes d'enfant se sont manifestés sans borne à l'évocation de la noble figure du roi Arthur, qui repose encore (Le Goffic m'en a persuadé) non loin d'ici, dans l'île d'Aval entouré de ses douze chevaliers.

C'est ainsi que j'ai connu notre poète, c'est ainsi que je l'ai aimé, et si, plus tard, devenu homme, je me suis complu à la lecture de ses descriptions magnifiques touchant les horizons de mer qui sont le cadre merveilleux de la terre où nous vivons, Charles Le Goffic restait toujours pour moi le conteur délicieux, l'évocat des légendes qui charment mon enfance ; mais je ne veux pas terminer ma brève allocution sans rendre hommage à la qualité du grand Celte disparu. Le Goffic était Breton par-dessus tout, mais non pas à la façon étroite dont certains voudraient le faire entendre. Le Goffic était en même temps un grand Français ; il l'a fait voir pendant la grande épreuve nationale que nous avons traversée, mettant au service de notre France son talent d'écrivain et la généreuse ardeur qui enflammait son cœur. Il s'occupait avec une énergie invincible à susciter les élans, à réchauffer les héros, à magnifier les sacrifices ; il fut l'écrivain de « Dixmude », des « Bourgui-

gnottes et Pompons rouges », il fut le chantre de l'épopée sublime de la brigade des fusiliers marins qui, sous le commandement de cet autre héros qui s'appelle l'amiral Ronarch, défendit pied à pied le dernier lambeau du sol belge qui couvrait la frontière française.

L'âme bretonne, il ne l'a jamais mieux décrite que dans ces pages émouvantes où il a étroitement confondu cette âme bretonne avec l'âme française.

C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs, je glorifie Charles Le Goffic sous sa double qualité de Breton et de Français. Les Lettres françaises n'ont pas hésité non plus, à la fin de sa laborieuse carrière, à lui rendre l'hommage qui était dû à son talent et à sa probité, et quand cet honneur lui échet, c'est la Bretagne tout entière qui entra avec lui à l'Académie Française.

Madame Le Goffic,

Le Maire de Perros-Guirec vous salue très respectueusement et tient à vous associer à l'hommage qui est rendu aujourd'hui au grand Breton et au grand Français qu'est Charles Le Goffic ; acceptez cet hommage qui vient du plus profond du cœur d'un fils de l'Armor.

Discours prononcé par M. Henri Domelier

Madame,  
Monsieur le Docteur Le Goffic,  
Amiral,  
Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,

Avant la guerre, j'avais déjà rencontré Charles Le Goffic dans des réunions littéraires.

J'avais lu ses livres si prenant et ses chroniques étincelantes. J'avais entendu la chanson de ses vers.

Je savais qu'il était un maître en belles lettres, mais je ne le connaissais pas.

Mais un jour, comme celui-ci, au lendemain de la grande tourmente, je me trouvais avec lui au Pardon des Chantres du Trégor qu'il avait fondé avec le Syndicat d'Initiative.

Nous étions arrêtés devant le monument aux morts de Perros dont les noms gravés dans le granit de la Côte rappelle l'héroïsme de ces braves tombés là-bas en Belgique et dans les régions envahies du Nord et de l'Est ou ensevelis dans les flots mouvants, pour que la France soit sauvée, pour que la France vive.

Et pendant que les pèlerins de la Roche des Martyrs observaient devant la pierre glorieuse la poignante minute de silence, je revois par la pensée ces magnifiques régiments bretons que j'avais vu passer pleins d'espoir au secours de la Belgique violée, quelques jours plus tard, se replier sur la Meuse dans un ordre aussi parfait qu'à la manœuvre, calmes et résolus à défendre pied à pied le sol sacré et meurtri des ancêtres.

Mais je revois aussi dans les derniers jours d'août 1914, parmi les ruines encore fumantes de la bataille de Sedan, à travers les moissons ravagées, d'humbles croix de bois noir coiffées du képi rouge des fantassins de Rennes, de Guingamp, de Vitry, de St-Brieuc, de Brest, de Vannes, de Quimper et de Nantes, tombés pour une noble cause : la défense de la Patrie, de la Liberté et de la Civilisation.

Moi aussi, Amiral, j'unissais dans un même hommage de pieuse reconnaissance les poilus des tranchées de la Somme, de Champagne et de Verdun, aux demoiselles aux pompons rouges de l'Yser, aux vaillants mâturins des Dardanelles, de l'Adriatique et du Pacifique, et aux rudes chalutiers de la Manche et l'Atlantique. Cet hommage, je le répétai en saluant dans un toast les Celtes d'Armor qui s'étaient battus, tous dans un sublime esprit du sacrifice suprême, pour délivrer les Celtes de Lorraine.

Alors Charles Le Goffic m'embrassa. Voilà comment je le connus. Voilà pourquoi il me fit le très grand honneur de m'appeler son ami. Voilà pourquoi enfin, il m'est permis de le dire devant cette roche des Martyrs qu'il consacra comme le Panthéon littéraire de la Bretagne et devant laquelle, chaque année, il aimait sacrifier au culte de l'Amitié.

Qui mieux que lui sut chanter l'héroïsme de ses compatriotes de la noble Bretagne ?

Qui mieux que lui, nouvel Homère, doublé d'un Plutarque et d'un Thucydide sut exalter les prouesses épiques de no-

## LE DEVIL-DUVAL-JAZZ ET SES BOYS AU CELTIC-HOTEL CE SOIR, SAMEDI 15 SEPTEMBRE

Voilà, certes, une nouvelle dont se réjouiront les Perrosiens, amateurs de belle musique.

M. et Mme Capitaine ne reculant devant aucun sacrifice se sont assurés la participation de ce brillant orchestre qui passe, à juste titre d'ailleurs, pour un des meilleurs jazz de Bretagne, sinon le meilleur.

Un fameux orchestre dans une belle salle. Soirée splendide en perspective à laquelle touristes et Perrosiens voudront assister.

Le marine nationale dans cette guerre de géants où Mokos de la Méditerranée, Jean Gouin de Bretagne, Normands, Flamands, Parisiens et Lorrains n'étaient que des Français réunis sous les plus du drapeau tricolore pour une même cause et un même idéal.

Dixmude, Steenstraete, Nieuport, Furnes, Ypres, squelettes rougis de villes florissantes avant le passage des Huns, St-Georges, la grande Dune, la Ferme de l'Union, la maison du Passeur, noms du communiqué illuminant comme un soleil de gloire dans un ciel de tempête, les flots boueux de l'inondation flamande

Bouvet, Gaulois et autres bâtiments puissants de l'escadre de Guépratte, devenus des tombeaux dans la mer sans fond, frères punis du Vengeur de la Révolution qui coulait aux cris enthousiastes des moribonds « Vive la Nation », sous-marins, farouches gardiens du littoral, croiseurs, fidèles escortes des convois, bateaux de pêche, implacables et vigilants chasseurs des bandits de la mer, telles sont les citations inscrites sur le drapeau décoré des fusiliers marins ou sur l'étamine bleu-blanc-rouge des navires de guerre.

Il fallait un historiographe pour relater la tâche surhumaine des équipages, un poète pour chanter leurs exploits, un patriote pour exalter leur holocauste.

Charles Le Goffic fut tout cela. Il sut exprimer, et dans quels termes, avec « Bourguignottes et Pompons rouges » et Dixmude, l'émotion et l'enthousiasme de tout le pays.

Ces deux livres, d'une langue si pure, d'une élévation si haute, seront pour toujours le Memorial sans tâche de la Marine Française et les livres de chevet de tous les marins.

C'est la plus remarquable théorie morale qui puisse se concevoir.

N'était-il pas d'ailleurs lui-même à Dixmude, dans la personne d'un être qui lui était particulièrement cher, son fils, le Docteur Le Goffic, médecin-major au 3<sup>e</sup> bataillon de fusiliers-marins, et n'était-ce pas pour lui un devoir de décrire leurs hauts faits.

Son cœur y était. Son âme parla.

« Bourguignottes et Pompons rouges » et « Dixmude » : deux livres d'histoire ? Mieux que cela ! un hymne à la Bretagne et aux Bretons, et à ses chers Perros et Tréguier, à Lannion, sa ville natale, où il assiste à la préparation de la mobilisation, acceptée stoïquement par ceux qui vont partir, « recueillis, un peu tristes même, mais inébranlablement confiants et rayonnants de la fierté légitime d'une race qui montre au monde qu'elle n'a pas dégénéré ».

C'est aussi l'apothéose de ces fusiliers marins « montant sur l'Yser, en articulation d'avant-garde, son quart sublime et solitaire, nullement chancelés par les frénetiques arrosages de shrapnel's et de marmites.

De quel granit, écrivait-il, devaient être faits les combattants pour résister, 6.000 marins contre 40.000 allemands.

Ils se révélèrent des preux, comme Rolland à Roncevaux, comme Cambrome à Waterloo, comme les Marsouins à Bazelleis, en opposant à l'envahisseur le rempart infranchissable de leurs poitrines françaises.

Et renouvelaient, dans les plaines marécageuses des Flandres, l'exploit des Thermopyles sous cet autre Léonidas qui fut le contre-amiral Ronarch.

Quelle fierté tenait en très haute estime. Quel bel éloge que celui du Généralissime : « Les fusiliers-marins, ce sont mes meilleurs fantassins ! ».

Et quand il fut question de les envoyer aux Dardanelles !!!

« Jamais de la vie, protesta-t-il, m'élèver mes fusiliers-marins, ça non, par exemple ! ».

C'est aussi un cri d'admiration pour la fraternité d'armes existant entre officiers et matelots, qui se traduisait par une sincère et réelle affection des chefs pour leurs soldats et des soldats pour leurs chefs.

Dans ce champ abominable de carnage, pétri de sang et de boue, il y eut entre officiers et marins, rivalité d'héroïsme et de sacrifice, préchant mutuellement d'exemple dans la manière de bien mourir.

La marine nationale a donc le droit de réclamer Charles Le Goffic comme un des siens et c'est la raison pour laquelle la Municipalité de Perros et le Comité d'érection du Médaille sur cet humble terre, face à cette chapelle de La Clarté où sa foi de chrétien recueillait des trésors d'espérance, avaient désiré que l'inauguration fût placée sous la présidence d'un des officiers généraux de la flotte française.

Sollicité par votre éminent camarade, l'Amiral Guépratte dont vous regrettez l'absence, vous avez, Amiral, accepté cette mission. Merci, au nom de tous les Bretons, Vétérans de la grande Guerre ayant pitié dans les tranchées ou bourlingué sur tous les océans, des demoiselles au pompon rouge, plus jeunes, qui ont servi sous vos ordres.

Merci aussi au nom de tous les Français qui vont acclamer en votre personne, la Marine de la France en évoquant le nom de Charles Le Goffic.

Et vous êtes bien qualifié, Amiral, pour rendre cet hommage au poète !

N'y a-t-il pas dans tout marin un poète qui sommeille ?

Quand, dans les longues croisières, l'officier, accoudé à son banc de quart, entrevoit, à travers la brume océane qui lui masque l'horizon, ou, sous les nuits étoilées des ciels tropicaux, la vision lointaine de la patrie absente et de la province éloignée, quand la sentinelle et le poste saluent au lever du soleil, les couleurs de la Patrie, la poésie ne découle-t-elle pas naturellement du cerveau et les mots murmurés dans la nostalgie du présent ne se métamorphosent-ils pas en vers harmonieux ?

Les lettres françaises se flattent de posséder des marins vaillants.

Pierre Loti, Claude Farrère, Paul Chack, le comte de Blois (d'Avesnes en littérature) enseignent de la brigade Ronarch gravement blessé à Dixmude, écrivain aussi délicat que marin courageux et politique clairvoyant, et tant d'autres encore, ne sont-ils pas classés parmi les meilleurs de l'illustre pléiade.

Vous êtes donc, Amiral, bien situé pour apporter devant cet auditoire ému le témoignage reconnaissant de vos officiers et de vos équipages à l'historien de leurs batailles et au Chantre de leurs immortels exploits.

Par votre présence à cette solennité grandiose, vous nous rappelez la formule sacrée inscrite sur la proue de vos redoutables cuirassés ou dans les replis soyeux du pavillon « Honneur et Patrie » laquelle il faut adjoindre « Valeur et discipline » et vous nous recommandez ainsi l'exemple de l'union des Français dans l'amour commun de la Patrie réclamée avec tant de courage et tant de cœur par le grand homme d'Etat que le pays a été heureux de trouver dans des circonstances critiques.

France et Bretagne, ne faisaient qu'un dans le cœur de Charles Le Goffic. Il ne concevait pas l'une sans l'autre. Et si la mélancolie du parler breton lui était agréable, il savait l'exprimer dans la plus belle des langues, la langue française, dans le plus élégant des styles.

Sur l'Yser et sur mer, quand deux civilisations s'affrontaient, il n'y avait pas de particularisme : il n'y avait que des mêmes fils de France décidés à vaincre ou mourir.

Ils ont vaincu pour que disparaissent les dissensions criminelles, mais ils ont su mourir et bien mourir, comme l'affirmait leur barde qui aimait les marins au même titre que leurs frères d'armes des héroïques régiments bretons.

Grâce à eux, la France intégrale, une et indivisible a été sauvée. Ne l'oublions pas ! C'est la voix des Morts.

Entendons-la comme l'a entendue Charles Le Goffic.

Les événements actuels réclament encore l'union.

Français, répondez donc à l'appel des morts : « Soyons unis » !

Nous en faisons le serment devant vous, Amiral. Recevez-le !

(à suivre)

**BUSTER CRABBE**

dans

**L'INTRÉPIDE**

une nouvelle aventure de

**TARZAN**

au « SÉLECT-CINÉMA »

à partir de Mardi 18 Septembre

AQUISTAPACE

ETCHEPARE

Renée SAINT-CYR, dans

**D'amour et d'eau fraîche**

de Félix Gandéra

au « SÉLECT-CINÉMA »

à partir du Vendredi 21 Septembre

avec FERNANDEL

**Etat-Civil**

**Naissances**

Michel Tilly, fils de Yves Tilly, maçon et de Marie Le Bal'ch, à Trestraou Huelan.

Louis Danini, fils de Jean Danini, polisseur de granit et de Marie Ollivier, à Ploumanach.

**Publications de mariages**

Adolphe Bresset, sergent au 2<sup>e</sup> régiment du Génie, domicilié à Lanfains et résidant à Metz, et Jeanne Le Quéré, institutrice publique, domiciliée à Perros-Guirec, rue Emile Le Gac, et résidant à Plounevér-Moëdec.

Emile Hamon, quartier-maître canonier sédentaire, domicilié à Penvenan et résidant à Querqueville (Manche), et Jeanne Kéraudren, sans profession, domiciliée à Perros-Guirec, rue des Frères Le Montréer.

**Mariage**

François Creignou, marin-pêcheur, domicilié à la rade de Perros-Guirec, et Jeanne-Marie Le Bozec, veuve de Louis Briant, ménagère, domiciliée à Perros-Guirec.

**Décès**

Yves-Marie Tilly, marin retraité, 73 ans, époux de Eloïse Arzur, à Kerangaro.

Jeanne Henry, 5 ans, à La Clarté.

Laure Cointot, sans profession, 79 ans, veuve de Charles Manigaud, à Ty-Huelan.

Suzanne Le Goffic, sans profession, 21 ans, célibataire, rue du Sergent L'Hévéder.

**Permis de construire**

Dans ses séances du 31 août et 7 septembre 1934, la commission de délivrance des permis de construire a donné un avis favorable aux demandes présentées par :

M. Lucas Laurent, à Perros-Guirec, pour la construction d'une maison d'habitation dans le lotissement Le Grand.

M. Bergner, 13, rue de la Renardière, à Rosny-sous-Bois, pour construction d'une maison d'habitation dans le lotissement Le Carbond.

M. Kéraudren Yves-Marie, pour construction d'un hangar dans sa propriété rue des Frères Le Montréer ;

M. Le Noën Marc, 70, rue nationale, à Pontivy, pour construction d'une maison d'habitation, rue des Bons enfants ;

M. Fessant François, à Kerdu, pour construction d'une maison d'habitation à Kerdu ;

M. Lissillour Pierre, maître au cabotage, pour construction d'un garage dans sa propriété, rue du Sergent L'Hévéder ;

M. Le Roux Allain, à Trestrignel, pour construction d'un appartement à sa propriété boulevard Clémenceau.

**Comité républicain, radical et radical-socialiste**

Assemblée Générale annuelle, Hôtel Bellevue, Linkin, samedi 22 septembre courant à 14 heures 30 précises.

**ORDRE DU JOUR**

1. - Versement des cotisations ;
2. - Situation morale et financière ;
3. - Renouvellement du Bureau ;
4. - Allocation du Président ;
5. - Compte-rendu de son mandat par M. Audren, Conseiller Général ;
6. - Désignation du candidat du Comité à l'élection du Conseil Général du 7 octobre prochain.

Présence indispensable.

Le Secrétaire.

**Audience de simple police**

**COMPTE-RENDU**

Le Tribunal de simple police du canton de Perros-Guirec, sous la présidence de M. Jestin, Juge de Paix, assisté de M. Kerroux, greffier, ayant comme ministère public M. Alfred Le Toiser, adjoint au maire de Perros-Guirec remplaçant M. Le Jannou, décédé, dans son audience publique du vendredi 7 septembre 1934 a rendu et prononcé :

3 jugements en matière de violence légères.

4 pour ivresses publiques, 1 pour tapage nocturne,

7 pour infractions au code de la route dont 4 cyclistes pour défaut de lumière et 3 automobilistes pour défaut d'appareils rétroviseurs,

1 étranger a été condamné pour défaut de visa de carte d'identité.

1 hôtelier pour registre de logeurs mal tenu.

3 affaires de violences légères ont été reportées à la prochaine audience pour enquêtes,

8 contraventions ne s'étant pas présentés ni fait représenter, seront cités par ministère d'huissier à leurs frais pour l'audience du 5 octobre 1934.

Les condamnations ont varié entre un et cinq francs d'amende.



**Etoile Sportive de La Clarté**

**Match d'entraînement**

Tous les joueurs de L'Etoile Sportive de La Clarté (1 et 2) devront se rendre au match d'entraînement qui aura lieu sur le terrain de Pors-Guen, demain dimanche 16 Septembre 1934, à 14 h. précises.

N. B. - En vue des prochains matches de championnat et afin de former une 1<sup>re</sup> équipe stable, la présence de tous les joueurs est

**INDISPENSABLE**

à ce match d'entraînement

LE BUREAU DE L'E.S.C.

**Au Dancing de la Terrasse**

Le Dimanche 16 Septembre à partir de 21 heures

**BAL DE FIN DE SAISON**

avec concours de TANGO

Beaux prix - Bataille de Serpents

PONT-CUENNEC - CAFÉ OFFRET

Le Dimanche 16 Septembre 1934

**Grand Bal**

en Soirée

avec le concours du « JAZZ TANGUY »

**Dégrèvements sur l'impôt foncier**

Les petits propriétaires exploitant eux-mêmes leurs terres, dont le revenu cadastral n'atteint pas 1000 francs, ont droit à une diminution d'impôt, exactement à la moitié de la part de l'Etat.

Ceux dont le revenu cadastral n'atteint pas 500 francs sont exonérés en totalité de la part de l'Etat.

Les déclarations seront reçues à la mairie jusqu'au 29 Septembre inclus, dernier délai. Prière d'apporter les bordereaux.

Etude de M<sup>r</sup> R. DEROUIN, notaire à Perros-Guirec

**CESSION**

de fonds de commerce

Suivant acte reçu par M<sup>r</sup> DEROUIN, notaire à Perros-Guirec, le 18 Août 1934, enregistré au même lieu le 23 du même mois, folio 84, numéro 549.

Madame Léontine-Marie BERGOT, ancienne hôtelière, épouse de Monsieur Joseph-Marie LE FLOCH, demeurant à Perros-Guirec, en état de liquidation judiciaire ;

Et M<sup>r</sup> Yves PHILIPPE, docteur en droit, avocat, demeurant à Lannion, liquidateur judiciaire de ladite Dame LE FLOCH.

ONT, en exécution d'un jugement rendu par le Tribunal Civil de Lannion du 16 Mai 1934, vendu à

1<sup>o</sup>) Monsieur Hippolyte-Guillaume-Marie LE TOISER, propriétaire, Maire de la Ville de Perros-Guirec, et Madame Marie-Françoise LOGIOU, son épouse, demeurant ensemble à Perros-Guirec ;

2<sup>o</sup>) Et Monsieur Albert-Ernest ROBINET, exportateur propriétaire, et Madame Francine-Marie PERROT, son épouse, demeurant ensemble à Saint-Quay-Perros ;

Le Fonds de Commerce d'Hôtel-Restaurant et Débit de Boissons alcooliques connu sous le nom d'HOTEL DE LA ROSERAIE et exploité à Trestraou en la commune de Perros-Guirec, et comprenant :

1. - Le nom commercial, l'enseigne, la clientèle et l'achalandage y attachés, ainsi que le droit à la grande licence.

2. - Et les marchandises en dépendant.

Les oppositions devront être faites, à peine de forclusion, dans les dix jours de la présente insertion, et seront reçues en l'étude de M<sup>r</sup> DEROUIN, notaire à Perros-Guirec, où domicile à été élu à cet effet.

Cette insertion est faite en renouvellement de celle parue dans le même journal le 1<sup>er</sup> septembre.

Insertion au B-O du 8 septembre.

POUR DEUXIÈME INSERTION,

R. DEROUIN

Les Dimanche 16 et 23 Septembre

**Service d'autocars**

par le

**Grand Garage des Plages**

TARDIVEL

A l'occasion des

Fêtes du 7<sup>e</sup> Centenaire de Saint-Guillaume, à St-Brieuc

**Grand Tournoi Médiéval**

à 14 h

Au Vélodrome de Beauveillages

DEPART, matin 11 h.

RETOUR, vers 20 h. du soir.

Retenir ses places d'avance s. v. p.

Téléphone 35.

**Chasse gardée**

La chasse est interdite sur les terrains clos de M. Canit au Gribou, situés entre le chemin des Douaniers et la route nationale de Lannion à Trébeurden.



**CHRONIQUE**

**HORTICOLE**

**Entretien d'une Pelouse**

DEMANDE. — Pour qu'une pelouse soit bien entretenue, que conseillez-vous ? C'est une toute petite pelouse étroite et peu longue ; aussi, je ne voudrais pas un outil trop important.

RÉPONSE. — Pour l'entretien d'une pelouse, la tonde hebdomadaire suivie d'un copieux arrosage est indispensable ; d'autre part, un épandage de terreau en novembre donne une meilleure pousse l'année suivante. La tonde peut se faire à la cisaille, au volant, mais le meilleur travail s'exécute avec une tondeuse à gazon.

ABONNEZ-VOUS A

L'ECHO PERROSIEN

**TREVOU-TREGUIGNEC**  
**Prestation de serment**

A l'audience publique du Tribunal de Paix du canton de Perros-Guirec du 7 septembre 1934, à 10 heures du matin, M. Yves-Marie Le Bourdonnec a prêté le serment voulu par la loi en qualité de garde particulier de la société de chasse de « L'Amicale des chasseurs » et a été chargé spécialement de la garde des propriétés que possède cette société sur le territoire de la commune de Trévou-Tréguignec.

**ENTREPRISE GÉNÉRALE DE JARDINS**

aux plus bas prix

**A. GALPIN**

JARDINIER A 4 BRANCHES

« Villa des Fleurs »

Kerangarou — Perros-Guirec

**REMERCIEMENTS**

Monsieur Henri MANIGAUD, Monsieur et Madame Gabriel MANIGAUD et leurs enfants, Mademoiselle Marcelle MANIGAUD, Monsieur et Madame André MANIGAUD remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de :

**Madame Vve MANIGAUD**  
née COINTOT

A la Rade (Près de la Gare)

**SCIERIES DE LA MANCHE**

PERROS-GUIREC  
Tél. 53

**BOIS DU NORD** pour MENUISERIE ET CHARPENTE  
PARQUETS - LAMBRIS

Chêne - Châtaignier

**BOIS DU PAYS**

Plots - Lambourdes

TOUS LES MATÉRIAUX de CONSTRUCTION, ciment, chaux, plâtre, grivellé, ardoises, éverite, carreaux, agglomérés ciment, tuyaux grès et ciment, briques, lattes à plafond etc...

# LA JOLIE PAIMPOLAISE

Roman inédit  
par J. de KERLECOQ

— Tenez, monsieur, buvez ça... C'est un grog... La demoiselle n'a pas marchandé l'eau-de-vie... Ça vous raviverait une momie, ma Doué !

Sous la bienfaisante influence de la chaleur et du cordial, Robert Deribes ne tarda pas à reprendre complètement ses sens. Son premier regard fut pour son sauveur :

— Mon ami ! Je vous dois la vie !  
— Et alors... vous ne me devez rien, à moi ? fit le docteur, d'un ton amicalement bourru.

Et comme l'artiste le considérait avec étonnement, Kernevel, s'inclinant fort civilement se présenta :

— La Faculté !... Allons, maintenant reposez-vous ! Vous devez en avoir grand besoin ! Non, mais, on n'a pas idée de tirer sa coupe par un temps pareil ! Vous voulez donc vous suicider, mon ami ? Eh bien, oui... vous pouvez vous vanter d'avoir de la veine. Vous devez, en effet, une fière chandelle au hardi compagnon que voilà !

Il désigna Lissillour, retiré modeste-

ment dans l'angle le plus obscur de la pièce, puis, bordant le malade dans son lit :

— Je reviendrai vous voir demain... Jusque-là, pas un mot, pas un geste ! La paix, la paix, la paix ! Bonsoir, petit !

Il poussa Simon-Pierre et son matelot dans l'escalier, dégringola les marches comme un jeune homme, fit irruption dans la salle.

— Eh bien ? interrogea anxieusement Fleur-des-Grèves. Comment se trouve-t-il ?

— Aussi bien que possible, mon enfant !

— Que faut-il faire ?

— Rien, quant à présent... Il a chaud. Laissez-le dormir au moins jusqu'à la nuit... Vous préparerez alors lui monter un bouillon. Bonsoir, mes amis... Bonsoir, maman Le Bivic !

Il reprit son chapeau et s'esquiva, sans vouloir accepter la tasse de café qu'Anna avait préparée pour eux tous. Simon-Pierre se montra moins intraitable. Jean-Marie souhaitait se retirer, mais sur l'injonction de son « patron » il dut s'asseoir. Ils vidèrent ainsi quelques bols de cidre, acceptèrent la « collation », le café, un petit verre de fine, puis Tréma-leu se leva :

— Allons !... c'est pas tout ça !... j'ai mes filets à réparer... Tu viens, garçon ?

— Oui dit Jean-Marie.  
Il embrassa Madame Le Bivic, tendit la main à Fleur-des-Grèves, mais la jeune fille, l'attirant doucement, laissa tom-

ber sa tête sur l'épaule de son ami d'enfance :

Jean-Marie... balbutia-t-elle.  
Il ne put ajouter un mot.

Jean-Marie, bouleversé, sentit une larme couler le long de son cou. Il comprit alors le grand drame qui se jouait au tréfonds de cette âme. Armelle aimait Robert Deribes. Armelle le respectait... et, de tout son être aussi, elle demandait pardon.

Il effleura d'un baiser amer et doux à la fois, le front lilial de Fleur-des-Grèves, puis, étouffant un sanglot, il partit.

Le soir tombait. Dans la chambre silencieuse les objets ne se dessinaient plus que confusément. Armelle, blottie au fond d'un vieux fauteuil, laissait errer sa pensée.

Le drame qui s'était joué le jour même avait laissé sur esprit une trop forte empreinte, pour qu'elle n'en évoquât pas les moindres détails. Elle n'éprouvait plus, à cette heure, qu'un immense désarroi. Devant la grandeur d'âme, la générosité antique de Jean-Marie, elle se sentait bien petite, s'accusait, se maudissait. Elle aurait voulu être morte, afin que cessât cette lutte dont l'âpreté, à la longue, l'accablait.

Elle avait aimé Jean-Marie comme un frère... Elle avait appris à l'estimer chaque jour davantage. Elle s'était réjouie en songeant qu'ils s'en iraient ensemble

jusqu'au bout de l'épineux chemin de la vie... Pourquoi cette riante perspective avait-elle cessé de lui paraître désirable ?

Ses ambitions avaient-elles grandi ? Non... Elle gardait sa prédilection à cette humble existence, délibérément acceptée... Elle n'enviait ni la fortune, ni le luxe. Elle aimait toujours son clocher, les landes rousses, les vastes horizons de la mer ; mais... elle croyait bien qu'elle aimait davantage cet étranger...

Était-ce possible !... Elle le connaissait depuis si peu de temps. Elle ne savait au juste d'où il venait, quels étaient ses goûts, ses idées... Elle ignorait tout de son passé.

Et pourtant, si cet homme lui eût tendu la main, elle ne l'aurait pas repoussée...

Était-ce possible ?

Comment ce sentiment était-il né ? Comment n'avait-elle rien fait pour le juguler ? Elle se reprochait sa lâcheté, sa faiblesse, s'accusait de trahison, d'indignité. Volontiers, elle se serait traînée aux pieds de Jean-Marie. Ah ! certes, cet humble matelot valait mieux qu'elle ! Il la dépassait de cent coudées.

Simon-Pierre le connaissait bien !... « Vous ne seriez pas gentille si jamais vous faisiez pleurer cet être-là ! »

Or, elle avait fait pis que cela ! Elle avait piétiné le cœur fidèle.

Était-ce possible ?...

(à suivre)

**A LOUER** 4 pièces non meublées et veranda. Eau courante au 1<sup>er</sup> étage, électricité, grand jardin. S'adresser à Mme Vve Rayer, rue Emile Le Gac, ou au journal.



**A VENDRE**  
**Mobilier moderne** landau, voiture et chaise d'enfant. S'adresser à Mme Gréau-Le Roux, rue des Bons Enfants, PERROS-GUIREC

**Importante Société de Capitalisation** cherche AGENTS actifs, sérieux, dans la région. S'adresser au bureau du journal. Forte commission.

**Société de comptabilité Fiscale**  
**COMMERCE - INDUSTRIE**  
ORGANISATION  
EXPERTISES INVENTAIRES  
BILANS - DÉCLARATIONS FISCALES  
**I. BERNARD**  
Chalet « Ker Venec » rue de la Poste  
PERROS-GUIREC

**LA POISSONNERIE PERROSIENNE**  
(TÉLÉPHONE 169)  
PLACE DE L'ÉGISE  
**EST OUVERTE**  
Poissons Frais, crustacés, coquillages  
— Arrivages journaliers —  
Rayon de fruits, volailles,  
Beurre, œufs, etc... etc...

**Menuiserie d'Art et de Bâtiment**

## MEUBLES

Bois de 1<sup>er</sup> choix rigoureusement sec

**ROBIN FILS**

Boulevard Clémenceau - PERROS-GUIREC

INSTALLATIONS

de villas, pensions de famille, magasins

Tous travaux sur plan et devis

Travail garanti

## LE TRAVAIL

Compagnie Mutuelle Française d'Assurances sur la VIE

et sa « PENDASTRAYA »

Agent général : J. LEFÈVRE, rue du Léandry - Lannion - etsur rendez-vous.

Pour toutes  
**VOS PEINTURES**  
Adressez-vous à

**RÉMI**

Peintre - Près la Gendarmerie

## LANNION

**NOUVEAU MAGASIN**

**TOUT CE QUI CONCERNE LA MACHINE À COUDRE**

Vente - Échange - Fournitures  
Huile - Aiguilles

Réparations et Accessoires de  
Machines de toutes marques

**A. LE CUZIAT**

Rue de la Mairie - Lannion  
Ancien Magasin OFFRET, Tailleur

## Agence « La Générale »

En Face la Mairie

**Plusieurs Villas** à vendre sur Trestraou et Trestrignel

**Joli Sloop**

2 Tonneaux avec petite cabine et couchettes en parfait état de marche - Grément très complet - Construit en 1923 au Pouldu. A VENDRE - Prix très intéressant.

Pour vos Assurances, Accidents, Incendie & Vie, adressez-vous à l'Agence « LA GÉNÉRALE » qui vous conseillera au mieux de vos intérêts

## VOTRE VIEUX POSTE VAUT ENCORE DE L'ARGENT!



Frs 1.850  
Facilité de paiement  
Pour Frs 1250 seulement, un excellent Philips 1 la 936

Profitez des conditions intéressantes que nous pouvons vous consentir pour la reprise de votre vieux poste.

Échangez-le contre un Philips 834 à « Super-Inductance », qui, lui, donne pure et musicale la totalité des stations qu'il « accroche ».

● Demandez-nous une démonstration gratuite ; nous en profiterons pour voir de près votre vieux poste.

## PHILIPS 834

A « SUPER-INDUCTANCE »

Prix : 1850 fr. — PHILIPS 938 1250 fr.

Distributeur - réparateur officiel de la S. A. PHILIPS  
**P. MERLEAUX** Téléphone 29 — PERROS-GUIREC

## AGENCE VILLENEUVE

Perros-Guirec Téléphone 62

### A VENDRE

- Pavillon de 4 pièces . . . . . 28.000 fr.
- Villa de 10 pièces . . . . . 65.000 fr.
- Pavillon de 5 pièces . . . . . 45.000 fr.  
(dont 20.000 fr. comptant)
- Belle Villa, vue superbe, tout confort . . . . . 75.000 fr.
- Très belle Villa, vue sur mer . . . . . 120.000 fr.
- Plusieurs lots de terrain à La Clarté  
5 francs le mètre (lots de 400 à 800 m<sup>2</sup>)

L'Agence Villeneuve s'occupe de toutes les Assurances: Incendie, Accidents & Vie

# "AUX GALERIES PERROSIENNES" MAISON DUCLOS

Rue du Maréchal Joffre PERROS-GUIREC

Confections - Chemiserie - Chapellerie - Bonneterie

du 1<sup>er</sup> au 30 Septembre **SOLDES** de fin de saison

Aperçu de quelques Prix  
**Complets pour hommes 95 fr. - Pantalons 19 fr. - Costumes garçonnets 39 fr.**  
**Pull-over 15 fr. - Casquettes 6 francs**

Vêtements de travail de la Maison « Adolphe LAFONT » de Lyon

## La Maison Le Théo

Coiffeur-Parfumeur

Se tient à votre disposition pour vous coiffer, suivant les derniers procédés de la technique moderne, dans ses nouveaux salons de la place de l'Hôtel de Ville, tous les soins de la chevelure et de la beauté. PERMANENTE - MISE EN PLS - TEINTURE etc..

Spécialistes pour Dames et Messieurs

Un bon coiffeur, les meilleures marques de produits - Dépositaire de « ANTOINE » Institut de beauté, place Vendôme et de la parfumerie « GUERLAIN »

CHAUFFAGE CENTRAL

Téléphone 129

## A. Pasquiou

Docteur en chirurgie dentaire

Chirurgien-Dentiste

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Consultations tous les jours, Mercredi excepté, de 9 h. à midi et de 2 heures à 6 heures et sur rendez-vous

Ker Orby - Rue Anatole France TELEPHONE 171

PRÈS LA NOUVELLE POSTE - PERROS-GUIREC

HORLOGERIE BIJOUTERIE PHOTOGRAPHIE

## LA MAISON HUBERT LE FUR

Boulevard Aristide Briand

Préviens sa clientèle qu'elle trouvera chez lui un beau choix de montres, bracelets, pour hommes et femmes. Travail de photographie d'amateur très soigné, exécution en 18 heures. Pellicules Agfa, Lumière, As de Trèfle etc., Appareils de toutes marques

A L'IMPRIMERIE COTEL FRÈRES

## Tous les Imprimés

Au plus bas prix - Travail soigné

Affiches réclame, en noir et en couleurs

## GRANITERIE I. ETIENNE

Exploitation des Grandes Carrières de Granit de la Vallée des Traouïéros à Ploumanach

Travaux d'art et d'architecture

Polissage inaltérable

## LOTISSEMENT DU PRÉ

approuvé par arrêté préfectoral de Juillet 1925

Terrains avantageux à partir de 30 francs

VENTE PAR PETITS LOTS

Grandes facilités de paiement

M. H. PATERNOTTE, Agent Général des Compagnies d'Assurances: Vie - Accidents - Incendie « LA PRÉVOYANCE » à LANNION, Tél. 159



Superhétérodyne Modèle 205 à 6 lampes. - Sensible, Selectif, Puissant et Musical

Etablissements L. G. M. - MORLAIX

Commande unique - Lecture directe des Stations - Fonctionnement normal sur fil de 3 à 4 mètres - Haut-parleur Electro-dynamique - Prise Pick-up - Volume contrôle à interrupteur - Alimentation tous voltages 110 - 125 - 220 volts

Prix imposé Frs 1790

PAYABLE EN 7 MENSUALITÉS DE 250 FRANCS

Démonstration gratuite à DOMICILE

agent exclusif pour le canton de Perros-Guirec de L. G. M.

## G. Kernanet

PERROS-GUIREC

Superhétérodyne Modèle 320 Antifading et Antiparasite, 7 lampes sur cadre compact perfectionnements: Antifading différenciel permettant le réglage silencieux, montage compact sur très petit cadre, constituant le procédé antiparasite le plus efficace.

Poste L. G. M. Modèle 320, Prix imposé Frs. 2.800

MONUMENTS FUNÉRAIRES EN GRANIT ROSE ET GRIS

G. Gourdon &amp; Stiglio

LA CLARTÉ, EN PERROS-GUIREC

## E. LE SAINT

PERROS-GUIREC - Tél. 109

Cidre doux en fûts et en bouteilles

Dépôt bière « Paillette »

## Jean

Coiffeur Parfumeur

Rue du Maréchal Foch

Salons de Dames et Messieurs MESSAMES,

Faites-vous faire un indéfrisable FUYA. Vous en serez satisfaits.

Grâce à son sachet à bandes huilées, vous n'aurez jamais les cheveux jamais ni desséchés,

C'est le meilleur protecteur existant qui conserve aux cheveux toute leur souplesse.

DÉPOSITAIRE DE LA PARFUMERIE « GUERLAIN »

Spécialisé dans toutes les branches du métier

Chauffage Central

Alimentation - Vins fins - Liqueurs

Cidre doux en fûts et bouteilles

aux meilleurs prix

Bière - Eaux gazeuses - Eaux minérales

LIVRAISON A DOMICILE

## E. GRALL

Perros-Guirec TELEPHONE 63

## Crystal Source

La meilleure et la moins chère des eaux de table

Fabrique de glace alimentaire - Limonade Sodas - Siphons - Sirops

Dépositaire des bières:

Graff (Rennes) - Vezelise (Lorraine)

Spatenbrau (Munich)

## LE GUILLERMIC

Téléph. 16 Perros

## POUR LA RENTRÉE DES CLASSES

N'OUBLIEZ PAS QUE LA

Près la Gare  
PERROS-GUIREC

## MAISON LAINÉ

TELEPHONE 119

Vous livre à des prix **Imbattables**

Tout le trousseau nécessaire

Draps - Couvertures - Chemiserie Chandails - Chauss-Bas - Tabliers etc.

## TOUJOURS MIEUX - TOUJOURS MOINS CHER

# L'Echo Perrosien

Journal de défense et d'intérêt touristiques paraissant le Samedi (Tél. 1.32)

CINQUIÈME ANNÉE

SAMEDI 22 SEPTEMBRE 1934

ABONNEMENTS	ANNONCES
Un an : 10 francs	Judiciaires : 2 francs
Départements non limitrophes : 12 fr.	Particuliers : 11.25 la ligne
Le Numéro : 25 centimes	

BUREAUX :

IMP. COTEL FRÈRES, PERROS-GUIREC  
C. C. Postaux Rennes 13386

## Le S. I. T. de Perros-Guirec au Mont Saint-Michel

L'exactitude doit être, dans les excursions, le devoir des garagistes ; par contre, elle est la vertu des excursionnistes obligés, souvent, à des levers extra-matinaux, afin de ne pas rater le départ de l'autocar prometteur.

Cette vertu fut pratiquée lundi dernier par les membres du Syndicat d'Initiative qui avaient accepté de répondre à l'appel de leur si dévoué président M. Henri Ménét.

Ceux-ci se trouvaient dès 6 heures du matin à plus de cinquante, Place de l'Hôtel de Ville, et grimperont lestement dans les confortables voitures que leur avaient réservées MM. Tardivel, Bothorel et Moullec.

Ces aimables transporteurs avaient consenti de très bonnes conditions si avantageuses, que ceux qui ne prirent pas part à cette magnifique promenade se le reprocheront pendant les longues soirées d'hiver où l'absence de baigneurs leur apportera des loisirs prolongés.

Parmi les cinquante excursionnistes, il y avait bien quelques hôteliers et commerçants, peu de membres du Conseil d'Administration et une majorité d'adhérents à l'Essi n'appartenant pas à la branche active de l'économie perrosienne. Cette absence est regrettable. Outre le charme d'un voyage délicieux, ce couronnement de fin de saison permet de consolider des liens de solidarité professionnelle et communale, exemples de mesquines jalousies et de concurrence préjudiciables, et d'envisager les moyens de développer le prestige des plages de la Côte de Granit Rose et d'assurer leur avenir.

Que M. Ménét soit félicité et encouragé, afin de continuer une si heureuse initiative et de la renouveler chaque année pour le bien et l'agrément de tous.

### Le voyage aller et le déjeuner

Le but principal de l'excursion était une visite de l'Abbaye du Mont-St-Michel. La journée fut entièrement réussie. M. H. Ménét doit connaître le secret de commander le beau temps lorsqu'il s'agit d'une fête comme l'Inauguration du Monument de Charles Le Goffic ou de l'excursion annuelle du S. I. T. de Perros.

Il y eut deux ans, à la promenade de Roscoff, l'an dernier, à la forêt du Huelgoat, le temps était menaçant au départ. Il s'éclaircissait après Lannion et l'astre d'or ne cessait de briller toute la journée. Il en fut de même lundi dernier.

Dans les rues du Bourg, Phébus cherchait à percevoir les nuages sombres ; sur la route de Saint-Brieuc, il brillait de tout son éclat.

Et ce fut Saint-Brieuc, pavoisé, garni de fleurs et de banderoles à l'occasion des Fêtes du 7<sup>e</sup> Centenaire de Saint-Guilhaume. Ensuite Saint-Briac, Saint-Lunaise, Dinard, l'Estuaire de la Rance, Saint-Malo et Pontorson où M. André Hamel, le propriétaire bien connu de l'hôtel Duquesnel, reçut ses hôtes perrosiens avec une grâce et une cordialité bien normandes.

Le menu fut exquis : les huîtres de Cancale, la langouste armoricaine et le sans pareil gigot de Pré-salé scellèrent l'alliance culinaire de la Normandie et de la Bretagne que le Champagne d'Epernay égayaient de sa mousse pétillante. Le tout ravit les palais les plus difficiles, déchaînant l'enthousiasme des conversations animées et bruyantes.

Pas de toasts, mais un triple et unanime ban salua M. H. Ménét, le parfait organisateur de toutes les manifestations du Syndicat, et le Président modèle.

### La visite de l'Abbaye

Messire Gaster satisfait, car il n'est de belle excursion sans un bon repas, il fallait songer à la visite de la célèbre abbaye avec un léger retard sur l'horaire du programme causé par la bonne chère de l'hôtel Duquesnel.

En quelques minutes, les autocars, rapides comme les « Navettes de la Corniche », les légères « Hironnelles » ou les fendeurs du vent que sont « les Goëlands » nous transportèrent auprès du majes-

teux rocher sur lequel se dresse cette merveille unique de l'art médiéval que n'ont jamais égalée les audaces de l'architecture moderne.

La mer s'était retirée à des kilomètres de là et le Mont-St-Michel surgissait au milieu d'un désert de sable fin auquel les innombrables autos apportaient leur note élégante.

Je ne ferai pas le détail de ce splendide monument où le roman, le gothique et le flamboyant étincelaient de lumière dans un azur immaculé. Je ne m'arrêterai pas sur la visite du Musée, de la Chapelle, de la salle des Chevaliers, de la Crypte de l'Aiglon ou la puissance des remparts entourant le Monastère. Ces splendeurs ont été tant de fois décrites que je crois inutile de les répéter.

Toutefois je me ferai l'interprète de critiques justement formulées par nombre de visiteurs.

D'abord, la ruelle moyenâgeuse si pittoresque est transformée en bazar déplacé où d'agaçantes vendeuses vantent la qualité de leurs douceurs pâtisseries ou le clinquant d'objets d'art fabriqués en série, et où restaurants se réclament tous du nom de « Poulard » et de l'omelette du même nom comme si la Mère Poulard eût été une mère Gigogne de tant d'homonymes de sa spécialité.

Ensuite le manque de dignité d'un Musée, imposant cependant le respect, mais qu'un guichet de perception a transformé en une halle populacière.

En troisième lieu, l'inégalité démocratique des visiteurs qui peuvent connaître tout ou partie de l'Abbaye selon qu'ils se procurent des tickets de 5 ou de 4 francs.

Enfin l'organisation des visites mériterait de sensibles améliorations. Il faut attendre que le cortège se compose d'une centaine de personnes — et même 150 comme ce fut notre cas — avant d'être mis en marche. Le rassemblement prend du temps, les explications des guides s'accourtent et sont presque toujours mal entendues ; la visite est une véritable galopade et l'on se retrouve à l'air libre sans avoir eu le temps d'admirer un détail, même sommaire, du somptueux monument.

Les recettes doivent être suffisantes pour permettre d'augmenter le personnel afin de multiplier les groupes et de rendre la promenade plus auditive et plus éducative. Espérons que l'Administration des Monuments Historiques voudra donner satisfaction aux nombreux « rouspetteurs » qui se font l'écho de ceux qui n'osent se plaindre mais qui n'en pensent pas moins.

En un quart d'heure, la visite accélérée était terminée. On conviendra que l'Abbaye du Mont-St-Michel mérite mieux.

### Le retour

Mais il se fait tard. Quelque 200 kilomètres séparent encore le Mont-St-Michel de Perros. Il faut à regret se détacher de ce spectacle enchanteur de la mer bleue limitée par les côtes Normandes et Bretonnes, si différentes d'aspect.

Les klacksons rappellent les excursionnistes, désespoir des chauffeurs par leur retard à récupérer leur place dans les cars.

Un trop court arrêt à la vieille cathédrale de Dol ; un arrêt plus court encore à Dinan, si intéressant pourtant avec ses vieilles maisons et ses remparts.

La nuit tombe. Les phares s'allument et 22 heures sont sonnées depuis quelque temps au clocher de Perros quand la dislocation s'effectue.

Et l'an prochain on recommencera vers un autre point d'Armor.

Que la réussite de l'excursion du Mont Saint-Michel serve d'exemple et fasse doubler en 1935 le nombre des excursionnistes et surtout des hôteliers et commerçants qui en retireront d'heureuses et profitables leçons.

HENRI DOMELIER

### Chasse gardée

La chasse est interdite sur les terrains clos de M. Canit au Criblo, situés entre le chemin des Douaniers et la route nationale de Lannion à Trébeurden.

## Après la Fête de Charles Le Goffic..

(SUITE DES DISCOURS)

Allocation prononcée par Monsieur Yves LE TROCQUER

Madame,  
Amiral,  
Messieurs,  
Bretons mes amis,

En cette minute émouvante où, répondant à l'appel du distingué Président du Syndicat d'Initiative de Perros, tant d'amis se trouvent réunis sous la Présidence d'un des chefs dont s'honore la Marine Française pour commémorer, devant la Roche du Souvenir, la mémoire de Charles Le Goffic, ma pensée se reporte à « heures émouvantes que nous vécûmes au sombre hiver de 1914-1915.

Vous vous en souvenez sans doute, Madame, vous qui fûtes à toutes les heures la compagne et la collaboratrice du Maître disparu, vous qui étiez à ses côtés lorsqu'il fallut, malgré une censure jusqu' alors inexorable, recueillir et publier la documentation qui, groupée par la science de l'historien, devait, sous la plume de Charles Le Goffic, devenir le magnifique mémorial dont les chapitres constituent les livres de guerre les plus émouvants et les plus précis, livres dont les titres seuls sont la sublime évocation d'une des plus belles époques de l'histoire :

*Dixmude, Steenstrate, Saint Georges et Nieuport, La Merne en Feu, Bourguignottes et Pompons Rouges, Les Marais de Saint Gond, La Guerre qui passe, Les Trois Maréchaux.*

*Dixmude!* Lorsque le Ministre de la Marine, Victor Augagneur dont j'avais l'honneur d'être le collaborateur, décida, mon cher Le Goffic, de vous envoyer en Thucydide sur le front des Flandres, se refusant à admettre que l'intérêt de la défense nationale exigeât qu'on défende de parler de l'héroïsme de nos soldats, vous y étiez d'ailleurs déjà par votre fils, Jean Le Goffic, médecin au 3<sup>e</sup> bataillon du 1<sup>er</sup> régiment de la brigade des fusiliers marins. Et il fallait, comme vous, être de leur race et de leur sang, pour comprendre ces marins, que leur courage fit entrer dans une histoire tellement grande qu'elle semble de la légende, ces marins qui, apportant avec eux le prestige des grands horizons, sentaient palpiter sur leurs fronts, au milieu de la tourmente, le souffle héroïque des immensités.

Vous l'écriviez, Le Goffic, dans une de ces lettres que vous écrivîtes pour eux dans le Moniteur de la flotte et que je ne puis résister au plaisir de citer :

« La vérité est que les terriens sentent obscurément en vous, marins mes amis, une autre race plus vigoureuse, plus saine encore intacte, une formation d'humanité conçue et développée dans l'élément incorruptible par excellence, la limpidité de la mer ».

Ces yeux de marin clairs et francs, habitués à regarder le danger en face, ces yeux dont vous disiez qu'ils ne savent pas tromper, on a voulu qu'ils soient ici, pareils à ceux de leur illustre chef, de celui qui, dans sa modestie, vous en voulut de ne pas avoir respecté son anonymat, de celui qui vous fit un jour presque une scène pour avoir publié sa photographie à la première page de votre « Dixmude » de l'Amiral Ronarch, dont vous écriviez « qu'il était un ajonc de falaises, une de ces plantes de grand vent et de terre pauvre qui s'incrument aux fissures du granit et qu'on n'en arrache plus, l'opiniâtreté bretonne dans toute sa force, mais une opiniâtreté calme, réfléchie, sobre de manifestations extérieures et qui concentre sur son objet toutes les ressources d'un esprit merveilleusement apte à tirer parti des éléments les plus ingrats. »

Aussi, suis-je certain que votre pensée reconnaissante va vers ceux qui ont eu la pieuse pensée de fixer ici vos traits.

Car votre regard, matérialisé dans le bronze par l'un des jeunes maîtres dont s'enorgueillit la sculpture bretonne va se porter à tout jamais vers ces horizons que vous aimiez tant et qui sont comme l'image vivante des héros bretons que vous avez immortalisés.

## SELECT-CINEMA

Place de la Mairie - Perros-Guirec  
Téléphone 1.38

### fin de saison

d'après la nouvelle de Stephan Sweig  
à partir de Mardi 25 septembre

avec Alain Durtal, Yvonne Galli  
et Jean SORBIER

### Jim GÉRALD dans le Testament du docteur Mabuse

un film de Fritz Lang, le metteur en scène de « Métropolis », « Madone des Neiges » etc...  
à partir du Vendredi 28 septembre

Elle est là devant vous, cette côte bretonne dont Le Braz, qui vit ici à vos côtés, disait qu'elle a pour fonction d'affronter la sauvagerie de la mer, tantôt déclinée, tantôt sournoise, et d'amortir l'effet de ses violences et de ses ruses. Grande brise-lames française, elle s'est acquittée et modestement depuis des siècles, non sans dommages ; les blessures qu'elle porte à ses flancs, les débris qui jonchent ses grèves, les balafres profondes creusées au vil de ses entrailles, les fantastiques amoncellements de roches bousculées comme par des géants, suggérant des visions d'apocalypse, simulants des architectures de chaos, tout cela raconte les résistances acharnées qu'elle a dû vaincre. Or, ne furent-elles pas les égales de ces falaises bretonnes, ces phalanges contre lesquelles vinrent se briser l'orgueil d'une race et l'épée d'un empereur qui se croyait l'envoyé d'un Dieu.

Mais vous ne fûtes pas seulement historien, Le Goffic, vous sûtes être prophète. Et rappelant dans certaines devos pages de 1916 que Moïse n'entra jamais dans la terre promise, vous émettiez déjà certains doutes sur les lendemains de la victoire.

Les nuages noirs qui s'amoncellent vers divers horizons sont là pour souligner que votre œil de marin avait vu juste. Mais que ceux qui pourraient être émus de mariner, vous rappellent votre figure de marin, vos yeux bleus « ces yeux de sirène dans une face de triton » comme le disait Madame de Noailles, ils reprendront foi, j'en suis sûr, dans nos destinées.

Oui, s'ils doutent, qu'ils viennent ici, face aux grands horizons qui permettent à l'âme de s'élever au-dessus des contingences de la terre, au pied du temple de granit qui, par la Madone de Clarté, porte vers l'azur les bras de l'espérance éternelle, devant ce bloc de granit au profil dantesque, qui, par le ciseau de Pierre Lenoir, d'Armel Beauvais et de Nicot exprime la pérennité de l'art breton, qui, par le tryptique de Gabriel Vicaire, Breton d'adoption, d'Anatole Le Braz et de Charles Le Goffic affirme le génie poétique de notre race ; Bretons mes amis, aux heures de découragement, vous puisserez ici une foi nouvelle dans l'avenir de notre peuple et dans ses destinées.

### Poésie dite par l'Archidruide Jaffrenou-Taldir

#### Eostik ar Garante

Pa eo yaouank Charler ar Goffic  
Nos difabet de hano Barz  
Hini weler ha flour ar Eostik  
A gas an nos kichen ar c'hartz.  
Ha staget en nor out an hano  
Un all burzudus hag a gao  
Heb dilhan 'n eur galon divlamm :  
Hini ar Garante divarevel  
A vago evit e Vreiz-Izid,  
Evel eur Mab evit e Vamm.

Eostik ar Garante biniget  
Ac'h eo brema tavet e vouez ;  
Mez epad e veo, an eur piket  
Kefe a galonou en hon zouez ;  
E vezout, rimet, ken dadiou,  
A lake da dridid kuruz  
Ar c'h blij d'e euz dra gér ;  
Rag e c'hallig n'oa met soniri,  
Redeg a reo vel kan ri,  
Vel deus eur feunteun an dour skler.

Charles ar Goffic n oa ganet
Ti eur Moullet a Lannou;
A viliant en doa alant
Paper-stoup ar breton breiz;

Dre farz beza hentei ar Varzed
Pa oa liban ebarz ar Gêr
Penor na vije ket bet taretz
Barz e luanen en Bro-Dreger?

Envidon-me, 'mas bed an euvrad
Pe gomansen sevel da kroc'h
Da yaout ennan eur Meiz hegarad
A laraz d'in : Harp war ma brec'h.

Ar barz da gent : Houveret dibun
A oa Eostik ar Gantez :
lijnet doiet a oa da ziban
Rimou diapar, blaz ved ganet.

Traduction
Le Rossignol d'amour

Tout jeune, Charles Le Goffic avait choisi un nom bar-
dique, celui si gai et si doux du Rossignol qui chante la
nuit près du talus. Il avait accolé à ce nom un autre ma-
gnifique, qui retentira toujours dans les concours sem-
blables, celui de l'Amour éternel qu'il nourrirait à l'égard de sa
Bretagne, comme un enfant pour sa mère.

Le Rossignol d'Amour a vu sa voix s'éteindre, mais
durant sa vie, il a séduit bien des cœurs parmi nous. Ses
vers aux rimes charmantes ont fait travailler d'aise les
amateurs de belles choses, car son français n'était que
musique, il coulait harmonieusement comme l'eau de la source.

Charles Le Goffic naquit chez un imprimeur de Lan-
nion; dès l'âge tendre il respira l'odeur du papier à chan-
delle des chansons bretonnes, de la boutique paternelle,
les jours de marché, les chanteurs emportaient plain leur
sac de chansons « composées nouvellement ». Là, Yann ar
Guenn, Yann ar Minous, des ambulants et des men-
diants venaient s'approvisionner en matériel.

A force d'avoir légué aux bardes les plus célèbres de la
région, comment un nouveau barde ne serait-il pas né en
Trégor? On peut sans doute rattacher sa destinée à la
vue de ses gens venant imposer leurs œuvres à l'atelier
de ses parents et s'en allant en bouillant les vendre dans
les parades.

Poète avant tout, rêveur éveillé, fut le Rossignol d'A-
mour, il rêvait avec talent des vers admirables et fleurait
bon. Il a composé aussi de nombreux romans instructifs et
intéressants sur des gens et des sujets divers; nulle part il
n'y eut un contour à sa taille, plus habile dans ses propos,
ou ne se lassait pas à l'entendre.

Quant à moi, j'ai eu le bonheur, quand je commençai
à pousser, de trouver en lui un Maître bienveillant qui me
dit: Appuie-toi sur mon bras. Que de jeunes fussions
restés muets sans lui, l'Écrivain célèbre, qui leur appor-
ta son concours. Voilà pourquoi mille ans passeront et jamais
ne sera oublié le nom du Barde qui repose à Trégastel.

TALDIR

A la mémoire du Poète breton
Charles Le Goffic

En ce coin de la France où fleurit la beauté,
Où l'énorme s'allie à la fragilité,
Où la liane étreint le monstre granitique,
Où la sérénité s'unit au fantastique,
Naquit un grand poète, un Chanteur du Trégor,
Car, Charles Le Goffic vivant en ce décor
Qui peut nous élever au-dessus de nous-mêmes,
A chanté sa Bretagne en de vibrants poèmes,
Enfant de ce pays indépendant et fort,
Frère de ces marins qui méprisent la mort,
Descendant d'une sainte et courageuse femme,
Il avait tous les dons de l'esprit et de l'âme
Qui rendent l'homme bon et l'ami précieux...
Quand le bleu de la mer avec celui des cieux
Le confondaient... Poète, en cet instant de rêve,
Que tu devais longtemps t'attarder sur la grève!..
Et quand vers Ploumanach tu portais ton regard,
Sachant que la beauté n'est pas fruit du hasard,
Quand tu sculptais tes vers en plein granit sauvage,
Préparant un puissant et somptueux ouvrage,

Tu surpris à celui qui fit l'immenité...
Et mêlant un rayon de la Divinité
À la veine bretonne, ancestrale et mystique,
Grande lyre vibrant sur la libre Armoirine!
Tu venais admirer les splendeurs du couchant
De tes yeux affamés d'un site éblouissant,
Sur le terre voisin que la lumière inonde
Où l'on semble toucher les limites du monde,
Vision de féerie, air transparent et pur
Qu'à choisis la vierge à la robe d'azur,
« La Clarté », nom divin, essence du génie!
« Armor », croquet du rêve et de la poésie!
Tu contemplais la mer bleuisant l'horizon,
Ton esprit, prisonnier de l'humaine prison
Se croyant délivré des entraves charnelles,
Vaguant vers l'inconnu des rives éternelles.

MARIE-ANTOINETTE CUNY
La Clarté, le 26 Août 1934.

Une réclamation bien justifiée

On réclame contre le dépôt d'ordures
ménagères dans le quartier du Hédrun,
à proximité de l'embranchement de la rue
de Trestrignel et du boulevard de la Mer.
Les rues, il faut se le dire, ne doivent
pas servir de dépotoirs, et il est néces-
saire que cet abus cesse au plus tôt, d'au-
tant plus que la charrette de service pas-
se régulièrement à cet endroit comme
partout dans la zone touristique.

COMITÉ RÉPUBLICAIN

Les membres du Comité républicain,
radical et radical-socialiste du canton
sont instamment priés de se rendre, tan-
tôt à la réunion qui doit se tenir à 2h. 30
à l'Hôtel Bellevue, au Linkin.

La réunion présente, en raison de l'é-
lection cantonale, une très grande impor-
tance.
Donc tous présents!

Le Secrétaire,

Comice Agricole du Canton de
PERROS-GUIREC

Mercredi 26 Septembre 1934, à la Rade
de Perros-Guirec, Concours Annuel du
Comice Agricole.

A l'issue du Concours : Banquet par
souscription (15 fr. par personne) chez
M. Jouvelin, Hôtel de l'Armor. (Consul-
ter les Affiches.)

Elections cantonales
Affichage électoral - Emplacements

Un décret du 9 Septembre courant, pu-
blié au Journal Officiel du 10/11 du mê-
me mois a fixé au 7 Octobre prochain
pour le premier tour, et éventuellement
au 14 pour le second tour, la date des
élections au Conseil Général et aux Con-
seils d'Arrondissement.

Par circulaire du 12 septembre, M. le
Ministre de l'Intérieur rappelle à ce su-
jet les dispositions de la loi du 2 avril
1932, modifiant celle du 20 Mars 1914,
relative à l'affichage électoral, applicables
aux élections cantonales, et qui précisent
que les emplacements d'affichage à dé-
livrer aux candidats par les municipalités
sont attribués dans l'ordre d'arrivée des
demandes qui doivent être formulées au
plus tard le huitième jour avant celui du
premier scrutin, et le Mercredi qui pré-
cède le deuxième tour, dans le cas d'une
candidature nouvelle posée entre les 2
tours de scrutin.

MM. les Maires sont invités à s'ac-
cueillir les demandes d'emplacement d'af-
fichage que si elles sont formulées dans
les délais légaux, c'est-à-dire si elles par-
viennent au plus tard le samedi 29 sep-
tembre pour le premier tour de scrutin
et le mercredi 10 octobre en ce qui concer-
ne les candidatures nouvelles qui seraient
posées pour le deuxième tour de scrutin.

Les candidats qui n'auraient pu de-
mander l'octroi d'emplacement conser-
vent le droit d'employer tous autres moy-

ens de propagande : envoi de circulaires,
réunions publiques, dépôts de bulletins
dans les salles de vote, mais ne sauraient
faire apposer d'affiches, même timbrées,
à quelque endroit que ce soit, sans s'ex-
poser aux pénalités prévues par le para-
graphe final de l'art 1er de la loi du 2 avril
1932.

FOOT-BALL

Etoile Sportive de La Clarté

Dimanche 23, à 14 heures au terrain
de Pors-Guen

Match d'entraînement

Equipe (1) contre équipe (2)
l'Equipe rouge et noir
Rolland - Le Goff, Paranthoën - Tilly,
Villeneuve, Merret - Le Saux, Sévenou,
Amédée, Derrien, Aubert.

l'Equipe bleu et or
Droumaguet - Guillou, Kerbirio - Le
Dret, Keraudren, Chatelain - Charles, Tilly
P., Le Moal, F. Rolland, Le Roux, Jézéquel.
Arbitre : M. Joseph Créau.

Traçage du Terrain : Le Dret et Drou-
maguet.

Tous les Joueurs convoqués devront se trou-
ver à 14 heures sur le terrain.

Avis aux joueurs premiers
Le joueur qui, sans motif valable, ne se
présentera pas à l'entraînement sera remplacé
par un équipier second le dimanche suivant.

66 kms avec 5 litres d'essence

De notre confrère « L'ARGUS »
Le concours de consommation appelé
« Concours du Bidon de 5 litres » s'est
déroulé dimanche dernier à La Ferté-
Bernard avec son succès habituel.

A l'étonnement de tout le monde, M.
Rouen pilotant une familiale « Citroën »
9 places, 11 CV, à traction avant, poursui-
vait avec une remarquable régularité, à
plus de 55 km. de moyenne. La voiture
semblait ignorer qu'elle transportait 640
kgs de lest, représentant le poids des 8
passagers, qu'en plus du conducteur la
nouvelle Citroën peut loger.

Exploite unique à la Ferté-Bernard, le
carburant ne fit défaut à M. Rouen qu'a-
près avoir parcouru 66 kms 186, distance
remarquable qui lui assurait, haut la
main et avant que les calculs précis eussent
été effectués, la première place du
classement au rendement des voitures de
tourisme.

Il totalisa en effet 595 kms... Voyageur,
ce qui correspond, en comptant à 12 frs
le bidon de 5 litres, à 2 centimes par ki-
lomètre et par voyageur.

République Française - Département
des Côtes-du-Nord - Arrondissement
de Lannion

VILLE DE PERROS-GUIREC
ADJUDICATION

Le Mercredi 10 Octobre 1934
à 10 heures

Il sera procédé à la Mairie de Perros-
Guirec, sous la présidence de M. le Maire,
assisté de MM. les Délégués Muni-
cipaux, du Percepteur et de l'Architecte
des travaux, à l'adjudication publique au
rabais, sur soumissions cachetées, des
travaux ci-après :

Aménagement du Bassin
du Linkin
en un seul lot

Montant des travaux (honoraires de l'ar-
chitecte non compris) : 21.131 fr.

Cautionnement : 1.000 fr.

Conditions principales de
l'Adjudication

1. Admission à l'adjudication - Les
concurrents qui désirent prendre part à
l'adjudication, seront tenus de présenter:
1° Une déclaration indiquant leur in-
tention de soumissionner et faisant con-
naître les noms, prénoms, qualités et do-
micile du candidat.

2° Une note indiquant le lieu, la date,
la nature et l'importance des travaux
qu'il a exécutés, ou à l'exécution des-
quels il a concouru, l'emploi qu'il occu-
pait dans chacune des entreprises aux-
quelles il a collaboré, ainsi que les noms
qualités et domicile des hommes de l'art
sous la direction desquels ces travaux
ont été exécutés. Les certificats délivrés
par les hommes de l'art doivent être joints
à la note.

3° Le récépissé du versement du cau-
tionnement qui sera effectué entre les
mains du Percepteur.

Les pièces n° 1 et 2 devront, à peine de
forclusion, être visées au moins trois
jours à l'avance par M. Sallou, architecte
à Perros-Guirec.

II. Forme et emploi des soumissions.
La soumission sur papier timbré et con-
forme au modèle ci-après, sera enfermée
dans une enveloppe cachetée portant la
mention « Soumission ».

Les pièces exigées pour l'admission se-
ront jointes, dans une enveloppe cachetée,
à la soumission.

Les concurrents devront adresser leur
soumission, accompagnée des pièces men-
tionnées ci-dessus, par lettre recomman-
dée, à l'adresse suivante : Mairie de
Perros-Guirec.

Le délai pour la réception des lettres
recommandées expirera le 9 Octobre
1934, à 16 heures.

III. Résultat définitif de l'Adjudica-
tion - L'Adjudication ne sera valable
qu'après l'approbation par le Préfet.

IV. Communication des pièces du pro-
jet - Les pièces du projet seront commu-
niquées aux entrepreneurs, tous les
jours ouvrables, de 9 h. à 11 h. 15 et de
14 h. à 16 h. à la Mairie de Perros-Guirec.

Perros-Guirec, le 11 Septembre 1934
Le Maire,
H. LE TOISER
L'architecte chargé des
travaux :
Paul SALLOU
Ing. des Arts et Manufactures

MODELE DE SOUMMISSION

Je soussigné (nom, prénoms, entrepre-
neur, domicile) après avoir pris connais-
sance des pièces du projet faisant l'objet
de l'adjudication des travaux du Bassin
du Linkin, à Perros-Guirec, déclare m'ob-
liger à exécuter ces travaux conformé-
ment aux conditions du devis, sur le prix
duquel je consens un rabais de (en toutes
lettres) centimes (sans fraction) par
franc.

Fait à . . . . le . . . . (signature)

Le Dimanche 23 Septembre
Service d'autocars

par le
Grand Garage des Plages
TARDIVEL

A l'occasion des
Fêtes du 7<sup>e</sup> Centenaire de Saint-
Guillaume, à St-Brieuc

Grand Tournoi Médiéval à
14 h

Au Vélodrome de Beaufeuillage
DEPART, matin, 11 h.
RETOUR, vers 20 h. du soir.
Retenir ses places d'avance s. v. p.
Téléphone 35.

PARTICULIER cherche à faire un
emprunt de 10.000
francs sur première hypothèque, S'adres-
ser au Bureau du Journal.

AMEUBLEMENT GÉNÉRAL

Rue du Maréchal Joffre :::: A. KERHARO :::: PERROS-GUIREC

SPECIALITÉ DE CHÊNE MASSIF

CHAMBRE A COUCHER MODERNE
comprenant :

Armoire à glace à trois portes (largeur 130 cm.) ; Lit, en 140 cm, avec
sommier ; Table de nuit, dessus marbre ; Deux chaises, velours.

Les 6 pièces
pour . . . . 1.500 fr.

Literie de premier choix

SALLE A MANGER MODERNE
comprenant :

Buffet, largeur 135 cm., dessus marbre ; Table, 105 x 95 cm., 2 rallon-
ges de 50 cm. ; 6 chaises assorties, cuir.

Les 8 pièces
pour . . . . 1.650 fr.

Prix défilant toute concurrence

# LA JOLIE PAIMPOLAISE

Roman inédit  
par J. de KERLECCQ

La nuit était complète à présent. Un grand rais de lune, seul, projetait dans la chambre comme une clarté d'aube. La blancheur des draps sortait de la pénombre et l'on voyait, sur l'oreiller, la tache sombre d'une tête immobile. Une main longue et fine pendait hors du lit.

Armelle soupira et ce fut comme le battement d'ailes d'un oiseau dans la nuit. Elle n'osait remuer, de peur de réveiller le malade. Cependant, on entendait monter, d'en bas, le martèlement saccadé des sabots d'Anna sur le carreau de la cuisine. Une voiture passa avec un grand bruit de ferrailles et de claquement de fouet.

Le front d'Armelle se plissa. Elle craignait pour le repos de Robert. De fait, la tête remua, la main blafarde eut un mouvement spasmodique et, comme en proie à une subite inquiétude, Deribes se souleva :

— Où suis-je ?  
Fleur-des-Grèves, quittant son fauteuil, s'approcha du lit :  
— Vous désirez quelque chose, mon-

sieur Deribes ?  
— Ah !... c'est vous, mademoiselle !... Il y a longtemps que vous êtes ici ?  
— Je ne vous ai point quitté.  
— C'est trop de bonté.  
Elle protesta :  
— Dans l'état où vous étiez !...  
— Je me sens mieux.  
— Bien vrai ?  
— Je vous jure !  
— Voulez-vous que j'allume la lampe ?  
— Faites ainsi qu'il vous plaira.  
Elle frota une allumette, fit la lumière, et regarda l'artiste.

Dans le visage, encore livide, on ne voyait plus que deux yeux énormes et brillants.

— Vous avez la fièvre... je suis sûre !  
— Non... non... je vous dis que je me sens très bien.  
— Je vous fais parler, je suis une sottise !  
— Oh ! mademoiselle !... votre présence m'est une douceur...  
— N'oubliez pas que M. Kernevel exige que vous vous reposiez !  
— Ah !... oui... ce docteur...  
— Un bien brave homme... et si dévoué !... On l'appelle ici le « Père des pauvres ». Ne vous laissez pas abuser par ses manières un peu brusques.

— Je n'ai fait que l'entrevoir... j'étais encore dans un tel état d'hébétéude, mais le bien que vous m'en dites me fera désirer le mieux connaître.  
— Il reviendra.

Deribes referma les yeux un moment et sa respiration se fit plus rapide.

— Vous voyez, gronda Armelle, parler vous fatigue. Je m'en vais !  
Il supplia :  
— Mademoiselle !  
— Non... Pas aujourd'hui !  
— Un seul mot !...  
— Non !  
— Par pitié !  
Il y avait presque de l'angoisse dans cette voix. Armelle en fut frappée.  
— Soit... acquiesça-t-elle... mais soyez bref !

Il tourna vers elle ses grands yeux expressifs et si inquiétants, puis, par mots saccadés :

— Ecoutez... je ne me sens vraiment pas plus mal... mais enfin... on ne sait jamais ce qui peut arriver.

— Oh ! monsieur ! Pourquoi cette pensée !

— Pour rien... Une simple précaution... Une assurance contre l'inconnu. Qu'y a-t-il en cela d'étonnant ? Je voudrais vous confier une mission sacrée.

— A moi ?...

Elle pâlit, et son cœur battit plus fort :  
— Qui... parce que vous êtes femme... parce que j'ai confiance. S'il m'arrivait malheur... vous trouveriez une lettre dans le premier volume du second rang de ma petite bibliothèque... en commençant par la gauche... Vous jetteriez immédiatement ce pli à la poste.

— Bien monsieur !  
— La personne à laquelle il est destiné viendrait... Alors... ceci, surtout, est important... Vous lui remettiez une grande

enveloppe, dissimulée dans la pochette de ma boîte de couleurs...

— C'est tout ?  
— Oui, mademoiselle... Cette personne amie saurait alors ce qui lui resterait à faire.

Epuisé, Robert Deribes laissa retomber sa tête fine sur l'oreiller.

— Monsieur !... fit Armelle affolée. Vous m'avez trompée, ce n'est pas bien... Voulez-vous que j'aille chercher M. Kernevel ?

Il fit de la main un signe négatif.

Cependant, Fleur-des-Grèves s'était levée. Elle se sentait environnée de ténèbres. Elle avait peur à présent de se trouver seule, en face de cet homme qui pouvait dépasser. Elle n'avait jamais vu la mort de près et redoutait de voir apparaître, tout-à-coup, son visage funèbre. Elle se pencha sur la cage de l'escalier et appela sa mère.

Anna s'empressa d'accourir :  
— Eh bien ?... interrogea-t-elle. Il est réveillé ?

Oui... et il a parlé... Il m'a fait des recommandations... puis je l'ai vu pâler de nouveau... ses paupières se sont fermées.

La veuve Le Bivic perdit rarement son sang-froid. Sans s'affoler, elle s'approcha du lit sur la pointe des pieds, prit la main de Deribes, chercha le pouls :

— Mais, dit-elle, il bat normalement... ce n'est rien... un peu de fatigue... Tu sais ce qu'a dit M. Kernevel...

(à suivre)



**Menuiserie d'Art et de Bâtiment**  
**MEUBLES**  
Bois de 1<sup>er</sup> choix rigoureusement sec  
**ROBIN Fils**  
Boulevard Clémenceau -- PERROS-GUIREC  
INSTALLATIONS  
de villas, pensions de famille, magasins  
Tous travaux sur plan et devis  
Travail garanti

**LE TRAVAIL**  
Compagnie Mutuelle Française  
d'Assurances sur la VIE  
et sa « PENDA STRAVA »  
Agent général : J. LEFÈVRE, rue du  
Léandy - Lannion - et sur rendez-vous.

Pour toutes  
**VOS PEINTURES**  
Adressez-vous à  
**RÉMI**  
Peintre - Près la Gendarmerie

**LANNION**  
**NOUVEAU**  
**MAGASIN**  
**TOUT CE QUI CONCERNE**  
**LA MACHINE A COUDRE**  
Vente - Echange - Fournitures  
Huile - Aiguilles  
Réparations et Accessoires de  
Machines de toutes marques  
**A. LE CUZIAT**  
Rue de la Mairie - Lannion  
Ancien Magasin OPFRET, Tailleur

**Société de comptabilité**  
**Fiscale**  
**COMMERCE - INDUSTRIE**  
ORGANISATION  
EXPERTISES INVENTAIRES  
BILANS - DÉCLARATIONS  
FISCALES  
**I. BERNARD**  
Chalet « Ker Venec » rue de la Poste  
PERROS-GUIREC

**LA POISSONNERIE PERROSIENNE**  
(TÉLÉPHONE 169)  
**PLACE DE L'EGISE**  
**EST OUVERTE**  
Poissons Frais, crustacés, coquillages  
— Arrivages journaliers —  
Rayon de fruits, volailles,  
Beurre, œufs, etc... etc...

**Agence « La Générale »**  
En Face la Mairie  
**Plusieurs Villas** à vendre sur Trestraou  
et Trestrignel  
**Joli Sloop** 2 Tonneaux avec petite cabine et couchettes  
en parfait état de marche - Grément très  
complet - Construit en 1923 au Pouldu.  
A VENDRE - Prix très intéressant.  
Pour vos Assurances, Accidents, Incendie & Vie, adressez-vous à l'Agence « LA GÉNÉRALE » qui vous conseillera au mieux de vos intérêts

**VOTRE VIEUX POSTE VAUT**  
**ENCORE DE L'ARGENT!**  
Profitez des conditions intéressantes que nous  
pouvons vous consentir pour la reprise de  
votre vieux poste.  
Échangez-le contre un Philips 834 à "Super-  
Inductance", qui, lui, donne pure et musicale  
la totalité des stations qu'il "accroche".  
● Demandez-nous une démonstration gratuite ;  
nous en profiterons pour voir de près votre  
vieux poste.  
**PHILIPS 834**  
A "SUPER-INDUCTANCE"  
Prix : 1850 fr. — PHILIPS 938 1250 fr.  
**P. MERLEAUX** Distributeur - réparateur officiel de la S. A. PHILIPS  
Téléphone 29 — PERROS-GUIREC

**AGENCE VILLENEUVE**  
Perros-Guirec Téléphone 62  
**A VENDRE**  
Pavillon de 4 pièces . . . . . 28.000 fr.  
Villa de 10 pièces . . . . . 65.000 fr.  
Pavillon de 5 pièces . . . . . 45.000 fr.  
(dont 20.000 fr. comptant)  
Belle Villa, vue superbe, tout confort . . . . . 75.000 fr.  
Très belle Villa, vue sur mer . . . . . 120.000 fr.  
Plusieurs lots de terrain à La Clarté  
5 francs le mètre (lots de 400 à 800 m<sup>2</sup>)  
L'Agence Villeneuve s'occupe de toutes les Assurances : Incendie, Accidents & Vie

**"AUX GALERIES PERROSIENNES" MAISON DUCLOS**

Rue du Maréchal Joffre — PERROS-GUIREC

▲▼▲ Confections — Chemiserie — Chapellerie — Bonneterie ▲▼▲

du 1<sup>er</sup> au 30 Septembre **SOLDES** de fin de saisonAperçu de quelques Prix  
Complets pour hommes 95 fr. - Pantalons 19 fr. - Costumes garçonnets 39 fr.  
Pull-over 15 fr. - Casquettes 6 francs

Vêtements de travail de la Maison « Adolphe LAFONT » de Lyon

**La Maison Le Théo**

Coiffeur-Parfumeur

Se tient à votre disposition pour vous coiffer, suivant les derniers procédés de la technique moderne, dans ses nouveaux salons de la place de l'Hôtel de Ville, tous les soins de la chevelure et de la beauté. PERMANENTE - MISE EN PLIS - TEINTURE etc..

Spécialistes pour Dames et Messieurs

Un bon coiffeur, les meilleures marques de produits — Dépositaire de « ANTOINE » Institut de beauté, place Vendôme et de la parfumerie « GUERLAIN »

CHAUFFAGE CENTRAL

Téléphone 129

**A. Pasquieu**

Docteur en chirurgie dentaire

Chirurgien-Dentiste

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Consultations tous les jours, Mercredi excepté, de 9 h. à midi et de 2 heures à 6 heures et sur rendez-vous

Ker Orby - Rue Anatole France TELEPHONE 171

PRÈS LA NOUVELLE POSTE - PERROS-GUIREC

HORLOGERIE :: BIJOUTERIE :: PHOTOGRAPHIE

**LA MAISON HUBERT LE FUR**

Boulevard Aristide Briand

Préviens sa clientèle qu'elle trouvera chez lui un beau choix de montres, bracelets, pour hommes et femmes. Travail de photographie d'amateur très soigné, exécution en 18 heures. Pellicules Agfa, Lumière, As de Trèfle etc., Appareils de toutes marques.

A L'IMPRIMERIE COTEL FRÈRES

**Tous les Imprimés**

Aux plus bas prix - Travail soigné

Affiches réclame, en noir et en couleurs

**GRANITERIE I. ETIENNE**

Exploitation des Grandes Carrières de Granit de la Vallée des Traouïéros à Ploumanach

Travaux d'art et d'architecture

Polissage inaltérable

**LOTISSEMENT DU PRÉ**

approuvé par arrêté préfectoral de Juillet 1935

Terrains avantageux à partir de 30 francs

VENTE PAR PETITS LOTS

Grandes facilités de paiement

M. H. PATERNOTTE, Agent Général des Compagnies d'Assurances Vie - Accidents - Incendie « LA PRÉVOYANCE » à LANNION, Tél. 139

Etablissements **L. G. M.** - MORLAIX

Commande unique - Lecture directe des Stations - Fonctionnement normal sur fil de 3 à 4 mètres - Haut-parleur Electro-dynamique - Prise Pick-up - Volume contrôlé à interrupteur - Alimentation tous voltages 110 - 125 - 220 volts

Prix imposé Frs 1790  
PAYABLE EN 7 MENSUALITÉS DE 250 FRANCS

Démonstration gratuite à DOMICILE

**G. Kernanet** agent exclusif pour le canton de Perros-Guirec de L. G. M. PERROS-GUIREC

Superhétérodyne Modèle 320 Antifading et Antiparasite, 7 lampes sur cadre complet perfectionnements : Antifading différenciel permettant le réglage silencieux, montage compensé sur les petits cadres constituant le procédé antiparasite le plus efficace.

Poste L. G. M. Modèle 320, Prix imposé Frs. 2.800

**MONUMENTS FUNÉRAIRES**  
EN GRANIT ROSE ET GRIS**G. Gourdon & Stiglio**  
LA CLARTÉ, EN PERROS-GUIREC**E. LE SAINT**

PERROS-GUIREC — Tél. 109

Cidre doux en fûts et en bouteilles  
Dépôt bière « Paillette »**Jean**Coiffeur Parfumeur  
Rue du Maréchal FochSalons de Dames et Messieurs  
MESDAMES,

Faites-vous faire un indéfrisable FUYA. Vous en serez satisfaites.

Grâce à son sachet à bandes huilées, vous n'aurez jamais les cheveux jaunis ni desséchés.

C'est le meilleur protecteur existant qui conserve aux cheveux toute leur souplesse.

DÉPOSITAIRE DE LA PARFUMERIE « GUERLAIN »

Spécialisé dans toutes les branches du métier

Chauffage Central  
TÉLÉPHONE 181

Alimentation — Vins fins — Liqueurs

Cidre doux en fûts et bouteilles

aux meilleurs prix

Bière - Eaux gazeuses - Eaux minérales

LIVRAISON A DOMICILE

**E. GRALL** Perros-Guirec  
TELEPHONE 63**Crystal Source**

La meilleure et la moins chère des eaux de table

Fabrique de glace alimentaire - Limonade

Sodas - Siphons - Sirops

Dépositaire des bières :

Graff (Rennes) - Vezelise (Lorraine)

Spatenbrau (Munich)

**LE GUILLERMIC** Téléph. 16 Perros**POUR LA RENTRÉE DES CLASSES**

N'OUBLIEZ PAS QUE LA

Près la Gare  
PERROS-GUIREC**MAISON LAINÉ**

TELEPHONE 119

Vous livre à des prix **Imbattables**

Tout le trousseau nécessaire

Draps - Couvertures - Chemiserie  
Chandails - Chaussures - Tabliers etc.**TOUJOURS MIEUX - TOUJOURS MOINS CHER**

# L'ECHO PERROSIEN

Journal de défense et d'intérêt touristiques paraissant le Samedi (Tél. 1.32)

CINQUÈME ANNÉE

SAMEDI 29 SEPTEMBRE 1934

ABONNEMENTS	ANNONCES
Un an : 10 francs	Judiciaires : 2 francs
Départements non limitrophes : 12 fr.	Particuliers : 11.25
	la ligne
	Le Numéro : 25 centimes

BUREAUX :

IMP. COTEL FRÈRES, PERROS-GUIREC  
C. G. Postaux Rennes 13308

## Après la Fête de Charles Le Goffic..

(SUITE ET FIN DES DISCOURS)

Allocation prononcée par M. de Kerlecq

Mesdames, Messieurs,

Au cours de cette journée mémorable, tout entière consacrée au souvenir de notre cher et regretté Charles Le Goffic, des voix plus autorisées que la mienne vous diront quels ont été ses mérites.

Aussi bien ne sommes-nous pas venus ici pour essayer les fleurs de l'éloquence, mais pour nous incliner, pour nous recueillir sur cette tombe, dans une commune pensée de pitié et de fidélité du souvenir.

A l'ombre de cette vieille chapelle, parmi ces humbles croix, dans l'atmosphère même que Le Goffic aimait respirer, il semble que nous sommes un peu plus près de lui.

Dans la chaude et forte haleine des landes, dans le vent âpre du large, dans le parfum des fleurs sauvages écloses sous le beau ciel d'Armor, nous sentons mieux frémir l'âme de celui qui les chanta avec tant de bonheur et d'amour.

Aujourd'hui, la Bretagne entière fête et pleure avec nous son plus fidèle amant.

C'est à Trégastel qu'en 1919, à peine démobilisé, je vins chercher l'oubli des années tragiques que nous venons de vivre.

C'est là que je retrouvai Le Goffic, ermite de Run-Rouz, chez le commandant d'Hauterive, chez le marquis de Vernety. Son cœur n'avait pas changé, et il gardait cet enthousiasme juvénile, cette foi ardente dans les destinées de notre pays, dont il ne douta jamais aux heures mêmes où tout semblait perdu.

Cet écrivain délicat était aussi un apôtre. Il a vécu et lutté pour le triomphe des belles et justes causes et des idéaux les plus élevés. Il a magnifié l'amour du sol natal, le culte de la famille, de l'honneur, et prêché la paix entre les hommes de conscience droite et de bonne volonté.

La mort d'un enfant adoré lui causa un chagrin infini. Ses amis craignirent un moment qu'il ne s'abandonnât... mais la douleur ne brisa pas le ressort de cette fièvre énergique.

L'affection vigilante d'une épouse admirable fit le miracle attendu : Le poète blessé repartit d'un pas raffermi, car c'était aussi un croyant. Il lui restait une immense espérance et, dans le fils dont il était fier, une consolation.

On peut affirmer, en toute sincérité, que Charles Le Goffic fut le modèle des confrères, le plus sûr et le plus fidèle des amis. A la fois modeste et sensible, il appelait et retenait la sympathie.

En m'accordant, il y a plus de vingt ans, la consécration de son parrainage lors de mon entrée dans la Société des Gens de Lettres, il resserra encore les liens qui m'unissaient à sa personne et à son cher Trégor.

C'est pourquoi, sur les instances du Comité d'Initiative, j'ai accepté de grand cœur de venir apporter, à la mémoire de ce pur et délicat écrivain, l'hommage fervent et reconnaissant de ceux qui marchent à sa suite, avec humilité, dans le sillon où son soc d'or a laissé la marque impérissable de son labeur noble et fécond.

Charles Le Goffic n'a pas cessé de vivre en nous, et au milieu de nous.

Il surviva dans son œuvre, et j'en sais qui se croient plus grands qui ne connaîtront point cet honneur.

AU GALA DU CASINO

Présentation faite par M. François Ménez

Mesdames, Messieurs,

Je vous ai conduits, au mois de mai dernier, au grand pardon de St-Yves de Tréguier. Aujourd'hui, permettez-moi de vous mener, à nouveau, dans ce pays du Trégor, mystique et délicieux, dans lequel certains ont voulu voir une Attique bretonne, privilégiée au point de vue physique et spirituel.

Perros-Guirec, d'où je vous parle, ce soir, est, sur la côte trégorroise, une sorte d'Eden

qu'à l'envi les poètes et les artistes ont célébré. De tout temps, ce coin de Bretagne, où Renan, dans sa thésaure de Rosmopon, cherchait un refuge à sa méditation, a eu le don de provoquer l'admiration des écrivains, non pas seulement pour les beautés naturelles qui y foisonnent, mais pour la grâce, la finesse, l'affabilité de sa population, particulièrement douée pour les arts et la poésie.

A La Clarté-Perros, où se célébrait, il y a dix jours, l'un des plus célèbres pardons de la Bretagne, le Trégor rend hommage à Charles Le Goffic, l'un des poètes de notre temps qui l'ont le mieux célébré. Cet hommage, il le rend à l'occasion de la fête, ou du pardon des Chantres du Trégor, qui, depuis 24 ans qu'on le célèbre, par un dimanche de fin d'été, est devenu chez nous une tradition charmante.

Ce pardon, l'une des manifestations les plus originales de la vie littéraire bretonne, fut en effet célébré, pour la première fois, en 1910. Au mois d'août de cette année-là, sur cette même roche dite des Martyrs qui domine le terre fauve de La Clarté, l'un des paysages marins les plus émouvants de la Bretagne, fut scellé le médaillon, dû au ciseau de Pierre Lenoir, de Gabriel Vicaire, le poète « d'Émaux Bressans », qui avait fait de La Clarté sa terre d'adoption.

Ce fut, aux temps déjà lointains, mais combien délicieux à vivre, d'avant guerre, une commémoration charmante à laquelle j'eus le privilège d'assister, en compagnie de mon condisciple P. Guéguen qui, à l'époque, comme moi, était un tout jeune homme, presque un adolescent.

La fête fut, certes, moins imposante et moins solennelle que celle d'aujourd'hui. Certains Perrosiens se rappellent peut-être, comme moi, le jeu de boules, chez la mère Aimée, la bonne hôtesse, où la tente des régates abrita les tables du banquet. Aimée Le Gall, l'ancienne hôtesse de Vicaire, présida en effet la cérémonie épulatoire, assistée entre Charles Le Goffic et le Sous-Préfet de Lannion. Toute rose sous sa coiffe blanche, la fille de la mère Aimée se multipliait de son mieux, s'efforçant de servir à la fois cent convives auxquels elle versait largement le bourgogne le plus pur. Hélas ! il s'y mêla des gouttes d'eau. Un véritable déluge s'abattit sur la fricassée de poulet, traversa la tente, envahit le jeu de boules qui, sous les pieds des convives, se transformait en un lac écumeux. Au dessert, Charles Le Goffic, président du comité, se tournant vers la mère Aimée, s'exprima à peu près ainsi :

« Le Braz s'est demandé qui, de Quellien ou de moi, entraîna Vicaire en Bretagne. Quelqu'un l'emmena d'abord à St-Brieuc, pour assister à l'inauguration d'un monument d'Ogé. Plus tard il vint me voir à Run-Rouz, où il passa quatre jours, mais se plaignit que le coin manquait d'auberges. Je le hissi sur une charrette, dit Le Goffic, et le conduisis à La Clarté. Il convenait de trouver une aubergiste qui n'exploitait point ce rêveur. Nous allâmes chez la mère Aimée, que je pris à part. Et, lui présentant Vicaire : Voici un bon poète, un brave homme, et un bon buveur. Je vous les recommande tous les trois ». Vous les avez soignés également tous les trois, dit, pour finir, Charles Le Goffic à la mère Aimée. Vous fîtes pour lui une mère, la mère du poète. Car vous êtes une attardée, la représentante d'une espèce en voie de disparition, comme disent les paléontologues, la bonne hôtesse, celle qui, tout en versant à boire, sait panser les blessures de l'âme. J'embrasse sur vos vieilles joues un peu de ce passé qui s'en va, et qui, avec vous, reste encore et restera longtemps encore, j'espère, du présent.

Et, au milieu de l'émotion générale, le poète de « L'Âme Bretonne » embrassa la mère Aimée. Depuis lors, 24 ans se sont passés et la guerre a jeté comme un abîme entre deux générations. La bonne mère Aimée s'en est allée rejoindre, au Paradis des poètes, Vicaire, son enfant gâté. Et d'autres, en grand nombre, hélas ! ont suivi : Le Braz, Léon Durocher, Botel, Berthou, Alexandre Verchin... Mais la tradition s'est gardée du pardon des Chantres du Trégor. L'an passé, c'est Le Braz, l'auteur de la « Chanson de la Bretagne », qu'on célébrait. Cette année, c'est au tour de Charles Le Goffic, l'auteur de « L'Âme Bretonne » et « D'Amour Breton ». Nul coin du Trégor, plus que ce terre sauvage de La Clarté, ne méritait de

porter le haut-relief de Nicot. Lannion est la ville natale du poète et c'est à Lannion qu'il est mort, mais c'est dans son ermitage de Run-Rouz, voisin de La Clarté, que Le Goffic a connu les plus douces comme aussi les plus douloureuses heures de sa vie. De son vivant il avait manifesté le vœu d'avoir à son tour son médaillon, après sa mort, auprès de ceux de Vicaire et de Le Braz, et que l'exécution en fût confiée à Nicot.

Et par un miracle du bon sculpteur, la figure du poète reparait, étonnamment expressive, dans le cadre qu'il a tant aimé, face à « la mer du Trégor, féerie éternelle », que domine le clocher de La Clarté.

Le haut-relief, on vient de l'inaugurer au cours d'une fête à la fois artistique et populaire, où figuraient des délégations d'étudiants bretons, d'anciens marins, des pêcheurs de Ploumanach, et qui eût enchanté, en raison de ce caractère populaire, le poète dont le père fut l'imprimeur des bardes errants, coureurs de foires et de pardons. Sous le ciel lumineux d'un dimanche de grande marée, de beaux discours furent prononcés par M. Henri Ménet, le président du Syndicat d'Initiatives de Perros-Guirec, un Champenois naturalisé Breton, homme de goût doublé d'un homme de cœur et à qui revient la plus grande part du succès ; par M. le maire de Perros, M. H. Le Toiser, qui a évoqué avec émotion le souvenir de son enfance où il s'enchantait de la lecture du « Pirate de l'Île Lem » ; par M. Le Trocquer, sénateur des Côtes-du-Nord, ancien Ministre des Travaux Publics ; par M. Domelieu, qui, au nom de la presse parisienne, exalta l'auteur de Dixmude ; par M. Charles Brun au nom de la Société des Gens de Lettres ; par notre cher ami A. Dupuy, l'historien et le poète de la Bretagne l'auteur de ce beau livre « Face au Couchant » dont je vous ai dernièrement entretenu, Dupuy qui apporte, ce soir, au vieux Trégor, le sourire de la Cornouaille des enchantements ; par Jaffrennou-Taldir, le plus réputé des écrivains de langue bretonne ; par l'Amiral Laurent, un grand marin doublé d'un grand érudit, admirablement informé, encore qu'il ne soit que Normand, de tout ce qui a trait à la poésie, à l'art et à l'histoire de la Bretagne.

Et pour clore cette admirable journée, nous voici réunis, pour y entendre un concert organisé en l'honneur de Charles Le Goffic et des Chantres du Trégor, dans le Casino Municipal de Perros-Guirec, très aimable-

## Contre la Bretagne

Une odieuse campagne évidemment financée s'emploie de nouveau à discréditer notre pays

Mon attention avait été retenue, il y a une quinzaine, par les déclarations faites à un rédacteur de *L'Ouest-Journal* — et reproduites dans cet organe avec quelques commentaires — par notre confrère M. Brevet, président du Syndicat d'Initiative de Rennes. Un journal parisien, en publiant un article hargneux contre les routes de Bretagne et l'hôtellerie bretonne, avait soulevé l'indignation véhémente de M. Brevet.

Indignation légitime, d'ailleurs, car si tout n'est pas parfait en Bretagne, au point de vue routier et hôtelier, — et même sans doute sur bien d'autres chapitres, — il ne s'ensuit pas qu'on doive généraliser la critique au point de la transformer en dénigrement systématique.

Et quelle région, si « aménagée » qu'elle soit pour le tourisme réceptif, pourrait se vanter d'échapper à toute critique ?... Mais voici qu'aux approches de Septembre, on a pu voir s'amorcer dans la presse française — et plus spécialement dans les hebdomadaires parisiens — une campagne plus ou moins déguisée, et qui reprend, au profit du Midi, la vieille antienne « Fuyez la pluie », dont on n'a pas encore oublié les manifestations intempestives.

C'est ainsi que j'ai reçu, ces jours derniers, de M. Julien Beaudré, l'actif et sympathique directeur des services touristiques de « La Route de Bretagne », Président du Syndicat d'Initiatives de Dinan, une lettre dont on lira plus loin

## SELECT-CINEMA

Place de la Mairie - Perros-Guirec  
Téléphone 1.38

Vendredi 28, Samedi 29, Dimanche 30  
Septembre à 20 h. 45  
Dimanche matinée à 15 heures

Jim GÉRALD dans

## Le testament du D' Mabuse

avec René Ferte et Monique Rolland

En première partie :  
Actualités mondiales - Documentaire  
Mickey tête du bâtiment

ment mis à notre disposition par ses directeurs MM. de Buignes et de Violaine, à qui nous adressons nos remerciements.

Vous allez entendre retentir, au cours de cette fête artistique, les plus éloquentes et les plus charmeuses des voix bretonnes : Madame Empis de Vendin va mettre au service des poètes de chez nous toute sa grâce et son talent de diseuse. Les bardes Le Bonnicc Cuff de Pont-Aven, Jaffrennou-Taldir, vous feront entendre des chansons bretonnes, où s'exprime l'âme tout à tour joyeuse et mélancolique de notre race ; la chorale féminine de Belle-Ile-en-Terre, dirigée par Madame Vallée, un nom cher à tous les amis de la langue bretonne, chantera des cantiques et des airs vieux comme le monde.

Et ce concert, au lieu d'être strictement breton et de se confiner dans la musique naïve et populaire, bénéficiera dans nos précieux qu'on bien voulu nous apporter Madame Lucie Baranton, compositrice, membre de la Société des Auteurs et Compositeurs de Musique ; Mlle Piault, violoniste, prix d'excellence du Conservatoire de Strasbourg ; M. David Blitz, pianiste-virtuose des Concerts Lamoureux ; M. Jacques Dorfman, violoncelliste-virtuose qui joint à une sensibilité toute française la tendresse exquise et douloureuse de l'âme slave.

l'essentiel et qu'accompagnait une page du « Rire », hebdomadaire satirique et galant, fort peu bienveillante, comme on va voir, pour notre pays.

Imaginez, sous un ciel noir et verdâtre, un coin de côte noyé de pluie, avec au fond, une mer d'un gris plombé ; au premier plan, un vaste car découvert, avec deux vagues touristes, deux Français moyens, morfondus et transis sous leur parapluie, et un chauffeur en gants blancs abrutis et détrempés par l'averse.

Au bas de ce paysage de désolation une légende — que vous lirez aussi plus loin et une signature *R. Carizey*.

Et voici ce que m'écrivait à ce propos M. Beaudré :

« Mon cher Directeur,

« Je crois utile de vous communiquer ci-inclus un dessin paru sur la page de couverture du journal « Le Rire », numéro 813, du 1<sup>er</sup> Septembre 1934, avec la légende suivante :

« *Quinze jours en Bretagne pour 1.295 francs !... en donnant un bon pourboire, on pourra peut-être rester huit jours de moins* ».

« Cette légende et ce dessin sans esprit, représentant notre Bretagne sous les plus noirs aspects, mérite un blâme sévère. En dénigrant ainsi notre province, le journal « Le Rire » qui se prétend le premier journal humoristique français » porte préjudice à toute une population travailleuse que les circonstances économiques actuelles frappent déjà durement.

« Est-ce légèreté ou parti-pris de nuire ? Je ne le sais. Quoiqu'il en soit, il serait bon que tous les organismes s'intéressant au tourisme breton protestent vigoureusement et fassent comprendre à une certaine presse que les Bretons sont bien décidés à ne pas se laisser malmenés impunément... »

Comme les autres journaux de notre région à qui M. Beaudré a communiqué ce dessin, *Dinard-Côte d'Emeraude* fait sienne la protestation de notre distingué correspondant.

Seulement que vaut, en pareil cas, une protestation platonique comme celle qu'il nous suggère ? Que vaut, pratiquement, le « blâme sévère » qu'il entend adresser au *Rire* et à son dessinateur à tout faire ?... A peu près rien, car ce n'est pas avec d'aussi dérisoires moyens d'action qu'on empêchera *Le Rire* et ses consorts de récidiver, pour peu qu'ils soient — et ils le sont — intéressés à le faire.

M. Brevet, lui, a déclaré qu'il donnerait une autre forme à son indignation. Il veut aller voir lui-même le Ministre des Travaux publics pour lui dénoncer cette campagne.

Ce qui fait dire judicieusement à M. Etienne Nicol, dans *Les Nouvelles Rennaises* :

« La liberté de la presse permet le mensonge indéfini et nocif et cela m'étonnerait que le Ministre des Travaux Publics, même si notre confrère Brevet le trouve en personne, pût y changer quelque chose ».

A la démarche projetée par M. Brevet, M. Nicol oppose une autre méthode. Pour lui, le meilleur moyen de se défendre, c'est d'attaquer : « On ne se défend qu'en entrant dans le chou de quelqu'un ou dans sa feuille de chou ».

Mais est-il bien sûr qu'une telle méthode, — d'ailleurs plus familière aux maîtres chanteurs qu'aux honnêtes gens — soit beaucoup plus opérante, en l'espèce, que celles préconisées plus haut ?...

En fait, l'indignation et les protestations platoniques ne mènent à rien. Et l'ordre du jour de M. Nicol, aux termes duquel la Fédération des Essis de Bretagne déclarerait de nulle valeur les opinions que peut avoir, « sur un sujet propre », le journal *Le Rire*, organe « spécialisé surtout d'après ses annonces, dans l'organisation du Tourisme à travers les lupanars de Paris », cet ordre du jour aurait exactement les mêmes résultats que la visite de M. Brevet au Ministre des Travaux Publics.

Alors ?  
Alors, il semble qu'on puisse trouver autre chose, appliquer des sanctions plus directes et plus efficaces. Et sans doute, cette *Fédération des Syndicats d'Initiatives de Bretagne* — mentionnée plus haut — si elle existe autrement que sur les entêtes du papier à lettres utilisé par son Président, et encore qu'elle n'ait point su jusqu'à ce jour se compléter du groupe nantais, — sans doute cette F. S. I. B. serait assez qualifiée pour intervenir utilement.

Ce qu'elle pourrait faire ?  
D'abord inviter — ou faire inviter par les S.I. locaux qui lui sont affiliés — tous les propriétaires de Cafés et d'Hôtels qui, en Bretagne, sont abonnés au *Rire*, à se désabonner en masse, en ponctuant leur geste d'une lettre bien sentie, adressée à la direction de ce périodique et dont la formule leur serait fournie par la Fédération.

Car il serait tout de même paradoxal que les hôteliers et limonadiers de Bretagne contribuassent à la diffusion et à la prospérité d'une feuille qui s'ingénie à leur retirer des clients.

Ensuite, il faut considérer la Bretagne comme une *personne morale*, une personne majeure qui a le droit et le devoir de se défendre et d'user, à cette fin, des droits que lui confère la loi. La Bretagne c'est aussi, sur le plan touristique, un faisceau d'intérêts solidaires qui doivent s'unir toujours plus étroitement pour leur mutuelle sauvegarde et former, en groupant les organisations des cinq Départements bretons, un bloc compact et indivisible.

Si la F. S. I. B. est réellement, comme on peut le penser, la synthèse de ces intérêts solidaires, en même temps que l'expression naturelle de cette personne morale qu'est notre Bretagne, — il lui appartient évidemment de prendre au moins une initiative : celle d'assigner *Le Rire* devant les Tribunaux compétents pour lui demander compte du préjudice matériel et moral qu'il a voulu nous causer.

Car, en l'espèce, le délit de diffamation est nettement caractérisé par le caractère calomnieux de l'image et son évidente intention de nuire. Et cela mérite une juste leçon et de substantiels dommages-intérêts, qui pourront éventuellement financer une publicité compensatrice.

Campagne de désabonnements et réparation par les voies légales, voilà les seu-

les sanctions pratiques qui peuvent donner à réfléchir aux calomnieux et à gager et inciter *Le Rire* et ses consorts à plus de prudence.

Que la Bretagne reprenne de plus en plus conscience d'elle-même, dans tous les domaines, historique, social et économique, conscience de son passé et de son avenir, de sa personnalité et de sa valeur. Qu'elle soit unie, volontaire et forte ! Qu'elle ne craigne pas d'affirmer fièrement cette personnalité qui a triomphé des vicissitudes de l'histoire et que le morcellement départemental n'a point abolie ! Et qu'elle fasse comprendre à ses détracteurs qu'elle entend vivre sa vie et se faire respecter !

JEAN DE LA GOTE.

Extrait de *La Côte d'Emeraude* du 11 Septembre 1934

### Fiançailles

Nous apprenons les fiançailles de Mlle Suzanne Jégou, employée à la Perception de Perros-Guirec, fille de M. Joseph Jégou, gendarme en retraite, et de Madame, domiciliés rue St-Yves à Perros-Guirec, avec M. Auguste Lissillour, second-maître mécanicien, domicilié à Trégastel. Toutes nos félicitations.

### OBSÈQUES

Mardi dernier, à 4 heures ont eu lieu à Perros-Guirec, au milieu d'une grande affluente de parents et d'amis, les obsèques de M. Alexis Le Cuziat, marchand boucher, enlevé à l'affection des siens, à l'âge de 55 ans, après une courte maladie. D'un caractère heureux, d'une aménité toujours bienveillante, M. Le Cuziat avait su conquérir la sympathie et l'affection de la population perrosienne et ses nombreux amis regrettent sincèrement sa disparition prématurée.

En cette douloureuse circonstance, nous prions Mme Le Cuziat, sa mère, Mme Alexis Le Cuziat, son épouse, M. et Mme Alexis Le Cuziat, ses enfants, et toute la famille, de vouloir bien agréer l'expression de nos plus sincères condoléances.

### Comité Républicain Cantonal

L'an mil neuf cent trente-quatre, le 22 du mois de septembre, à 14 h. 30, le Comité républicain, radical et radical-socialiste du canton de Perros-Guirec s'est réuni en assemblée générale sous la présidence de M. Jules Cossic et en vertu de sa convocation en date du 17 du même mois.

Etaient présents la plupart des maires et adjoints du canton.

M. le Président déclare la séance ouverte.

M. A. Le Toiser secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, lequel est adopté sans observation et à l'unanimité des membres présents.

M. Cossic fait savoir aussitôt que 7 camarades sont décédés depuis l'année dernière et adresse à leurs familles les condoléances de toute l'assemblée ; puis il télécite MM. Lissillour, de Trébeurden, Bocher-Belleissue, de Perros, J. M. Prat, de Perros, et Le Perff, de Trélevren, récemment nommés ; les deux premiers, officiers d'Académie, le 3<sup>e</sup>, Officier du Mérite agricole, et le 4<sup>e</sup>, Chevalier du même ordre.

M. Simon, trésorier, expose la situation financière du Comité, qui est excellente. M. le Président est heureux de le reconnaître et complimente chaleureusement de sa remarquable gestion M. Simon, qui remercie dans les meilleurs termes.

Deux nouveaux membres sont immédiatement inscrits : M. Marrec, maire de Trévou-Tréguignec, et M. Le Gall, garde-champêtre à Perros. M. Cossic leur souhaite la bienvenue.

M. le Président déclare qu'il y a lieu de procéder au renouvellement du Bureau et fait savoir qu'étant nommé Conservateur des hypothèques à Lille, il lui sera désormais assez difficile de continuer ses fonctions.

Tous les membres présents lui font remarquer que le Comité se réunit qu'une fois par an et qu'il lui sera toujours possible d'assister à cette réunion. Ils insistent auprès de lui, et M. Cossic, très touché de ce nouveau témoignage de confiance et de sympathie, remercie et accepte de garder son mandat.

Les autres membres du Bureau sont également maintenus dans leurs fonctions. M. Le Cossic reprend la parole et expose que l'Etat a réduit considérablement ses dépenses et qu'il serait peut-être utile que le Département en fit autant. La question des chemins de fer, par exemple, dit-il, pourrait donner lieu à des économies sérieuses en ce sens qu'il existe des lignes d'un rapport presque nul et dont la suppression s'impose. D'autre part, ajoute-t-il, pourquoi ne pas demander la dépose des rails entre Pont-Guennec et la gare de Perros ? Un abri pour marchandises pourrait être construit aux environs du Palud, et la route débarrassée de ses rails, se trouverait, de ce fait, considérablement améliorée pour tous.

Il suggère ces idées à M. Audren qui répond : « La question des chemins de fer a déjà été discutée et le sera, sans doute encore, au Conseil Général. C'est vous dire que je ne la perdrai pas de vue.

Quant à la question d'enlèvement des rails entre Pont-Guennec et la gare de Perros, j'estime ne pouvoir en parler à St-Brieuc que lorsque la population perrosienne et le Conseil Municipal m'auront fait connaître leur avis à ce sujet ».

M. Libard, maire de Trélevren, parle de la question d'électrification des campagnes et fait remarquer que sa commune attend, depuis des années, l'exécution du projet que le Conseil Municipal a voté dans ce but.

M. Simon en dit autant pour Perros, qui attend, pour des travaux identiques, la subvention de l'Etat, promise également depuis 4 ou 5 ans.

M. A. Le Toiser répond à ces messieurs et explique qu'il a l'intention d'émettre, à la prochaine réunion du Conseil d'Arrondissement, des vœux concernant :

1<sup>o</sup> - l'électrification des campagnes ;  
2<sup>o</sup> - l'avancement et la durée des vacances scolaires ;

3<sup>o</sup> - la part excessive (20%) prélevée par l'Office national du tourisme sur le produit de la taxe de séjour dans les stations balnéaires ;

4<sup>o</sup> - le projet de construction d'une route côtière entre Perros et Port-Lépine, en Trélevren, avec terminaison à Port-Le Goff, en Trévou-Tréguignec. Il transmettra une copie de ces vœux au Conseil Général, qui s'en occupera, si possible, à la réunion de l'Assemblée départementale.

Sur l'invitation de M. le Président, M. Audren fait alors le compte rendu de son mandat de Conseiller Général, comptant qu'il peut se résumer comme suit :

M. Audren fait partie des Commissions suivantes : Commerce, Agriculture, Marine marchande et Travaux Publics. Il a présenté à ces diverses commissions un certain nombre de rapports qu'il a eu le plaisir de voir adopter, entre autres celui de l'agrandissement du quai du Linkin-Perros. Grâce à son insistance et à l'intervention énergique de M. de Kerguezec, le Conseil Général a voté une subvention de 100.000 fr. pour ces importants travaux qui vont commencer sans tarder. Il énumère d'autres questions à propos desquelles il est intervenu, notamment celles des chemins ruraux ; puis il fait remarquer qu'il est de toute nécessité de venir en aide aux cultivateurs dont la situation est actuellement très pénible, et de parer au chômage, qui semble devoir être plus dur cet hiver. Il appelle l'attention de tous sur ce point qu'il n'a jamais manqué à aucune réunion à St-Brieuc et termine en disant qu'il sera toujours prêt à accorder, à toutes les communes du canton sans exception, son appui le plus dévoué, chaque fois que ses amis voudront bien lui signaler les besoins de leurs localités respectives.

Cet exposé terminé, M. le Président met aux voix la candidature de M. Audren à l'élection du 7 octobre prochain. A l'unanimité, l'Assemblée désigne, pour être son porte-drapeau, l'honorable M. Audren, qui remercie et ajoute : « J'ai complètement oublié de vous dire que M. Le Bihan, maire de Louanec, n'a pu se rendre à notre réunion, mais que son concours m'est entièrement acquis ».

La salle entière applaudit, et M. le Président Cossic lève la séance après avoir invité tous les camarades à travailler partout autour d'eux pour le succès de M. Audren.

Le Secrétaire,

A. Le Toiser.

NOTA. — Les camarades qui n'ont pu payer leur cotisation (5 fr.) samedi, sont instamment priés d'en faire le versement le plus tôt possible, soit à M. Simon, trésorier, à Kéruncun, soit à M. A. Le Toiser, secrétaire, au bourg.

### Etat-Civil

#### Publication de mariage

François Cozic, menuisier, domicilié à Pleumeur-Bodou et Alice Grall, ménagère, domiciliée à Trégault, en Perros-Guirec.

#### Mariages

René Le Mat, granitier, domicilié à Trégastel et Marie-Françoise Le Charlez, couturière et Ty Huellan, en Perros-Guirec.

Louis Le Goff, second-maître timonier domicilié à Ploumanach et résidant à Toulon, et Suzanne Angel, sans profession, domiciliée à Ploumanach.

Adolphe Bresset, sergent du 2<sup>e</sup> Régiment du Génie, domicilié à Lanfains et résidant à Metz, et Jeanne Le Quéré, Institutrice publique, domiciliée à Perros-Guirec, rue Emile Le Gac et résidant à Ploumévéz-Moëdec.

Emile Hamon, quartier-maître canonier sédentaire, domicilié à Penvénan et résidant à Querqueville (Manche) et Jeanne Kéraudren, sans profession, domiciliée à Perros-Guirec, rue des Frères Le Montréer.

#### Décès

Alexis Le Cuziat, marchand boucher, 55 ans, époux de Rosalie Marion, rue du Marché Joffre.

Pierre Guillermin, Receveur colonial des Postes, 40 ans, célibataire, rue Ernest Renan.

### Etoile Sportive de La Clarté

Demain dimanche 30 septembre 1934  
TERRAIN DE PORS-GUEN

U. S. ROCHOISE (1 et 2)

contre

E. S. de LA CLARTÉ (1 et 2)

Tous les joueurs sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, samedi à 20 h. 30, au Patronage.

République Française - Département des Côtes-du-Nord - Arrondissement de Lannion

VILLE DE PERROS-GUIREC

### ADJUDICATION

Le Mercredi 10 Octobre 1934  
à 10 heures

il sera procédé à la Mairie de Perros-Guirec, sous la présidence de M. le Maire, assisté de MM. les Délégués Municipaux, du Percepteur et de l'Architecte des travaux, à l'adjudication publique au rabais, sur soumissions cachetées, des travaux ci-après :

### Aménagement du Bassin du Linkin en un seul lot

Montant des travaux (honoraires de l'architecte non compris) . . . . . 21.131 fr.

Cautionnement . . . . . 1.000 fr.

#### Conditions principales de l'Adjudication

1. Admission à l'adjudication — Les concurrents qui désirent prendre part à l'adjudication, seront tenus de présenter :  
1<sup>o</sup> Une déclaration indiquant leur intention de soumissionner et faisant connaître les noms, prénoms, qualités et domicile du candidat.

2<sup>o</sup> Une note indiquant le lieu, la date, la nature et l'importance des travaux qu'il a exécutés, ou à l'exécution desquels il a concouru, l'emploi qu'il occupait dans chacune des entreprises auxquelles il a collaboré, ainsi que les noms, qualités et domicile des hommes de l'art sous la direction desquels ces travaux ont été exécutés. Les certificats délivrés par les hommes de l'art doivent être joints à la note.

3<sup>o</sup> Le récépissé du versement du cautionnement qui sera effectué entre les mains du Percepteur.

Les pièces n<sup>os</sup> 1 et 2 devront, à peine de conclusion, être visées au moins trois jours à l'avance par M. Sallou, architecte à Perros-Guirec.

II. Forme et emploi des soumissions. La soumission sur papier timbré et conforme au modèle ci-après, sera enfermée dans une enveloppe cachetée portant la mention « Soumission ».

Les pièces exigées pour l'admission seront jointes, dans une enveloppe cachetée, à la soumission.

Les concurrents devront adresser leur soumission, accompagnée des pièces mentionnées ci-dessus, par lettre recommandée, à l'adresse suivante : Mairie de Perros-Guirec.

Le délai pour la réception des lettres recommandées expirera le 9 Octobre 1934, à 16 heures.

III. Résultat définitif de l'Adjudication — L'Adjudication ne sera valable qu'après l'approbation par le Préfet.

IV. Communication des pièces du projet — Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs, tous les jours ouvrables, de 9 h. à 11 h. 15 et de 14 h. à 16 h. à la Mairie de Perros-Guirec.

Perros-Guirec, le 11 Septembre 1934

L'Architecte chargé des Travaux :

Le Maire, Paul SALLOU

H. LE TOISER Ing. des Arts et Manufactures

#### MODÈLE DE SOUMMISSION

Je soussigné (nom, prénoms, entrepreneur, domicile) après avoir pris connaissance des pièces du projet faisant l'objet de l'adjudication des travaux du Bassin du Linkin, à Perros-Guirec, déclare m'obliger à exécuter ces travaux conformément aux conditions du devis, sur le prix duquel je consens un rabais de (en toutes lettres) centimes (sans fraction) par franc.

Fait à . . . . . le . . . . . (signature)

### REMERCIEMENTS

La famille LE CUZIAT, vivement émue des marques de sympathie qui lui ont été témoignées à l'occasion du décès de

**Monsieur Alexis Le Cuziat** remercie toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques et les prie de vouloir bien agréer leurs sentiments reconnaissants.

## LA JOLIE PAIMPOLAISE

Roman inédit

par J. de KERLEQC

A ce moment, le peintre entra ouvrit les yeux.

— Tu vois ! fit triomphalement Anna.

Puis, impérative :

— Allons, il faut vous reposer, monsieur Deribes... et surtout ne pas parler. Si vous êtes bien sage, on vous donnera un potage dans une heure. Dans le cas contraire, nous vous tirerons notre révérence, et vous resterez seul jusqu'à demain matin !

Robert esquissa un sourire, se tourna à demi vers le mur et ne bougea plus. Peu après, les deux femmes entendirent le rythme léger de sa respiration régulière.

L'artiste s'était endormi. Anna retourna à ses casseroles.

Pensive, Armelle reprit sa place dans le fauteuil. Elle se remémorait les paroles de Robert Deribes :

« S'il m'arrivait malheur... dans le premier volume... en commençant par la gauche... la personne viendrait... »

Une infinie tristesse descendait en l'âme de Fleur-des-Grèves. Elle comprenait maintenant pourquoi Robert Deribes demeurait si sérieux... pourquoi il

s'obstinait à ignorer l'amour naissant qui s'épanouissait près de lui, sans qu'il s'en doutât peut-être seulement !...

Il avait aimé !... Il avait souffert !... Ce livre au fermoir secret renfermait, sans doute, la confession de cette douleur, si grande qu'elle ne se livrait pas.

Et, pour la première fois, Armelle sentit que l'amour n'était pas fait uniquement d'espérances caressées et de joies immuables ; qu'il y entraît surtout des éléments d'angoisse, de l'amertume, de la souffrance et de la mort !

Ah !... savoir !... être sûr de son malheur ! Regarder en face l'adversité puis se redresser, afin de mieux lui tenir tête !

Armelle, doucement, repoussa le fauteuil, se rapprocha du lit. Elle écouta : Deribes semblait dormir profondément. La main laissa retomber le rideau. En admettant que le malade se réveillât, il ne verrait rien...

Alors, avec un grand battement de cœur, Fleur-des-Grèves marcha vers les rayons où Robert rangeait ses livres familiers. Elle prit le premier volume de la seconde rangée, en commençant par la gauche... l'entra ouvrit... Immédiatement une enveloppe blanche apparut.

Le regard avide d'Armelle en parcourut rapidement la suscription. Elle était ainsi conçue :

Monsieur Jacques Herselys

53, rue de Prony, 53

Paris.

La vie de Fleur-des-Grèves était comme suspendue à ce carré de papier. Maintenant, elle sentait de nouveau le battement généreux de son cœur ; sapoitrine, déchargée d'un pesant fardeau, respirait librement.

Ce n'était donc pas à quelque femme que Robert réservait sa dernière pensée. Armelle remercia le ciel.

Peut-être le peintre ne l'aimait-il pas... peut-être ne l'aimerait-il jamais... Il lui suffisait à cette heure qu'il n'en aimât pas d'autre.

O ténébreux !... O égoïste du cœur humain !

Robert Deribes dormait toujours.

### CHAPITRE IX

#### LES TÉNÉBREUX SE DISSIPENT

Deribes fut longtemps à se remettre de cette émotion. Il demeura huit jours à la chambre, dans un état de faiblesse extrême. Anna Le Bivic le soigna de son mieux. Armelle, elle-même, lui fit passer quelques friandises et vint, à de rares heures, discrètement lui tenir compagnie.

Enfin convalescent, Robert remercia la jeune fille, puis demanda des nouvelles de son sauveur.

— Nous ne l'avons pas vu depuis cet accident, dit Armelle.

— Est-il malade ?

— Non... Nous avons eu, ce matin encore, la visite de Simon-Pierre. Son matelot, a-t-il affirmé, se porte comme un ponton. C'est qu'il est fier de son mate-

lot, Simon-Pierre !

— Sans compter que, sans ce brave garçon, j'étais un homme mort !

— Vous pouvez le dire. C'est un bon et brave cœur, Jean-Marie !

— Je l'avais depuis longtemps jugé ainsi... C'est égal, j'aurais plaisir à lui serrer la main.

— Nous le lui ferons dire par Tréma-leu, demain, quand il viendra.

Tréma-leu revint, reçut la commission, promit de s'en acquitter, n'y manqua pas, mais Jean-Marie ne prit pas le chemin de Notre-Dame-des-Grèves.

Au cri qu'avait poussé la jeune fille, à l'aspect de détresse de Robert, il avait compris — ou cru comprendre — que c'en était fait à jamais de son rêve. Il avait risqué sa vie pour calmer les angoisses d'Armelle, car il ne voulait pas qu'elle pleurât.

Maintenant, presque résigné à son « grand malheur », il en parlait avec Perrinaik comme d'une chose inéfectable.

— Je l'aimais bien, pourtant, disait-il avec moins d'amertume que de mélancolie.

Quand Simon-Pierre insista pour qu'il se rende chez Anna Le Bivic, il trancha résolument :

— Je n'irai pas !

— Tu es fou !

— C'est possible.

— Ils croiront que tu es fâché.

(à suivre)

### La rentrée des classes

La rentrée des classes a lieu le 1<sup>er</sup> Octobre, c'est-à-dire lundi prochain, à l'heure habituelle.

A cette occasion, nous sommes heureux de présenter nos meilleurs souhaits de bienvenue à M. Nicolas, le nouveau directeur de l'école publique de garçons, et à Mme Nicolas, qui sera son adjointe.

### Chiffre d'affaires

Le contrôleur principal, Receveur des Contributions Indirectes, percevra mardi prochain 2 octobre l'impôt sur le chiffre d'affaires et l'impôt sur les meubles, à la Recette Buraliste de Perros.

### Prestations de serment

A l'audience publique du Tribunal de Paix du canton de Perros-Guirec du 14 septembre 1934, tenue par M. Jestin, juge de paix titulaire de ce canton, assisté de M<sup>e</sup> Kerroux greffier, M. Joseph Marcel Blanche, boucher, demeurant à Trélevérn a prêté serment en sa qualité de garde particulier de la société de chasse « La Trélevérnaise » pour les propriétés de cette société situées sur les territoires des communes de Trélevérn, Kermaria-Sulard et Trévou-Tréguignec.

A la demande de M. Henri Donat, propriétaire à Trébeurden, M. François-Marie Le Grouiec, de Trébeurden, a également prêté serment, comme garde des propriétés que possède la société de chasse de Pleumeur-Bodou, Trégastel, Trébeurden sur les territoires de ces communes.

Il en a été dressé actes qui ont été déposés au rang des minutes du greffe.

### Société de comptabilité Fiscale

#### COMMERCE - INDUSTRIE

ORGANISATION  
EXPERTISES INVENTAIRES  
BILANS - DÉCLARATIONS  
FISCALES

I. BERNARD

Chalet « Ker Venec » rue de la Poste  
PERROS-GUIREC

## LA FONCIÈRE

Compagnie d'Assurances contre

l'Incendie, les Risques de Transports, Vols, et les Accidents de toute nature  
Société Anonyme - Capital 25 Millions (3/4 versés)

ASSUREUR OFFICIEL de la presque totalité  
des Automobiles-Clubs régionaux

CONDITIONS ET TARIFS PRÉFÉRENTIELS

Agent à Perros-Guirec : M. François LE ROLLAND  
au « Camélia Rose » - Rade

### Menuiserie d'Art et de Bâtiment

## MEUBLES

Bois de 1<sup>er</sup> choix rigoureusement sec

### ROBIN Fils

Boulevard Clémenceau - PERROS-GUIREC

#### INSTALLATIONS

de villas, pensions de famille, magasins  
Tous travaux sur plan et devis

Travail garanti

### LE TRAVAIL

Compagnie Mutuelle Française  
d'Assurances sur la VIE

et sa « PENDASTRAVA »

Agent général : J. LEFÈVRE, rue du  
Léandy - Lannion - etsur rendez-vous.

### Pour toutes VOS PEINTURES

Adressez-vous à

## RÉMI

Peintre - Près la Gendarmerie

### LANNION

## NOUVEAU MAGASIN

### TOUT CE QUI CONCERNE LA MACHINE À COUDRE

Vente - Echange - Fournitures  
Huile - Aiguilles

Réparations et Accessoires de  
Machines de toutes marques

### A. LE CUZIAT

Rue de la Mairie - Lannion  
Ancien Magasin OFFRET, Tailleur

## Agence « La Générale »

En Face la Mairie

### Plusieurs Villas à vendre sur Trestraou et Trestrignel

## Joli Sloop

2 Tonneaux avec petite cabine et couchettes  
en parfait état de marche - Grément très  
complet - Construit en 1923 au Pouldu.  
A VENDRE - Prix très intéressant.

Pour vos Assurances, Accidents, Incendie & Vie, adressez-vous à l'Agence « LA GÉNÉRALE » qui vous conseillera au mieux de vos intérêts

## VOTRE VIEUX POSTE VAUT ENCORE DE L'ARGENT!

Profitez des conditions intéressantes que nous  
pouvons vous consentir pour la reprise de  
votre vieux poste.

Échangez-le contre un Philips 834 à "Super-  
Inductance", qui, lui, donne pure et musicale  
la totalité des stations qu'il "accroche".

● Demandez-nous une démonstration gratuite ;  
nous en profiterons pour voir de près votre  
vieux poste.



Fra 1.850  
Facilité de paiement  
Pour Fra 1250 seulement,  
un excellent Philips  
à la 934

## PHILIPS 834

A "SUPER-INDUCTANCE"

Prix : 1850 fr. — PHILIPS 938 1250 fr.

P. MERLEAUX Distributeur - réparateur officiel de la S. A. PHILIPS  
Téléphone 29 — PERROS-GUIREC

## AGENCE VILLENEUVE

Perros-Guirec

Téléphone 62

### A VENDRE

Pavillon de 4 pièces . . . . . 28.000 fr.

Villa de 10 pièces . . . . . 65.000 fr.

Pavillon de 5 pièces . . . . . 45.000 fr.

(dont 20.000 fr. comptant)

Belle Villa, vue superbe, tout confort . . . . . 75.000 fr.

Très belle Villa, vue sur mer . . . . . 120.000 fr.

Plusieurs lots de terrain à La Clarté

5 francs le mètre (lots de 400 à 800 m<sup>2</sup>)

L'Agence Villeneuve s'occupe de toutes les Assurances : Incendie, Accidents & Vie

# "AUX GALERIES PERROSIENNES" MAISON DUCLOS

Rue du Maréchal Joffre — PERROS-GUIREC

▲▼▲ Confections — Chemiserie — Chapellerie — Bonneterie ▲▼▲

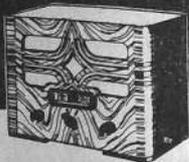
du 1<sup>er</sup> au 30 Septembre **SOLDES** de fin de saison

Aperçu de quelques Prix  
 Complots pour hommes 95 fr. - Pantalons 19 fr. - Costumes garçonnetts 39 fr.  
 Pull-over 15 fr. - Casquettes 6 francs

Vêtements de travail de la Maison « Adolphe LAFONT » de Lyon

Voici le nouveau poste

## PHILIPS



**OCTODE-SUPER 521  
 ULTRA-SÉLECTIF**

qui laisse derrière lui tout ce qui a été fait jusqu'à aujourd'hui. L'Octode-Super 521 possède les qualités d'un Super-Hétérodyne de grand luxe sans en avoir les défauts.

Le Philips 521 ne coûte que

PRIX IMPOSÉ  
**1.225 frs**  
 ou 95 francs  
 par mois.

Venez l'entendre ou demandez-nous en une démonstration.

**G. KERNANET**  
 Distributeur Officiel pour les régions de Perros et Lannion  
 RUE DU MARÉCHAL FOCH  
 PERROS-GUIREC

HORLOGERIE :: BIJOUTERIE :: PHOTOGRAPHIE

## LA MAISON HUBERT LE FUR

Boulevard Aristide Briand

Préviens ta clientèle qu'elle trouvera chez lui un beau choix de montres, bracelets, pour hommes et femmes. Travail de photographie d'amateur très soigné, exécution en 18 heures. Pellicules Agfa, Lumière, As de Trièfle etc., Appareils de toutes marques

## GRANITERIE I. ETIENNE

Exploitation des Grandes Carrières de Granit de la Vallée des Traoutéros à Ploumanach

Travaux d'art et d'architecture  
 Polissage inaltérable

## LOTISSEMENT DU PRÉ

approuvé par arrêté préfectoral de Juillet 1925

Terrains avantageux à partir de 30 francs  
 VENTE PAR PETITS LOTS  
 Grandes facilités de paiement

M. H. PATERNOTTE, Agent Général des Compagnies d'Assurances  
 Vie - Accidents - Incendie • LA PRÉVOYANCE • à LANNION, Tél. 139

MONUMENTS FUNÉRAIRES  
 EN GRANIT ROSE ET GRIS

**G. Gourdon & Stiglio**  
 LA CLARTÉ, EN PERROS-GUIREC

## Jean

Coiffeur Parfumeur  
 Rue du Maréchal Foch

Salons de Dames et Messieurs  
 MESDAMES,

Faites-vous faire un indéfrisable FUYA. Vous en serez satisfaites.

Grâce à son sachet à bandes huilées, vous n'aurez jamais les cheveux jaunis ni desséchés.

C'est le meilleur protecteur existant qui conserve aux cheveux toute leur souplesse.

DÉPOSITAIRE DE LA PARFUMERIE « GUERLAIN »

Spécialisé dans toutes les branches du métier

Chauffage Central  
 TÉLÉPHONE 181

## La Maison Le Théo

Coiffeur-Parfumeur

Se tient à votre disposition pour vous coiffer, suivant les derniers procédés de la technique moderne, dans ses nouveaux salons de la place de l'Hôtel de Ville, tous les soins de la chevelure et de la beauté. PERMANENTE - MISE EN PLIS - TEINTURE etc.,

Spécialistes pour Dames et Messieurs

Un bon coiffeur, les meilleures marques de produits — Dépositaire de « ANTOINE » Institut de beauté, place Vendôme et de la parfumerie « GUERLAIN »

CHAUFFAGE CENTRAL  
 Téléphone 129

## A. Pasquiou

Docteur en chirurgie dentaire

Chirurgien-Dentiste  
 DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Consultations tous les jours, Mercredi excepté, de 9 h. à midi et de 2 heures à 6 heures et sur rendez-vous

Ker Orby - Rue Anatole France  
 TÉLÉPHONE 171

PRÈS LA NOUVELLE POSTE - PERROS-GUIREC

## E. LE SAINT

PERROS-GUIREC — Tél. 109

Cidre doux en fûts et en bouteilles  
 Dépôt bière « Paillette »

Alimentation — Vins fins — Liqueurs

Cidre doux en fûts et bouteilles  
 aux meilleurs prix

Bière - Eaux gazeuses - Eaux minérales

LIVRAISON A DOMICILE

**E. GRALL** Perros-Guirec  
 TELEPHONE 63

## Crystal Source

La meilleure et la moins chère des eaux de table

Fabrique de glace alimentaire - Limonade  
 Sodas - Siphons - Sirops

Dépositaire des bières:

Graff (Rennes) - Vezelise (Lorraine)

Spatenbrau (Munich)

**LE GUILLERMIC** Téléph. 16 Perros

## POUR LA RENTRÉE DES CLASSES

N'OUBLIEZ PAS QUE LA

Près la Gare  
 PERROS-GUIREC

# MAISON LAINÉ

TELEPHONE 119

Vous livre à des prix **Imbattables**

Tout le trousseau nécessaire Draps - Couvertures - Chemiserie  
 Chandails - Chaussures - Tabliers etc.

**TOUJOURS MIEUX - TOUJOURS MOINS CHER**

27 août 34

UNE BELLE MANIFESTATION BRETONNE

Le pardon des chantres du Trégor

L'INAUGURATION DU MÉMORIAL DE CHARLES LE GOFFIC

Perros-Guirec, 23 août.

Le Trégor était, hier, en fête. A l'occasion du pardon des poètes trégorrois, on inaugurerait, à La Clarté-Perros, le haut-relief du bon sculpteur Louis Nicot, figurant Charles Le Goffic, l'auteur regretté de l'Amour bretonne et d'Amour breton. Et ce fut une fête à la fois artistique et populaire, qui eût enchanté le grand disparu, dont le père fut l'éditeur des bardes errants, coureurs de pardons et de foires.

Elle fut favorisée par un temps très doux d'été breton, sous un ciel où passaient, en caravanes, des nuages légers. Elle avait attiré, dès le matin, de toutes les stations échelonnées de Saint-Cast à Carantec et, de fort loin dans l'intérieur, une foule considérable de touristes et de Bretons.

La fête débuta par un service qui fut célébré, le matin, à la mémoire du poète, dans la vieille et pittoresque chapelle de La Clarté, cette même chapelle en granit rose où se célébrait, il y a dix jours, le grand pardon du 15 août et que décore l'épouvant chemin de croix de Maurice Desris.

breux amis de Charles Le Goffic à l'hôtel de La Clarté. Citons, parmi les convives: Mme Charles Le Goffic; M. le vice-amiral Laurent, préfet maritime de Brest; notre collaborateur Auguste Dupouy, remplaçant M. André Dumas, président de la Société des poètes français, empêché au dernier moment; M. Charles-Brun qui, pour représenter à l'inauguration du haut-relief la Société des gens de lettres, dont il est le vice-président et que Le Goffic lui-même présida, avait interrompu sa villégiature en Auvergne; M. Le Toiser, maire de Perros-Guirec; M. Menet, président du syndicat d'initiatives; Mme et M. Jean Le Goffic, fils du poète, et leurs enfants; le sculpteur Nicot et sa fille Monique; M. de Violaines; M. de Buignes, directeur du casino; le lieutenant de vaisseau Ségur, aide de camp du préfet maritime; M. et Mlle Empis de Vendin, Mme et M. Baranton, M. Jacques Dorfinan, M. David Blitz, M. Jaffrennou (Taldir) et Mme, M. Cueff et Mme; MM. Domeller-Aubert, de Trégastel; Gourhand, président du S. I. de Trégastel; Fouéré, receveur des Finances, et son fils Yannick, président des Etudiants bretons; Mlle Yvonne Clarival, M. Louis Even, MM. et Mmes Cotel et Florian-Leroy; Rateau, président du S. I. de Saint-Brieuc; MM. Morucci, le docteur Aurégan et Mme, M. et Mme Rivoallan.

Au dessert, M. Menet fait part des excuses de MM. Charles Meunier, président du Conseil général; Lecomte et Doumic, de l'Académie française; Armond Dayot, Dautry, Aubert; Audren, conseiller général; Le Morvant, André Baudrillard, Arthur Le Moy, Francis Gélard, Arnel Beaufls, Artur, etc..., et remercie les personnalités qui ont répondu à l'appel du comité.

L'inauguration du haut-relief

Le cortège s'est ensuite formé et s'est rendu à la roche des Martyrs pour l'inauguration du haut-relief.

Cette roche, sur le plateau de La Clarté, domine l'un des paysages les plus émouvants de la Bretagne, l'un de ceux aussi qui ont été le plus souvent décrits.

« — Assez longtemps avant sa mort, nous confie Nicol, l'éminent statuaire, Le Goffic avait manifesté le désir de figurer à son tour, mais après sa mort, sur cette roche de dur granit, auprès des deux poètes qu'il avait aimés et qui avaient chanté, comme lui, le Trégor. Et il avait exprimé le vœu que l'exécution du médaillon, ou le haut-relief le représentant, me fût confiée. Il voulait bien poser, à cet effet, dans mon atelier. Deux ou trois séances, très courtes, d'un quart d'heure, avant son élection à l'Académie. C'était le plus ramuant des modèles: il gestait, il bavardait sans cesse, tout en fumant sa pipe... »

Nous avons déjà dit avec quel talent l'artiste a su rendre cette physionomie pleine de bonté et de bonhomie. Elle apparaît, dans le bronze, étonnamment vivante et expressive, sur la douce lumière de fin d'été.

Un détachement de fusiliers-marins

rend les honneurs, la chorale féminine de Belle-Isle-en-Mer fait entendre de vieux chants bretons, puis M. Menet, président du S. I. de Perros, remet le haut-relief à la municipalité de Perros-Guirec.

M. Le Toiser, maire de Perros, répond par un discours émouvant, où il évoque le charme qu'il éprouvait tout enfant à lire les œuvres de Charles Le Goffic, Morgane et Le pirate de l'île Lerne.

M. Domelier, au nom de la presse parisienne, exalte l'auteur de Dixmude.

Après une allocution de Yannick Fouéré, président des Etudiants bretons, M. Le Trocquer, sénateur des Côtes-du-Nord, ancien ministre des Travaux publics, dans une éloquente improvisation, a rappelé les souvenirs de cette époque tragique où il était collaborateur du ministre de la Marine et où Le Goffic publia Dixmude, de même que ses lettres du Moniteur « aux marins aux yeux clairs, ces marins bretons qui n'ont jamais trompé ». Il célébra en Le Goffic l'historien et aussi le prophète qui ont prévu la tristesse et l'incertitude des lendemains de la victoire.

De même que la côte bretonne, dit-il, a eu à travers les âges la mission de combattre les fureurs de la mer, la brigade chantée par Le Goffic a su opposer à Dixmude, à la fureur allemande, une falaise faite de chair et de sang.

M. Charles-Brun, au nom de la Société des gens de lettres, a rappelé la longue amitié qui le lia à Le Goffic et les luttes régionalistes qu'ils menèrent côte à côte: « Le Goffic, dit-il, a été un moment de la Bretagne dans l'histoire littéraire. »

Notre collaborateur Auguste Dupouy, représentant la Société des poètes français, a analysé avec le talent qu'on lui connaît le charme tant véritablement de la poésie de Le Goffic: « On y retrouve, a-t-il dit, le goût de ce qui est fuyant, insaisissable et par là même difficile à fixer. »

M. Jaffrennou (Taldir) rappelle les circonstances où Le Goffic, dont il fut le disciple, fonda l'Union régionaliste bretonne. Puis il lut, au nom des poètes de langue bretonne, un poème très émouvant, Eostig ar Garantez.

Enfin, l'amiral Laurent, chez qui le grand marin se double d'un érudit à qui rien de ce qui concerne l'histoire et l'art de la Bretagne n'est étranger, déplorant l'abandon, qui est une rançon du progrès, des vieilles traditions bretonnes. Il engagea les Bretonnes à demeurer fidèles à leurs vieux atours.

Si l'extérieur change, dit-il, en Bretagne le cœur est demeuré le même, un cœur d'enfant, clair, simple, sans détour, incapable de rouerie, ni de compromission.

Le discours de l'amiral Laurent a été chaleureusement applaudi.

La foule, vers 18 heures, s'est écoulée. Une dérobée a remonté vers La Clarté, à la musique des binious.

Ce soir, un grand concert radiodiffusé sera donné au casino municipal de Perros-Guirec.



La tombe de Ch. LE GOFFIC et de sa fille Hervine

Puis la foule se rendit en pèlerinage au cimetière de Trégastel où, dans l'ombre d'une très vieille église, Charles Le Goffic repose, ainsi qu'il l'avait souhaité, auprès de sa fille Hervine. M. Henri Menet, président du syndicat d'initiatives de Perros-Guirec, à qui est dû, pour une très large part, le succès de la fête, a déposé sur la tombe du poète une gerbe de fleurs. Puis la municipalité et le syndicat d'initiatives de Trégastel ont reçu le comité à un vin d'honneur organisé à l'hôtel de l'Armorique.

Le banquet

A midi, un banquet par souscription, admirablement servi, a réuni les nom-



# LE PARDON DES CHANTRES DU TREGOR

## LE CONCERT DU CASINO DE PERROS-GUIREC

Le pardon des Chantres du Trégor, au cours duquel, ainsi que nous le rapportons avant-hier, a été inauguré le haut-relief de Charles Le Goffic, s'est terminé par un admirable concert, donné en l'honneur du poète, au casino municipal de Perros-Guirec, concert radiodiffusé par le poste d'Etat de Radio-Rennes, relayé pour la circonstance, par les postes de Lille et de Limoges et par Radio-Colonial.

Y assistaient, parmi de très nombreuses notabilités : Mme Charles Le Goffic, M. le vice-amiral Laurent et son officier d'ordonnance, le lieutenant de vaisseau Ségur, la famille du poète, le sculpteur Nicot, MM. Charles Brun, Auguste Dupouy, Thielemans, Gauguier, Président des Finistériens de Paris, Mlle Yvonne Clarinval, Mme et Mlle Empis de Vendin, M. Menet, président du S. I. du Finistère, et Mme M. le maire de Perros-Guirec, Mme Goffic, M. Goufroy, Mme Jaffrenou-Taldir, M. Penverlé, M. Penanhoat, barde Skrill Coat an Noz, Mme Vallée, M. de la Barre de Nanteuil, M. Louis Even, etc., etc.

Notre collaborateur, M. François Ménez, qui avait le soin de radiodiffuser la manifestation, a retracé l'histoire de la fête des Chantres du Trégor, qui fut célébrée pour la première fois le 28 août 1910. A cette occasion fut inauguré, sur le tertre de La Clarté, le médaillon du poète Gabriel Vicairé, scellé dans la roche dite des Martyrs. M. Ménez a rappelé comment Vicairé devint l'hôte de la mère Aimée, à qui Charles Le Goffic l'avait recommandé comme un brave homme, un bon poète et un bon buveur.

Mme Empis de Vendin a ensuite dit avec une grâce exquise ces trois poèmes de Le Goffic : *Printemps de Bretagne*, *Marivone*, *Les trois matelots de Groix*. Elle fut très applaudie, de même que le barde Jean Le Bonniec, qui chanta, d'une voix chaude, *Salud, Breizis*, de Taldir, et *Son an Amzer Nevez*, de Boirel.

Mlle Piault, une toute jeune fille à qui semble réservé le plus brillant avenir musical, nous fit entendre successivement, avec une rare virtuosité, le *Caprice*, de E. Guiraud; un *Musnet*, de Lefort, et la *Ronde des Lutins*, de Bazini. Elle fit preuve d'une très vive sensibilité dans l'interprétation d'une des quatre pièces de la *Petite suite*, de Debussy : *En bateau*.

La chorale féminine de Belle-Ile-en-Terre, dirigée par Mme Vallée, exécuta, à la grande satisfaction de l'auditoire, de très vieux chants bretons, dont *Ar Baradoz*, attribué à saint Hervé.

Le barde Cuff, qui apportait au vieux Trégor le sourire de la Cornouaille des enchantements, a détaillé avec art de vieilles chansons de mer : *Sur le port de Trégulier* et *La Boite de Chine*. Il a chanté, accompagné par le barde Le Bonniec et la toute gracieuse Mme Cuff, éblouissante dans ses atours de Pont-Aven, *Les Filles de Pont-Aven* et *Le Bûcheron*, de Botrel. Ils ont remporté un grand succès.

M. David Blitz, pianiste virtuose des Concerts Lamoureux, avait composé un programme de choix : en première partie, il fit entendre *Le Carillon de Cythère*, de Couperin, puis une *Gavotte*, de Gluck-Brahms, interprétés avec une rare délicatesse et, dans la deuxième partie, consacrée à la musique romantique, une *Herceuse*, puis la fameuse *Polonaise*, de Chopin, exécutée avec beaucoup d'émotion et de passion.

Enfin, cette soirée nous permit d'applaudir un très grand artiste, M. Jacques Dorfman, virtuose violoniste, 1<sup>er</sup> prix du Conservatoire, qui joua, avec une virtuosité et une précision remarquables d'archet, un *Scherzo*, de Van Goëns; une *Tarentelle*, de Popper, et un *Allegro spiritoso*, de Sennell-Salmon. Il traduisit ensuite, avec une passion douloureuse qui alla au cœur de l'auditoire, *L'Élégie*, de Fauré; le *Nocturne*, de Tschalkowsky, qui n'est qu'un long sanglot et, rappelé par l'assistance, littéralement transportée, la *Réverie*, de Schumann. Il fit sentir, d'autre part, tout le pittoresque, toute la couleur de l'Espagne dans *Andalucia* (danse n° 5), de Granados. Il nous permit, en outre d'applaudir une *Songerie*, aux sonorités émuivantes, de Mme Lucie Barantan. Le public put ainsi applaudir à la fois l'interprète et l'auteur, car Mme Barantan accompagnait elle-même M. Dorfman. Ce fut un régal musical, d'autant plus apprécié, que nous avons rarement l'occasion d'applaudir des artistes de cette valeur.

La soirée se termina par le chant du *Ero gos ma Zadon*, exécuté par les bardes Taldir-Jaffrenou, Le Bonniec, M. et Mme Cuff.

Ce fut une soirée d'art dont les auditeurs garderont longtemps le souvenir.

### Le discours du vice-amiral LAURENT

Nous sommes heureux de pouvoir publier en extenso le beau discours prononcé, dimanche, au cours de la cérémonie, à La Clarté, par le vice-amiral Laurent, commandant en chef, préfet maritime de Brest.

Messieurs,  
Messieurs,

Nous nous sommes réunis ici pour honorer la mémoire de Charles Le Goffic, écrivain, poète et Breton. D'autres, plus autorisés, ont

si mieux dire les hautes qualités de l'homme et du poète dont la modeste souffrance si ma voix s'ajoutait à ce concert de louanges. Mais Charles Le Goffic lui-même serait honteux qu'un marin, ayant longtemps travaillé avec des Bretons, célébrât, à travers lui, les vertus de sa province et des hommes de son sang.

Il est dans l'œuvre de Charles Le Goffic une note qui m'impressionne chaque jour davantage; c'est celle par laquelle il exprime son mélancolique regret de voir sa chère Bretagne évoluer de plus en plus vite et prendre, en dépit de la pureté de ses caractères et de ses coutumes, une allure prétendue moderne. Mélancolie bien justifiée, regrets bien inutiles, parce que la Bretagne ne saurait échapper à la loi de l'évolution qui nous emporte tous.

Certes, les transformations, perceptibles à nos yeux, de cette province ont eu, depuis cent ans, quelques choses de prodigieuses. Songez par exemple qu'en 1834, dans le département du Finistère, pour ne parler que de celui-ci, il n'y avait en tout et pour tout que 740 kilomètres de routes régulièrement entretenues; aujourd'hui, entre grandes et petites, en parfait état, il y en a 7.538. Il y a cent ans, le chemin de fer était inconnu et les gens de La Feuillée ou de Plouégour-Ménez s'en allaient à la fête à Morlaix emmenés sur des charrettes qui traînaient à travers la lande de maigres bœufs. Maintenant, chacun va le long des routes goudronnées dans un char automobile ou, à tout le moins, lûché sur une bicyclette.



Le vice-amiral LAURENT

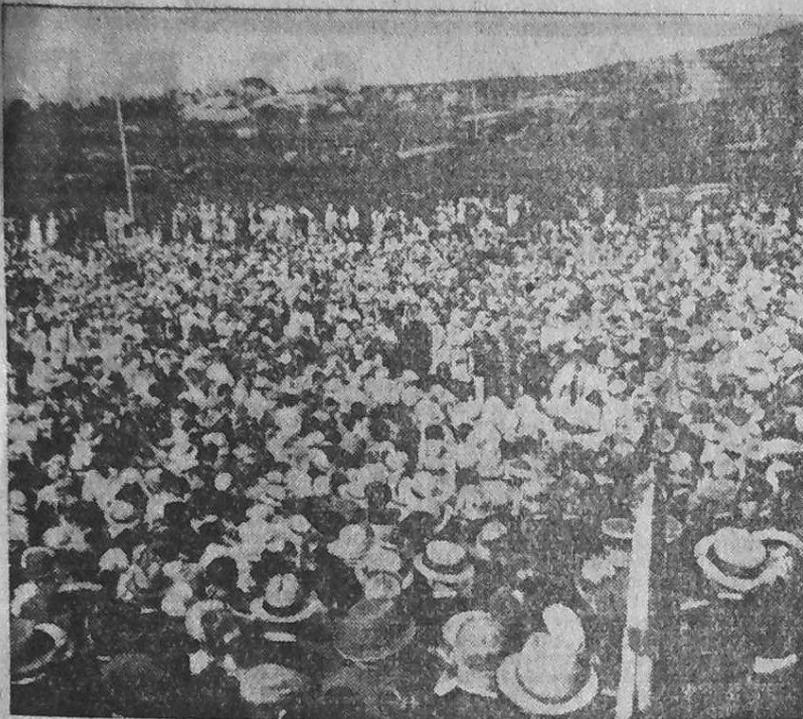
Les chemins, le service militaire, la lourde épreuve de la grande guerre, la mode venue de l'étranger, bien d'autres choses encore ont, semble-t-il, tout bouleversé. Les coiffes, les beaux tabliers brodés, les chapeaux à ruban de velours paraissent s'en aller petit à petit. Mais il paraît bien difficile d'empêcher les filles d'être de suite, comme les autres Françaises, les dévotés de cette déesse impérieuse qu'on nomme la mode... surtout quand elle est étrangère. Peut-être se rencontrera-t-il quelqu'un pour persuader les Bretonnes qu'elles sont infiniment plus gracieuses dans leurs atours traditionnels, que pour cette seule raison elles devraient bien toutes imiter la coiffure des Plouégour-Ménez, si élégantes et si nobles d'allure avec leurs jolies courages, leurs fichus basiques et les rubans de leurs hautes coiffes monastères, et qu'enfin, il est plus facile de conserver sa dignité sous la vulture des aigles en vertu de ce principe que lorsque la discipline est dans les formes, elle n'est pas loin d'être dans les moeurs.

Où tout change ou tout paraît changer en Bretagne, mais moins et moins vite que ne le disent les esprits chagrins. Il est vrai qu'on ne porte plus de poulies blanches ni d'arçins dans des bonnets d'orfant à Notre-Dame-du-Rélec. Il est vrai que les gens du Vennetale et ceux de la Cornouaille ne se battent plus chaque année autour de la statue de Saint-Gervast-er-vihan; mais on porte toujours des motifs de beurre à Notre-Dame-du-Cran et, près d'Audierne, le bon saint Tugen vous préserve toujours de la morsure des chiens enragés par l'intermédiaire des petites ciefs de plomb. On agit un peu partout des idées que l'on suppose avancées, mais les croix de la procession et les bannières défilent toujours dans les chemins creux au chant des vieux cantiques. Touchantes croyances, vénérables coutumes, qu'il serait bon de conserver pieusement parce que l'homme ne vit pas que de pain.

En tout cas, il est en Bretagne quelque chose qui ne change pas et c'est le cœur des Bretons. Dans la sérénité des jours paisibles, comme au cours des pires épreuves qu'ils supportent avec une constance admirable, les Bretons gardent leur cœur d'enfant, leur cœur d'enfant clair, simple, sans détour et tout d'une pièce, incapable de comprendre les demi-mesures et, à plus forte raison, les nuances des compromissions. N'aimant qu'une justice à la fois ferme, rapide et simple, prompt à la révolte dès qu'on le froigne, parce qu'ils croient être victimes de l'injustice. Indifférents au le mépris, prêt à se donner à qui les aime avec sincérité, totalement indifférents de l'art de se reprendre.

Que Charles Le Goffic se rassure : tant à l'égard des Bretons il y a eu tant-à-tant au moment où l'on commençait à les reconnaître quand le vaisseau dans la marine, tels ils sont aujourd'hui, tels ils resteront toujours, le pense, pour la gloire de leur province, à la félicité de leur France bien-aimée.

# L'inauguration du haut-relief de Charles Le Goffic à La Clarté, en Perros-Guirec



(Photo-cliché « L'Ouest-Eclair ».)  
La foule pendant la cérémonie



(Photo-cliché « L'Ouest-Eclair ».)  
Le cortège retourne au bourg après l'inauguration

Comme notre cher et grand Le Goffic aurait aimé l'atmosphère de cette fête ! Comme il aurait été heureux de descendre, sous ce radieux soleil parmi sa phalange de vieux amis fidèles, porté par ce flot populaire, la pente de ce tertre de la Clarté qui est devenu, grâce à lui, un des pèlerinages les plus suivis du spiritualisme breton ! Avec quel bonheur il aurait, dans un coude à coude fraternel avec les assistants — confondus sans estrade, sans barrage, et cependant sans la moindre bousculade, avec les officiels — pris auprès de la Roche fameuse ce qu'un autre grand poète, Charles Baudelaire, a pittoresquement appelé « un bon bain de multitude » !

C'est accompagné, en effet, d'une imposante assemblée d'amis, d'admirateurs et de curieux sympathisants que le cortège s'est transporté d'un point à l'autre du pays par les différentes stations marquées au programme.

A chacune d'entre elles, de nouveaux arrivants s'amalgamaient à la foule de plus en plus dense, serraient des mains, souriaient en se retrouvant, souvent après plusieurs années, enchantés du temps merveilleux et de l'ambiance de cordialité et de ferveur, aussi rayonnante que le ciel.

Ce fut une journée vraiment unique et admirablement réussie, parce qu'on se sentait entre amis et comme en fa-

mille, dans une communion de sourires nirs fervent et désintéressé, sous le signe de ce grand artiste au grand cœur, qui sut être au long de sa laborieuse et glorieuse existence, et aussi bien dans les jours comblés d'honneurs que dans les débuts difficiles, la personnalisation même du bon accueil et de la compréhension enthousiaste.

## LA RECEPTION A TREGASTEL

A l'issue de la pieuse visite au cimetière, à 11 h. 15, la Municipalité et le Syndicat d'Initiative de Trégastel ont reçu à l'Hôtel d'Armorique, chez M. Le Guern, le Comité du Haut-Relief et les personnalités présentes.

Dans un discours ému, M. Gourhand a salué le souvenir de Le Goffic, premier touriste de Trégastel, dont le nom est désormais inséparable de celui du pays où il a voulu dormir son dernier sommeil. Ce pays, il l'avait, d'ailleurs, déjà immortalisé en y situant l'action de plusieurs de ses romans, *Morgane le Crucifié de Keralias*. Il salue aussi en Le Goffic le défenseur ardent de nos sites qu'il réussit, par sa belle série d'articles dans un journal parisien, à préserver en partie.

## LE BANQUET

Le cortège regagne ensuite la Clarté où, à 12 h. 30, a été servi à l'Hôtel de la Clarté, un banquet de 150 couverts dans la grande salle d'où l'on découvre, à peu près au centre d'un immense panorama de criques, de rochers et d'îles, allant de Trébeurden à Ploumanach, la masse sombre du bois de Rûn-Rouz.

A la table d'honneur, entourant Mme Charles Le Goffic, le docteur et Mme Jean Le Goffic et leurs enfants, nous avons noté l'amiral Laurent, préfet maritime de Brest, grand officier de la Légion d'honneur, président de la fête, et son officier d'ordonnance, le lieutenant de vaisseau de Ségur ; MM. Charles Brun, représentant la Société des Gens de Lettres ; Auguste Dupouy, représentant la Société des Poètes Français, et Mme ; Maurice Denis, membre de l'Institut, et Mme Maurice Denis ; Nicot, sculpteur ; Anatole de Rivoallan, homme de lettres et Mme ; Ménéet, président du S. I. T. de Perros, et Dome-lier, rédacteur à *L'Echo de Paris*, les organisateurs, avec le romancier François Ménéet, de la cérémonie ; Le Toiser, maire de Perros ; Le Guen, adjoint, représentant le maire de Lan-nion ; Le Bozec, sculpteur ; Yves Le Meur ; Henri Clouard, homme de lettres, etc., etc...

Au discours, M. Ménéet donna lecture de nombreuses lettres d'excuses de personnalités artistiques et politiques, empêchées par des engagements antérieurs en ce dimanche où plusieurs fêtes se déroulent en même temps sur nos côtes — régates ou pardons — à quelques kilomètres de distance. Mais la plupart de ces personnalités annoncent qu'elles rejoindront le cortège à la Roche pour l'inauguration du haut-relief.

## UN PITTORESQUE CORTÈGE

A 15 heures, le cortège se forme sur le plateau de la Clarté pour descendre à la Roche des Martvrs.

En tête, suivant immédiatement la clique des pompiers, s'avance, l'arme sur l'épaule et baïonnette au canon, la section des fusiliers marins, envoyée par ordre du Ministre de la Marine pour rendre un officiel hommage à l'illustre auteur de *Diamude* et de *Bourguignotes et Pompons Rouges*.

Puis viennent les drapeaux de l'U. N. C. et des Médailles militaires, entourés de la section au grand complet, portant ses décorations. Les binious suivent précédant le grand Druide Taldir, les bardes Cueff et Mme, Galbrun et Jean Le Bonniec, les délégations bretonnes en grand costume, la Chorale Féminine de Belle-Isle-en-Terre, sous la direction de Mme Vallée. Une délégation des marins pêcheurs de Ploumanach,

Guenk E. dans 27 ans 34

équipage du bateau de sauvetage en tenue de gros temps, surtoit et cirage, et composée de jeunes hommes superbes, au torse puissant et à la physiologie martiale, obtient un gros succès. M. l'amiral Laurent et les personnalités viennent immédiatement après. Puis la foule, qu'un service d'ordre discret n'a presque pas à maintenir, tant étaient grandes sa bonne volonté et sa bonne humeur.

Dirigé par M. le commandant Bridié, en personne, assisté du lieutenant Chauvière, commandant la gendarmerie de l'arrondissement, ce service d'ordre mérite, pour l'heureuse simplicité et l'efficacité des dispositions prises, toutes les félicitations.

Parmi les amis particulièrement chers à Le Goffic, qui attendaient les officiels à la Roche, nous avons noté la romancière de *l'Age de Perle*, Mme Marie-Paule Salonne, la filleule spirituelle préférée de l'écrivain.

#### L'INAUGURATION

A 15 h 45, l'installation des autorités sur le plateau incliné et rugueux qui entoure la Roche-des-Martyrs est terminée. Une foule bigarrée où les beaux costumes étincelants de broderies, les chapeaux de velours sombre des Bretons et les coiffures claires des touristes voisinent pittoresquement, assiége aux quatre points cardinaux et à perte de vue le tertre.

A 15 h. 50, annoncée par la sonnerie *Aux Champs*, suivie de la mélancolique modulation *Aux Morts*, l'effigie de Le Goffic est dévoilée et saluée par une longue acclamation, tandis que les fusiliers marins présentent les armes.

Devant le micro, scellé dans le roc par les soins de la maison René Louis, de Lannion, a commencé ensuite la série des discours, des récitations et des chants.

M. Henri Ménet, président du comité a fait remise du haut-relief à la municipalité qui, par la voix de M. Hippolyte Le Toiser, maire, en a donné acceptation.

M. François Menez a ensuite récité un poème émouvant de Mlle Antoinette Cuny. Le barde et Mme Cuffé ont chanté le beau chant si profondément berceur : *Kouzk, Breiz-Izel* ; puis le barde Cuffé, seul, la mélancolique cantilène de *Marguerite de Kéronarch*.

M. Henri Domelier, de *l'Echo de Paris* enfant d'adoption de Perros et ami du grand poète, a ensuite célébré ses qualités de cœur et d'esprit, et son clairvoyant patriotisme.

Le barde Bonniec a chanté le *Sonar-Neve-Amzer* ou *Chant du Printemps*.

Au nom des Etudiants Bretons, M. Jannick Fouéré a prononcé une allocution. Puis M. Le Trocquer, ancien ministre, sénateur des Côtes-du-Nord — qui, en compagnie de M. Planacassagne, sous-préfet de Lannion, représentant le Gouvernement, venait d'arriver des régates de Trébeurden — a pris la parole et après lui, le Grand Druide Jaffrennou, qui s'est exprimé en français, puis en breton, au nom du collège des bardes ; M. Charles Brun, au nom de la Société des Gens de Lettres ; M. Auguste Dupouy au nom de la Société des Poètes Français, et enfin l'amiral Laurent.

#### LE CONCERT DU CASINO

A 21 h. 30, devant une salle comble, a eu lieu au Casino, aimablement

mis à la disposition du comité par ses directeurs, MM. de Buigne et de Violaines, un beau concert qui a été radiodiffusé par les soins de Radio-Rennes.

Une érudite et vivante conférence de François Menez sur *Le Tregor et ses poètes*, lui a servi d'introduction. Le romancier breton, après une émouvante évocation des après-midi littéraires de Rün-Rouz, s'est félicité du caractère populaire de cette fête inoubliable où étudiants, marins, amis de tous rangs et de toutes classes se sont unis dans une touchante communauté de souvenir et de reconnaissance envers celui qui sut être toujours si compréhensif et si accessible à tous.

Nous avons eu ensuite le plaisir d'applaudir, en même temps qu'une fois de plus nos chanteurs populaires, inépuisamment redemandés par l'assistance, quelques virtuoses parisiens, en villégiature sur nos côtes, et qui nous ont donné des exécutions de musique classique et moderne comme nous n'en avons malheureusement pas souvent l'occasion d'entendre.

Que Mlle J. Piault, violoniste, et Mme Lucie Baranton, pianiste et compositrice ; MM. David Blitz, pianiste, et Jacques Dorfman, violoncelliste, veuillent bien agréer nos regrets de ne pouvoir louer comme il conviendrait, de façon détaillée, leur virtuosité et trouver ici les remerciements de tous ceux dont ils ont su captiver l'attention.

La séance se termina par le chant de l'hymne breton, le *Bro Goz ma Zadoù*, lancé avec flamme par le Grand Druide Taldir-Jaffrennou et repris en chœur par tous les artistes bretons et par l'assistance.

Nous sera-t-il permis, en terminant, d'adresser une légère critique à la composition du programme où, peut-être, une place plus large eût pu être réservée à Charles Le Goffic, poète, dont la musicalité et l'émotion agissent toujours d'une façon si profonde, et pour ainsi dire à la façon d'un envoûtement qui persiste longtemps après l'audition, sur l'esprit des foules ? Trois poèmes dits par Mme de Vendin ont été loin d'étancher la soif de poésie qui, comme celle de musique, est toujours très vive dans les âmes celtiques et dont une satisfaction plus fréquente serait cependant le plus puissant antidote contre l'inquiétante montée du panbéotisme, annoncé et également redouté par ces deux âmes d'élite, unies par le plus vif amour du spiritualisme. Ernest Renan et Charles Le Goffic.

Louis EVEN.